

J.-M. LE MOING,
CURÉ-DOYEN D'HENNEBONT.

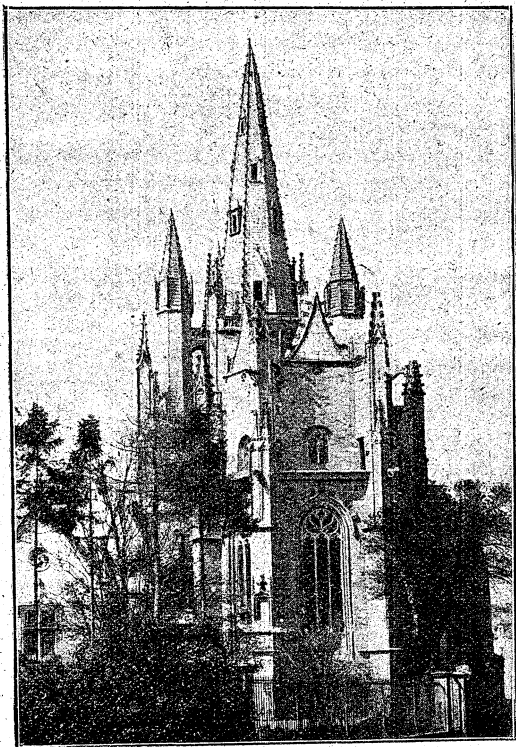
NOTRE DAME DE PARADIS

LA CHAPELLE

L'EGLISE

LA BASILIQUE

D'HENNEBONT



HENNEBONT

Imprimerie Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2025

A
LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE
GARDIENNE
DE LA CITÉ HENNEBONTAISE
PATRONNE
ET PROTECTRICE DE LA PAROISSE
BIENFAITRICE
DE LA CONTRÉE ENTIÈRE
SPÉCIALEMENT HONORÉE
ICI
DANS SON ÉGLISE ÉRIGÉE EN BASILIQUE,
SOUS LE NOM DE
NOTRE DAME DE PARADIS
ET
SOUS LE NOM DE
NOTRE DAME DU VŒU
ON OFFRE CE LIVRE
COMME UN HOMMAGE ET COMME UNE PRIÈRE

L'auteur subordonne au jugement de l'Eglise, sans restriction aucune, l'interprétation qu'il donne des faits et l'appréciation qu'il porte sur les personnages, au cours de cette histoire.

Nihil obstat,

Caudan, die 20 septembris 1913.

Censor designatus.

Imprimatur,

Venetiis, die 22 septembris 1913.

E. DIEULANGARD,

vic. gén.

PRÉFACE

Hennebont, ville de Marie

Le Souverain Pontife vient d'accorder à notre église paroissiale des lettres de noblesse: Notre-Dame a été érigée en Basilique mineure. Elle est désormais une des demeures royales de la Sainte Vierge sur la terre. Cet honneur est le couronnement d'une œuvre religieuse qui remonte très haut dans le passé, et dont l'histoire, malgré de trop nombreuses lacunes, présente néanmoins des pages du plus haut intérêt.

A l'heure où l'on se prépare à célébrer le glorieux privilège accordé par Pie X, sur la demande de Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, le moment ne serait-il pas venu de raconter la vie de notre église, en nous reportant jusqu'aux temps où elle a été élevée, de remonter même plus haut, jusqu'à ses origines les plus lointaines, en nous faisant connaître les événements et les sentiments populaires qui en ont préparé l'érection au commencement du seizième siècle ?

Nous croyons savoir que ce livre, s'il ne réalise pas tous nos désirs personnels, répondra cependant, dans une mesure que nous voudrions plus large, aux désirs des Hennebontais de connaître mieux l'histoire de leur paroisse.

Il paiera aussi un tribut de reconnaissance à ces ancêtres, inconnus pour la plupart, qui nous ont transmis, avec la foi profonde dont nous vivons encore, le monument qui en est l'expression la plus visible, en même temps qu'une œuvre d'art dont nous sommes légitimement fiers.

Il sera surtout un hommage que le pasteur de la paroisse sera très heureux de déposer aux pieds de Notre Dame qui a acquis ses droits de cité dans la ville d'Hennebont, et par le vœu de reconnaissance populaire qui n'a jamais cessé de la vénérer pour sa patronne et par les faveurs insignes qu'elle nous a accordées. Cet hommage sera agréé, s'il réussit à montrer que la place que la Sainte Vierge tient dans notre histoire est sans comparaison la première; et l'auteur espère que les Hennebontais voudront bien s'y associer, en reliant le présent au passé par une confiance inébranlable en une protection qui n'a jamais fait défaut et en donnant à Marie la première place aussi dans leur cœur, ainsi que le faisaient nos pères.

Les Hennebontais rappellent avec plaisir le souvenir de Jean Le Roux, duc de Bretagne, qui, vers le milieu du XIII^e siècle, bâtitait sur la rive gauche, en face du vieux château, la « ville close » de remparts — et de Blanche de Champagne, sa femme, qui, quelques années après, fondait à l'abri des fortifications, la grande abbaye de « Notre Dame de la Joie ». Ils savent en effet que cette seconde ville devint bien vite plus importante que la première, et qu'au point de vue militaire, elle joua un rôle de premier ordre pendant la guerre de Succession et pendant celle de la Ligue. « On avait plus de joie en ce temps-là, dit Froissart, de la prise et saisine d'Hennebont, que de tels quarante châteaux qui sont en Bretagne. »

Ils glorifient surtout le nom illustre de Jeanne la Flamme, de Jeanne de Montfort, qui, en 1342, soutint le siège d'Hennebont, demeuré si célèbre dans l'histoire, qui, après que son mari eut été fait prisonnier, ne désespéra pas, parce qu'elle « avait courage d'homme et cœur de lion »; qui, prenant son jeune fils sur les bras, disait aux seigneurs découragés: « Ne perdez pas confiance, parce que nous avons perdu Monseigneur; ce n'était qu'un seul homme. Voyez, regardez mon petit enfant qui sera, s'il plaît à Dieu, son réctorier »; qui, pendant ce siège, chevauchant à travers les rues de la ville, exhortait ses gens à combattre et communiquait « sa flamme » à tout le monde, entraînant par son exemple même les dames, demoiselles, bourgeoises, femmes du peuple...

Tous ces souvenirs sont précieux à garder, et Hennebont est justement fier de ces personnages illustres dont le nom est si intimement uni au sien. Mais elle possède une gloire beaucoup plus pure, beaucoup plus belle: elle a toujours été et demeure encore la ville de Marie. Marie a toujours veillé sur les destinées de notre ville depuis les jours lointains où elle se renfermait dans la « vieille ville » comme dans un berceau tout militaire, puis débordait jusque sur la rive opposée, dans l'enceinte de la « ville close », mi-guerrière, mi-monastique, jusqu'aux jours plus rapprochés de nous, où donnant une orientation différente à son activité, et prenant le nom de « nouvelle ville », elle a étagé ses maisons sur les pentes de la colline pacifique que domine l'église de Notre-Dame de Paradis.

Telle est l'idée qui ressort de l'étude des documents, et telle est aussi l'idée que donnera ce modeste livre qui n'a d'autre prétention que de s'inspirer, sans parti pris, des faits tels que l'histoire les raconte.

Toutefois — le lecteur s'en rendra bien vite compte — il est impossible de faire l'histoire du culte marial à Hennebont sans faire en même temps et par là même l'histoire de la paroisse. Non seulement les deux histoires sont associées l'une à l'autre, mais elles s'identifient au point de n'en faire qu'une.

Aucun Hennebontais, pour peu qu'il soit soucieux de la gloire de sa ville, ne songera à s'en plaindre.

Lorsqu'on se demande comment se sont formés les grands personnages qui font honneur à l'humanité, on est presque toujours obligé de reconnaître, parmi toutes les autres causes, l'action du père et de la mère qui ont su communiquer à leurs enfants les traits de leur visage et la ressemblance de leur âme. Et on les félicite avec raison d'avoir été soumis à son influence aussi souveraine que mystérieuse.

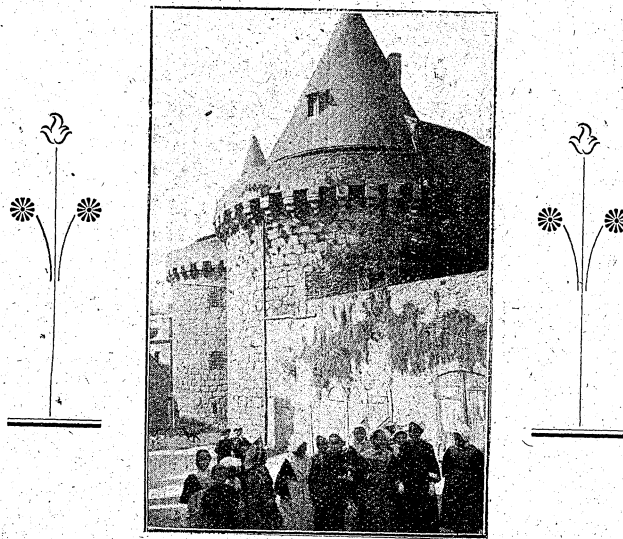
On peut dire aussi : heureuses les villes, heureuses les paroisses qui ont eu, à l'époque où se formait leur mentalité, des apôtres, prêtres séculiers, moines, religieux, pour leur inculquer des principes qui produisent ensuite leurs conséquences, créant pour des siècles des traditions que rien ne pourra faire oublier, et donnant une éducation morale et religieuse dont on recueille les fruits au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir, parfois même dans les circonstances les plus inattendues.

Heureux Hennebont d'avoir trouvé tour à tour, et quand il a fallu, les bénédictins, les ursulines, les bernardines, les carmes, les capucins, le clergé séculier, pour former sa mentalité religieuse et sa dévotion mariale. La construction de la magnifique chapelle de Notre Dame de Paradis et le Vœu de 1699, auxquels le peuple fidèle a pris une si grande part, sont une réponse aux premiers éducateurs de la paroisse qui lui avaient appris à honorer la Sainte

Vierge, comme les splendides manifestations de foi, à notre époque, sont elles-mêmes l'écho de celles du XVI^e et du XVII^e siècles.

Ce sont ces apôtres, ce sont ces fidèles qui, surgissant de la nuit du passé où ils semblaient dormir, vont nous rappeler eux-mêmes une histoire dont nous sommes les bénéficiaires et que nous avons le devoir de continuer à notre tour.

Daigne Notre Dame bénir ces pages qui veulent raconter à son honneur et à l'honneur du peuple hennebontais comment la mère et les enfants se sont aimés dans le passé, qui voudraient surtout que cette affection réciproque non seulement se maintint, mais encore se fortifiât et s'accrût dans l'avenir.



LA PORTE BROÉREC

PREMIÈRE PARTIE

Les Origines.

Monastères & Clergé paroissial.

CHAPITRE I.

LE CULTE DE MARIE CHEZ LES BRETONS.

Les Bretons habitaient la Grande-Bretagne pendant les premiers siècles de notre ère. Chassés par les Angles et les Saxons, ils vinrent chercher un refuge en Armorique. Leurs émigrations commencèrent vers 460 et durèrent environ 200 ans.

Ils étaient déjà chrétiens, et c'est avec une noble fierté que nous pouvons arrêter notre regard sur les grands saints qui vécurent à cette époque et qui nous apparaissent comme les fondateurs de la nouvelle nation.

Ce qui nous frappe, c'est la piété de nos ancêtres pour la Vierge.

Ils sont innombrables, en Bretagne, les villages, les sanctuaires qui portent le gracieux nom de *Locmaria*, *lieu de Marie* ; beaucoup d'entre eux datent de l'établissement des Bretons. Quand on voit un champ couvert d'une riche moisson, on juge que la semence était bonne et la terre fertile. En considé-



GROTTE DE SAINT-GUNTHIERN

Le comte Weroe donna à Saint Gunthiern le *plou* de Vénéac, vers le commencement du VI^e siècle.

Un trait de notre histoire nationale nous montre avec quelle confiance et quelle foi, les Bretons d'autrefois avaient recours à la Vierge dans les circonstances critiques. Les Normands avaient envahi presque tout le territoire de la Bretagne et bientôt ils allaient sans doute chasser les malheureux Bretons de leur nouvelle patrie. Ils s'étaient fortifiés dans un camp retranché auprès de Nantes. Un jeune héros, Alain Barbetorte, vint les y attaquer ; c'était la lutte suprême pour l'indépendance et la vie du peuple breton. Un premier assaut ayant été repoussé, Alain se retire sur une hauteur voisine et, voyant ses hommes mourir de soif, se jette à genoux, lève les mains vers le ciel. Ses hommes souffrent d'une soif ardente : il supplie

rant les magnifiques églises et chapelles bâties sur cette terre de Bretagne en l'honneur de Marie, et qui furent à différentes époques des centres de pèlerinage très fréquentés, on est en droit de conclure que nos pères avaient une dévotion bien vive envers la Mère de Dieu.

Alain Barbetorte.

Un trait de notre histoire nationale

la Vierge Marie, mère de Dieu, de lui donner ou de lui découvrir une source. La réponse de la Vierge ne se fait pas attendre. Un soldat, creusant la terre, fait jaillir une onde pure et fraîche qui ranime la vigueur des Bretons. Ceux-ci se précipitent sur le



CHAPELLE DE LOCOYARNE

camp ennemi, escaladent les murs et remportent une victoire complète (1).

Alain Barbetorte est proclamé le chef de la nation bretonne, et, comme on l'appellera désormais, le duc de Bretagne. Pendant cinq siècles, l'établissement des Bretons en Armorique avait été contrarié par des nations hostiles ; désormais, leurs droits ne seront plus contestés ; leur existence nationale est définitivement consolidée.

Un acte de foi à la puissance de Dieu avait sauvé la France à Tolbiac : « Dieu de Clotilde, s'était écrié Clovis, je t'invoque, et c'est en toi que je veux croire ;

(1) La Borderie, Hist. de Bret., II, p. 393. Chronique de Nantes, Baud, d'Argentré.

sauve-moi seulement de mes ennemis. » Un acte de foi à la puissance de Marie assura de même l'existence et l'indépendance de la nation bretonne.



Alain Barbetorte dans les ruines de la cathédrale de Nantes

Gravure de l'*Hist. de Bret.* par La Borderie.

(Plihon et Hommay éd.).

Saint Gildas, apôtre du Blavet.

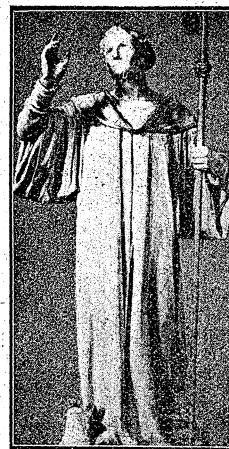
Le plus grand et le plus illustre des saints bretons au cours de l'émigration, ce fut Saint Gildas, le fondateur du monastère de Rhuis. Par sa science et son éloquence, par sa sainteté et son zèle apostolique, il exerça une grande influence sur l'avenir religieux de notre pays. Au milieu de ses travaux d'évangélisation, il aimait à se retirer dans les lieux déserts pour y vaquer plus aisément à la prière et retremper son courage. Accompagné de l'un de ses disciples, Saint Bieuzy, il établit son ermitage au pied d'une colline appelée aujourd'hui Castennec, sur la rive droite du Blavet. Les bretons fixés dans ce pays vinrent en foule le visiter et le supplier de parcourir la contrée pour relever le courage de ses infortunés compatriotes et leur donner l'instruction religieuse dont ils avaient le plus pressant besoin.

C'est ainsi que Saint Gildas devint l'apôtre des rives du Blavet, et, sans aucun doute, avec la connaissance et l'amour de N. S. Jésus-Christ, il sut

leur inculquer la connaissance et l'amour de sa très sainte mère, la B. V. Marie.

« Tout le parcours du Blavet, depuis son embouchure jusqu'à Pontivy, a gardé des traces manifestes de ses prédications (2), et les prieurés de Saint-Sauveur à Locminé, de Saint-Gildas à Bieuzy, de N. D. des Neiges à Baud, de Sainte-Croix à Lochrist, de Saint-Guenhaël à Caudan, de Saint-Gildas à Gâvres, fondés par lui ou par les moines de Rhuis, ont perpétué dans ce pays le souvenir de son apostolat.

(1) Luco, N.-D. de Paradis.



STATUE DE SAINT-GILDAS

CHAPITRE II

LE PREMIER SANCTUAIRE DE MARIE

A HENNEBONT.

Le 12 Février 1894, Mgr Béecl, installant le Juvénat des frères de Ploërmel sur la rive droite du Blavet, prononçait ces paroles : « On peut dire de certains lieux privilégiés ce qu'on a dit des livres : ils ont leurs destinées »

« La terre que nous foulons en ce moment, consacrée à la Vierge depuis plusieurs siècles, sanctifiée par les prières des bénédictins et des ursulines, rendue à sa destination providentielle après une interruption de soixante dix-sept ans (1792-1869), a vu germer un grand nombre de vocations religieuses et ecclésiastiques. Aujourd'hui elle reçoit des enfants qui se destinent à servir Dieu dans l'enseignement chrétien. »

A quel siècle faut-il faire remonter l'origine du culte de Marie dans ce coin de terre appelé successivement Sainte-Marie d'Hennebont, Locmaria, Notre-Dame de Kerguélen, Notre Dame de Bon-Secours ?

Si l'on en croit une vieille tradition pieusement recueillie par les Ursulines, à leur arrivée à Kerguélen, vers 1642, « ce lieu était déjà dédié à la Sainte Vierge depuis plus de six cents ans », depuis les premières années du XI^e siècle (1).

Quoi qu'il en soit, un prieuré bénédictin y fut érigé vers le milieu du XI^e siècle.

(1) Chronique des Ursulines, I, p. 395.

Les Bénédictins.

L'invasion des Normands avait couvert de ruines le sol de la Bretagne. Après l'éclatante victoire remportée par Alain Barbetorte sur les cruels pirates, les églises se relevèrent rapidement, et les grandes abbayes devinrent florissantes. On fit appel aux moines pour créer de nouveaux centres religieux. Les barons et les seigneurs de grands fiefs voulurent avoir près d'eux et de leur château une petite colonie monastique composée de trois, cinq religieux. Ce fut à l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes que les seigneurs d'Hennebont demandèrent, vers la fin du XII^e siècle, deux moines prêtres pour fonder et servir le prieuré de Notre-Dame de Kerguélen.

Voici la chartre d'affranchissement des biens du nouveau monastère. C'est un document historique de premier ordre pour l'antiquité du culte de Marie dans la cité hennebontaise : « Moi, Henri, fils de Soliman, je veux faire savoir à tous, présents et futurs, que j'ai concédé et, par cette chartre, confirmé à Dieu et aux moines de Saint-Mélaine de Rennes, à per-

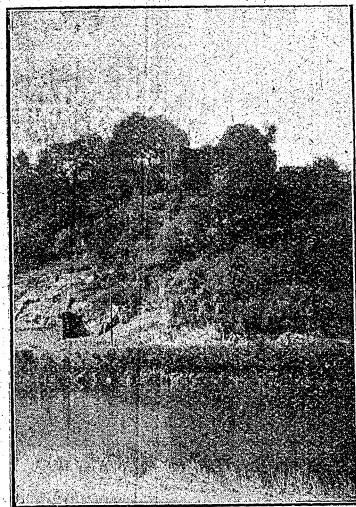


ORATOIRE DE SAINT-GILDAS

A BIEUZY

pétuité, toute la terre de *Sainte-Marie d'Hennebont* avec tout son domaine, quitte de tout cens, coutume, taxe ou droit du comte de Bretagne, et aussi les terres situées au bourg d'Henbont, Kerèlard, Kerandrè, Kercostet, avec le moulin du lieu, Kerroch, ainsi que tous les biens possédés par les moines, en vertu d'une donation émanant de moi et de mes ancêtres.

En retour, deux moines prêtres célébreront dans la chapelle de *SAINTE-MARIE D'HENBONT*, pour moi, mes prédécesseurs et mes successeurs.



EMPLACEMENT
DU CHATEAU - FORT

Fait à Henbont, l'an de grâce 1200, le jour de Pâques, avec l'assentiment de mon fils et de ma fille (1). »

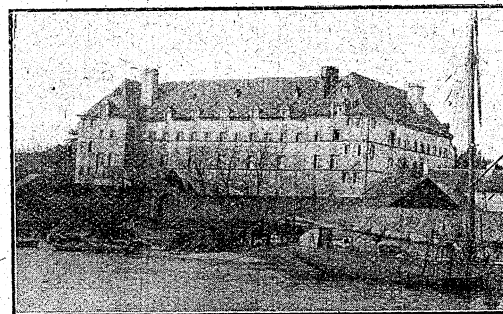
Si les Bénédictins s'appliquèrent principalement, dès l'origine de leur institution monastique à se pénétrer de la grandeur infinie de Dieu, à chanter ses louanges, ils surent, à l'exemple

(1) Titre de Saint-Mélaine. R. D. Morice, I, 783.

aux Hennebontais, dans ce premier sanctuaire dédié à la Vierge, à honorer Marie comme leur Mère.

Les Religieuses Ursulines.

Les religieuses Ursulines remplacèrent les Bénédictins à Kerguélen. La communauté de ville d'Hennebont, sur la demande de la maréchale de la Meilleraye, avait accordé aux Ursulines de Ploërmel, le 28 septembre 1641, l'autorisation de fonder un couvent. N'ayant pu s'établir dans la ville close, elles acquirent, peu de temps après leur arrivée, le prieuré de Kerguélen, très endommagé par les guerres dont la région hennebontaise avait été souvent le théâtre. Louis XIV leur accor-



MONASTÈRE DES URSULINES

da, en 1643, des lettres patentes, qui assuraient une existence légale à leur monastère. La maison actuelle fut bâtie en 1647, sous la direction de la mère Saint-Michel Le Cart, économe.

Les premières années furent très dures pour les pauvres religieuses. Aussi, pour triompher de tous les obstacles qui se multipliaient sur leur route, eurent-elles recours à la puissante protection de Marie.

« Par une inspiration du ciel, disent leurs Chroniques, elles se mirent sous la protection de Notre-Dame, s'obligeant, par vœu, à la reconnaître comme *unique fondatrice*, et à ne jamais donner ce titre à d'autres, quelque avantage qu'on pût offrir. Elles promirent de lui dédier la chapelle sous le nom de N. D. de Bon-Secours, de dire au chœur l'office canonial à toutes ses fêtes, et de faire réciter, chaque jour, le chapelet par deux religieuses, au nom de la communauté. Ce vœu, signé et ratifié par les religieuses reçues dans la maison, fut toujours fidèlement observé, et attira la protection de Marie sur le nouveau monastère.

De bonne heure, une congrégation fut érigée au pensionnat en l'honneur de la Vierge, sous le titre de l'Immaculée-Conception.

Le couvent des Ursulines devint aussi pour la contrée un foyer ardent de dévotion à la Vierge, car dès les premières années, le pensionnat très florissant reçut un grand nombre de jeunes filles des meilleures familles de la ville et de la campagne, qui, formées à bonne école, se faisaient ensuite dans le monde les apôtres zélées du culte de Marie.

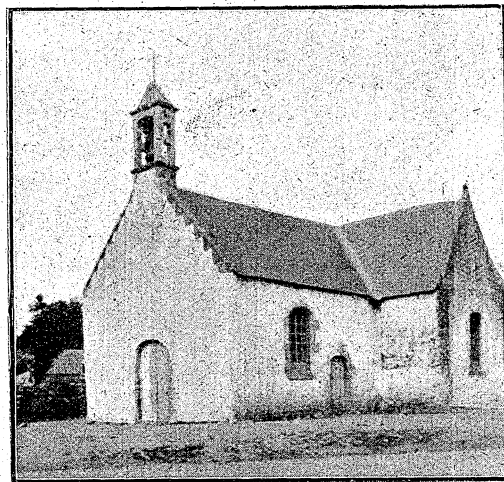


CHAPITRE III.

LE PRIEURÉ DE LOCHRIST ET L'ABBAYE DE N. D. DE LA JOIE.

**Le
Prieuré
de Lochrist.**

A quelle époque l'ancien Prieuré de Sainte-Croix de Lochrist fut-il fondé ? M. Luco le fait remonter au temps de saint Gildas. « A n'en pas douter, c'est à la présence de saint Gildas dans ces lieux qu'il faut attribuer l'origine de ce monastère (1). » D'autres savants placent cette fondation seulement au XII^e siècle (2).



CHAPELLE DE LOCHRIST

(1) Luco, N. D. de Paradis.

(2) Mené : Abbayes et Prieurés, p. 353.

Quoi qu'il en soit, le Prieuré de Sainte-Croix fut annexé, par les deux bulles pontificales de 1453 et de 1455, à l'abbaye de la Joie ; et, par suite, tous les droits qu'il possédait sur la paroisse d'Hennebont, passèrent à l'abbesse.

**L'Abbaye
de N. D. de la
Joie 1260.**

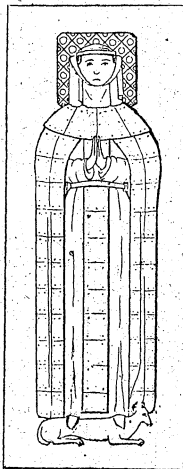
La première abbaye de femmes fondée en Bretagne fut Saint-Georges de Rennes ; la seconde, Locmaria de Quimper, érigée entre 1022 et 1029 ; la troisième, N. D. de la Joie d'Hennebont. Jean Le Roux, duc de Bretagne, venait de bâtir les murs de la ville-close vers 1250. A l'abri de ces fortifications, sa femme, Blanche de Cham-

pagne ou de Navarre, voulut construire une grande abbaye pour les religieuses de l'ordre de Cîteaux. La fondation eut lieu en 1260, comme le prouve l'épithaphe de la duchesse : « Ci-gist haulte et puissante dame de Navarre, femme de Jehan I, duc de Bretagne, qui fonda cette abbaye en l'an M. CC. LX. »

Le monastère fut appelé d'abord La Joie de Notre Dame; puis, par inversion, Notre Dame de la Joie.

Quelques années plus tard, le duc acheta, pour en faire don à l'abbaye, un immense terrain de 360. journaux, compris entre le couvent et le chemin du Meunier, avec tout ce qu'il contenait en terres, prés, bois et cours d'eau.

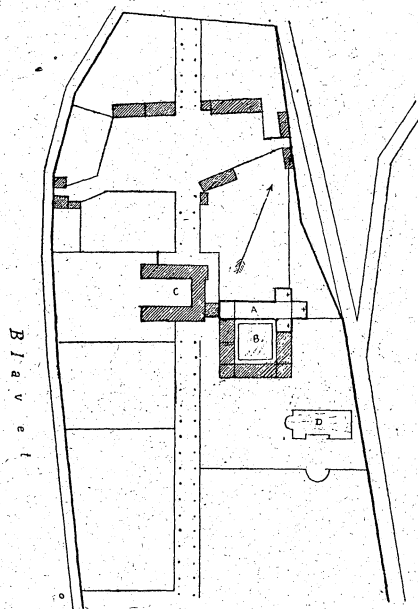
Blanche de Champagne mourut en 1283 et fut enterrée avec l'habit religieux dans le chœur de la chapelle de Notre Dame de la Joie. Sa statue tom-



Blanche de Champagne
Abbaye de la Joie.
(MENÉ)

bale, en bois plaqué de cuivre, la représente les mains jointes, la tête posée sur un coussin et les pieds sur une levrette en pierre. Elle est actuellement au musée du Louvre.

L'abbaye de la Joie fut très florissante jusqu'à la Révolution. A toutes les époques, elle vit accourir



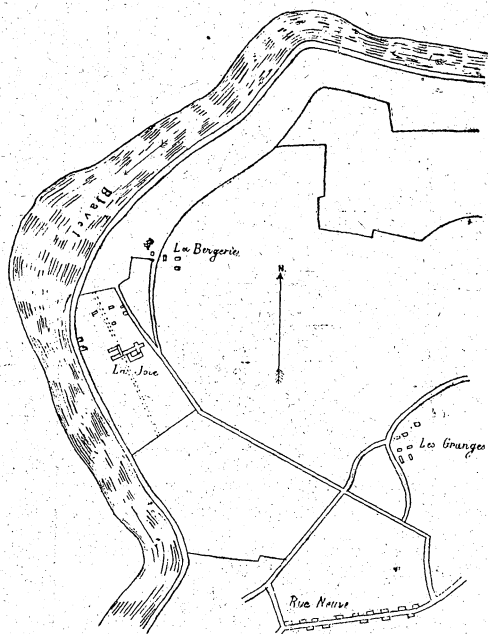
ABBAYE DE LA JOIE

A Eglise - B Cîteux et couvent - C. Cîteux et jardin - D. Victor.

(Abbaye de la Joie, MENÉ).

dans ses murs les femmes et les filles des plus illustres maisons de Bretagne. L'annexion du prieuré de Lochrist conféra à l'abbesse des droits de recuteur primitif sur la paroisse d'Hennebont.

L'Ordre de Cîteaux se distingua, en tout temps, par une profonde dévotion à la Vierge. Dans tous les monastères cisterciens, une chapelle lui était dédiée ; la messe quotidienne pour les bienfaiteurs se disait sur un autel qui lui était consacré. Sa statue



ABBAYE DE LA JOIE
et ses dépendances

(Abbaye de la Joie, MENÉ).

ou son image se trouvait partout, dans la salle du Chapitre, dans les salles de réunion, dans les cellules des dortoirs, dans les avenues, les cours, les jardins. Quand on entrait dans la salle du Chapitre,

l'on devait saluer, après le crucifix, la statue de Notre Dame placée en face. Comment les Cisterciens auraient-ils pu ne pas aimer la Vierge, eux, les fils de ce saint Bernard, qui avait célébré, avec des accents si vibrants d'amour et de confiance, la reine des Cieux ! et qui avait porté le défi de trouver un homme au monde qui eût imploré Marie sans avoir été exaucé ?

Aussi bien, les Cisterciennes ou les Bernardines de l'abbaye de la Joie avaient hérité de la tendre dévotion de leur père. Ici, comme partout, les exemples des saints devaient franchir la clôture et exercer sur toute la région une influence d'autant plus efficace qu'ils pénétraient plus doucement et plus discrètement dans les âmes.

L'abbesse de la Joie, en autrisant François Michart à bâtir la magnifique chapelle de Notre Dame de Paradis, et, plus tard, en mettant généreusement cet édifice à la disposition des fidèles pour leur servir d'église paroissiale, assura pour les siècles à venir, l'existence et la prospérité du culte de Marie dans la ville d'Hennebont. Son intervention en ces deux circonstances solennelles de l'histoire de la paroisse, devait avoir les conséquences les plus heureuses et les plus durables pour la dévotion des Hennebontais.

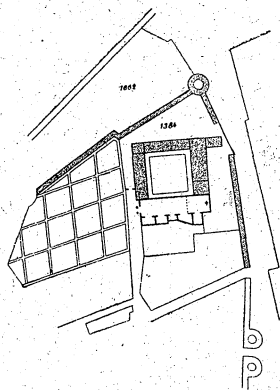


CHAPITRE IV.

LES CARMES ET LES CAPUCINS.

Les Carmes.

Les maisons religieuses se multipliaient dans la ville d'Hennebont. Les Carmes furent appelés, vers 1384, par Jean V, duc de Bretagne, surnommé le Vaillant, qui venait de gagner sept batailles et de tuer son concurrent en la journée d'Auray. Protégé par les ducs, doté par les familles de Rohan, de Parisy, de Marbœuf, du Pou, etc..., le nouveau couvent devint très prospère et compta bientôt une vingtaine de religieux.



CARMES D'HENNEBONT

(MENÉ).

En 1670, à l'occasion de la canonisation de sainte Madeleine de Pazzi, religieuse carmélite de Florence, il y eut des fêtes splendides, pendant toute une semaine, du 19 au 27 juillet, et les paroisses voisines vinrent en procession, au couvent des Carmes : Caudan, Plœmeur, Lesbin, Plouay, Languidic, Lanvaudan, Cléguer, Inzinzac, Nostang et Landévant, Bubry, Melrand, Quis-

tinic, Plouhinec, Quéven.

Bien que la plupart des Ordres religieux se soient

fait gloire d'honorer la mère de Dieu, l'Ordre du Carmel s'est toujours proclamé « l'Ordre de Marie », spécialement chargé d'honorer et de propager le culte de la Vierge. Le Carme se regarde comme son enfant privilégié : au jour de sa consécration, il se lie par les mêmes vœux au service de Dieu et de la Vierge. Désormais, jusqu'à sa dernière heure, toute son occupation sera d'étudier Marie dans sa vie de retraite, de silence et d'union à Dieu ; toute son ambition sera de l'aimer, de l'imiter, de la servir, comme aussi de gagner un grand nombre d'âmes à son service. *Ad Jesum per Mariam*, telle sera la devise de toute sa vie.

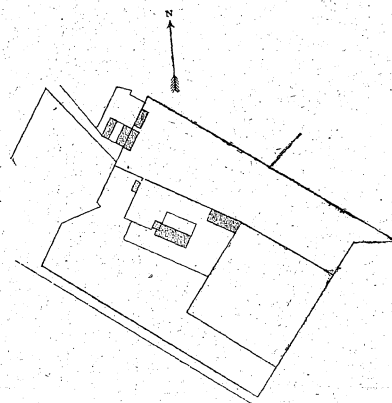
Les Carmes d'Hennebont ne faillirent pas à leur mission. Par leurs vertus religieuses et leur piété, par les instructions enflammées qu'ils adressaient aux fidèles, soit dans l'église paroissiale, soit dans la chapelle du couvent qui était très fréquentée, pendant les stations de l'Avent, du Carême, ils entretenirent et développèrent la dévotion envers Marie dans toutes les classes de la population.

Les Capucins.

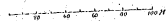
Les Capucins s'établirent à Hennebont « sur la croupe de la montagne advis la porte de la ville » en 1634. Leur principal bienfaiteur fut François de Cossé-Brissac, pair et grand pannetier de France, lieutenant général du roi en Bretagne. On commença tout de suite la construction de la maison d'habitation et de l'église, et les habitants des paroisses voisines, à deux et trois lieues à la ronde, vinrent travailler par frairies, se contentant de la nourriture pour unique salaire.

La cérémonie de la bénédiction du nouveau couvent eut lieu le 3 octobre 1640 ; le Saint Sacrement y fut solennellement transporté de la chapelle provisoire, et les vêpres y furent chantées en musique.

Le 23 mai 1784, commencèrent chez eux de brillantes fêtes, à l'occasion de la béatification du B.



CAPUCINS D'HENNEBONT

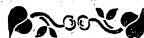


(MENÉ).

Laurent de Brindes, capucin. Le clergé et les paroissiens de St-Gilles-Hennebont vinrent processionnellement à la chapelle du couvent, pour y chanter les premières vêpres. Le lendemain, les deux paroisses de St-Gilles et de St-Caradec y chantèrent la messe, et M. de Talhouët, recteur, prononça le panégyrique du Bienheureux. Le se-

cond jour, pèlerinages des Récollets de Port-Louis et des Carmes d'Hennebont, et sermon prêché par le P. Prieur. Le troisième jour, ce fut le tour de la paroisse de Kervignac, sur le territoire de laquelle était alors situé le couvent des Capucins. Ainsi finit le Triduum.

Les Pères Capucins, venus les derniers, s'adonnèrent avec ardeur au ministère de la prédication. Fidèles disciples de leur Père saint François, de saint Bonaventure, de l'illustre docteur Duns Scot, ils aimaient surtout à parler de Marie Immaculée.



CHAPITRE V.

LE CLERGÉ PAROISSIAL.

Si les Ordres religieux contribuèrent dans une large mesure à développer la dévotion à la Vierge, l'éducation mariale des Hennebontais fut principalement l'œuvre du clergé séculier.

Celui-ci jouissait, dans ce siècle de foi, d'une liberté pleine et entière dans l'exercice de son saint ministère. « À la tête d'une paroisse de ville, ou d'une humble paroisse de village, dit Elie Méric, protégé par les lois, les usages, les mœurs, le curé pouvait étendre, sans contestation, son action sacerdotale à tous les fidèles, à tous les moments de leur vie, et exercer autour de lui une salutaire influence, avec une autorité presque souveraine. »

D'autre part, le vicaire perpétuel d'Hennebont et ses quatre, cinq ou six vicaires, vivaient en contact quotidien avec les fidèles. Ils connaissaient toutes les familles, tous les paroissiens individuellement, hommes, femmes, enfants ; ils présidaient à tous les événements importants de la vie : baptême, communion, mariage, sépulture ; ils étaient véritablement des pères vivant au milieu de leurs enfants. Jouissant d'une autorité incontestée et d'une popularité de bon aloi, ils pouvaient, à leur gré, façonner les esprits et les cœurs. Ils profitèrent de cette influence pour entretenir le culte de Marie qui avait toujours été en honneur dans la ville d'Hennebont. Dans les catéchismes qu'ils faisaient aux enfants à l'église ou à l'école, dans leurs prédications, ils ai-

maient à parler de la reine de la cité et à développer dans les âmes la dévotion envers Marie.

François Michart, qui devait, un jour, entreprendre de construire la chapelle de N.-D. de Paradis se forma sous cette habile direction.



SAINT GILLES,
Patron de la Paroisse.

Pendant les épidémies si fréquentes et si meurtrières à cette époque, on voyait les prêtres de la paroisse accourir au chevet des pestiférés, pour les consoler, pour essayer de les sauver, pour leur dire de mettre leur confiance en Marie.

En 1639, deux prêtres de la Communauté, Yves

Rouelleaux et Jean Niho, meurent victimes de leur dévouement aux pestiférés, le premier le 22 août, le second le 21 septembre.

Lors de la maladie contagieuse de 1699, si le peuple tout entier, si les magistrats de la cité se tournèrent avec une foi si vive vers Notre Dame de Paradis, et firent le vœu de lui offrir une statue en argent, c'est que leurs prêtres leur avaient appris à connaître sa bonté et sa puissance.

Le clergé paroissial fut ainsi le grand apôtre de la dévotion mariale dans la ville d'Hennebont.



CHAPITRE VI.

LE PÈRE HUBY

(1608-1693).

Si la ville d'Hennebont est fière, à juste titre, de cette héroïne guerrière, Jeanne la Flamme, qui la défendit si vaillamment, elle peut aussi se glorifier de ceux de ses enfants qui se sont illustrés dans les combats de la foi, tels que François Michard, le Père Huby et Monsieur de Kerlivio.

Vincent Huby naquit à Hennebont le 15 mai 1608, et fut baptisé dans l'église de Notre-Dame de Paradis. L'usage de la parole ne lui vint que fort tard ; à l'âge de dix et onze ans, il avait de la peine à se faire comprendre. Depuis, sa langue se délia, non sans lui laisser un défaut de prononciation et une sorte d'impuissance à bien articuler certaines lettres.

Doué d'une belle intelligence, d'un bon cœur, « d'une âme grande, généreuse et ferme (1) », élevé par sa mère dans le plus tendre amour de Dieu et de Notre Dame, il devint l'un des plus saints hommes de son époque. Toute sa vie peut se résumer dans cette parole qui lui échappa un jour : « Je suis si affamé du désir d'aimer Dieu que, ne pouvant l'aimer seul, autant que je le désire, je travaille de toutes mes forces à le faire aimer de tout le monde (2). »

Jamais on ne vit un ouvrier plus infatigable ; il

(1) P. Champion éd, Watrigant, p. 8.

(2) Ib., p. 44.

consacra sept années de sa vie à l'œuvre des Missions, et plus de trente à celle des Retraites.

Le P. Rigoleu et lui parcoururent les paroisses du diocèse de Vannes, accompagnés de prêtres qu'ils formaient à la prédication, donnant des missions



LE PÈRE HUBY

qui avaient un succès extraordinaire. Mgr de Rosnadic disait qu'on ne pouvait trouver de meilleurs prédicateurs. Ils firent une mission à Hennebont, dans laquelle ils eurent l'occasion de faire la connaissance de M. de Kerlivio.

Mais l'œuvre capitale du P. Huby fut celle des retraites. De concert avec M. de Kerlivio, il fonda à Vannes, une maison de retraite pour les hommes, puis, avec l'aide de M^{lle} de Francheville, une autre maison pour les femmes. « Quand même, dit son

historien, M. de Kerlivio et le P. Huby-n'auraient fait que cela en toute leur vie, il serait vrai de dire qu'ils auraient rendu à l'Eglise un des plus grands services qu'on lui puisse rendre (1). » Ces maisons furent très florissantes jusqu'à la Révolution, et firent un bien immense. Tous les ans, plus de 20 retraites réunissaient chacune 150 à 200 retraits ou retraitantes, de toutes les classes de la société, venus de tous les coins de la Bretagne.

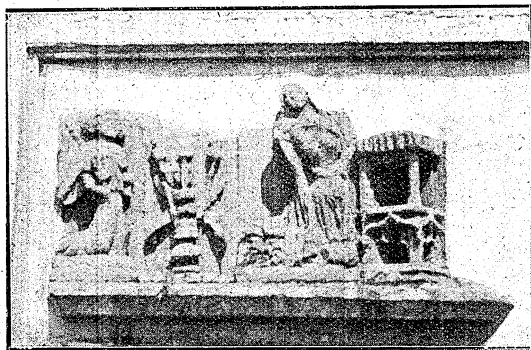


TABLEAU DE L'ANNONCIATION

Entre temps, il trouvait le moyen de contribuer à la fondation du monastère des Ursulines d'Hennebont, de ramener la paix et la concorde dans l'abbaye de la Joie, alors très divisée, de prêcher de nombreuses retraites dans les communautés religieuses.

Ce fut lui qui établit l'*Adoration perpétuelle*, d'abord à Quimper, puis à Vannes ; il eut la consolation de voir cette pratique de piété se répandre dans tous les diocèses de la Bretagne, et même de la France.

(1) Ib., p. 56.

Digne enfant d'Hennebont, il fut un ardent apôtre de la dévotion à Marie ; il institua dans ses missions et ses retraites un grand nombre de Congrégations en l'honneur de la Vierge.

Il eut l'idée de faire placer, à l'entrée des villes, sur les places publiques, à la façade des maisons, des statues de la Vierge devant lesquelles les enfants et leurs familles venaient faire la prière du soir et chanter des Litanies. Le voyageur qui arrive à Hennebont par la route de Vannes, peut voir encore un tableau en granit représentant le mystère de l'Annonciation.

Il mourut le 21 mars 1693, à l'âge de 85 ans, après avoir reçu le saint Viatique et l'extrême-Onction avec de tels sentiments de piété que tous les assistants fondaient en larmes. Son corps fut exposé deux jours à la vénération du peuple.



CHAPITRE VII.

MONSIEUR DE KERLIVIO

(1621-1685).

Louis Eudo de Kerlivio naquit à Saint-Caradec le 14 novembre 1621. Après avoir fait ses humanités à Rome, sa philosophie à Bordeaux, il rentra à Hennebont où il commença à suivre une vie mondaine. Il avait toutes les qualités qui plaisent. Mais bientôt la grâce toucha son cœur et il entra au Séminaire où il fit de tels progrès dans la piété que saint Vincent de Paul, son directeur, ne craignit pas de dire de lui « que s'il vivait longtemps, il arriverait à un très haut degré de perfection. » Il reçut la prêtrise à l'âge de 24 ans et revint dans sa ville natale. Tout le monde fut surpris de voir le jeune cavalier d'autrefois si enjoué, si agréable, devenu en si peu de temps le prêtre le plus recueilli et le plus mortifié. Son père, d'abord mécontent, fut si touché de la vertu de son fils qu'il le prit pour directeur et confesseur, lui ouvrant son cœur avec une simplicité d'enfant. En mourant il lui dit : « Mon fils, je ne fais pas de testament dans les formes, parce que je suis assuré que tout ce que je vous laisse de biens vous le donnerez aux pauvres et à l'Eglise. »

Jamais volonté d'un père ne fut mieux exécutée par ses enfants. M. de Kerlivio se trouvant héritier d'un bien fort considérable, résolut de le dépenser en bonnes œuvres. Il acheva de bâtir et de renter l'hôpital d'Hennebont ; à l'exemple de son père, il

assura le traitement de deux sœurs de charité ; il acheta le mobilier nécessaire pour les sœurs et pour les malades ; il donna une maison pour recevoir les orphelins, et une somme d'argent pour leur faire apprendre un métier.

Il se retira à l'hôpital où il s'était réservé une chambre, en vue d'y employer le reste de ses jours au service des pauvres, en qualité de confesseur. Il

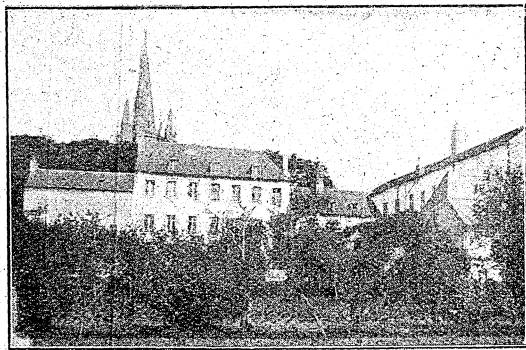


M. DE KERLIVIO

s'acquittait admirablement de ces devoirs de charité, surtout envers les malades, les visitant plusieurs fois le jour pour les consoler. On l'a vu passer trois semaines de suite, sans se coucher, se tenant auprès des mourants, et ne les quittant point qu'ils n'eussent expiré. Il vivait avec les pauvres comme un pauvre, pratiquant en toute rigueur la pauvreté évangélique.

Dieu seul sait le bien que M. de Kerlivio, issu de la plus haute noblesse de la ville, fit à la population hennebontaise, par l'exemple de ses héroïques vertus et par la fondation définitive de cet hospice qui existe encore, toujours desservi par les admirables sœurs de la charité, qui a vu passer dans ses salles des milliers de malades et qui a envoyé au ciel une multitude innombrable d'âmes.

Pour se rendre plus capable de travailler au salut des âmes, il se mit à étudier la langue bretonne qu'il ne savait pas bien et il l'apprit parfaitement ; puis il assembla deux fois la semaine les artisans et les enfants pour leur faire le catéchisme ; il était très assidu à entendre les confessions dans les deux langues. Il fut pendant deux ans le supérieur des religieuses Ursulines.



HOPITAL D'HENNEBONT

Vers 1656, Mgr de Rosmadec, évêque de Vannes, le choisit comme grand vicaire. Dans ce poste important il montra les qualités d'un administrateur hors ligne. Il commença par visiter toutes les paroisses pour mieux connaître le diocèse, puis, avec l'aide et le concours du P. Huby, il établit une foule

d'œuvres qui devaient donner un nouvel essor à la piété du clergé et des fidèles : maisons de retraites pour les hommes et les femmes, règlements pour ces retraites, Adoration perpétuelle, Conférences ecclésiastiques, Conseil privé de l'Evêque, un Séminaire pour le clergé, Congrégations en l'honneur de la sainte Vierge, etc.

Ayant remarqué que des prêtres qui ne savaient pas la langue bretonne, obtenaient à Rome, par surprise, des provisions de cures situées dans le pays breton, il fit consulter la Sorbonne pour savoir si un recteur qui ne sait que le français, peut, en sûreté de conscience, posséder une cure où l'on ne sait que le breton. Sur la réponse négative qu'il reçut, il envoya à Rome la liste des paroisses bretonnes, en suppliant Sa Sainteté de ne conférer celles qui vauquaient dans les mois apostoliques, qu'à des prêtres qui sussent cette langue.

On peut dire que personne de son temps ne l'a surpassé dans l'exercice de ses fonctions et qu'il ne lui a manqué que le caractère épiscopal pour qu'on puisse le comparer aux plus saints évêques des premiers siècles. »

On lui rendit les honneurs que Vannes n'avait vu rendre à aucun mort depuis Saint Vincent Ferrier. Son tombeau, comme celui du P. Huby, fut longtemps visité par un grand nombre de personnes qui venaient se recommander à ses prières.

Nous devons mentionner aussi un autre Hennebontais de la même époque, Paul PEYRON, religieux de l'ordre de Cîteaux, abbé de la Charmoie, chronologiste et philosophe, né en 1639 et mort en 1706. Il a écrit un livre sur *l'antiquité des temps rétablie*, et surtout un ouvrage intitulé : *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, plein de recherches curieuses.



Les traditions mariales apportées par les émigrés bretons sur les rives du Blavet, la piété des religieuses Ursulines et Bénédictines, les prédications des Pères Carmes et Capucins, et du clergé paroissial, du P. Huby, de M. de Kerlivio, les chapelles bâties en l'honneur de la Vierge, les nombreux pèlerinages de la région, avaient merveilleusement développé dans les âmes la dévotion envers la reine du Ciel.

Nous allons maintenant étudier les deux faits les plus considérables de l'histoire religieuse d'Hennebont : la construction de la chapelle de Notre-Dame de Paradis et le Vœu de 1699.



DEUXIÈME PARTIE

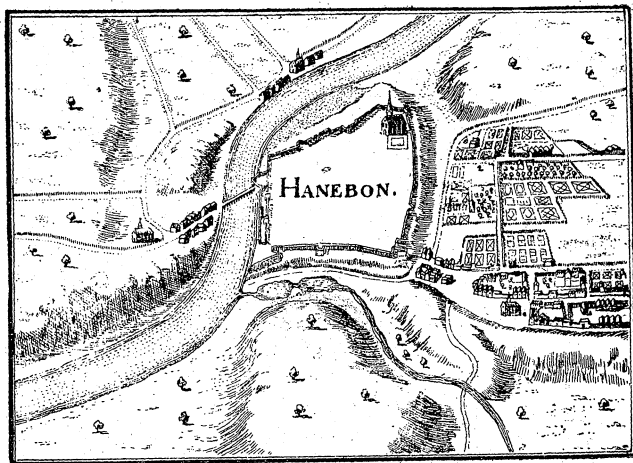
La Chapelle de N. D. de Paradis (1514-1530)

CHAPITRE I^{er}.

FRANÇOIS MICHART.

Dieu aime à se servir des plus humbles instruments pour accomplir les plus grandes choses. Pour rétablir le culte de sainte Anne au centre de la Bretagne et inaugurer ces magnifiques pèlerinages qui ramènent chaque année des milliers de pèlerins au pied de la statue vénérée, Dieu devait faire appel, au commencement du XVII^e siècle, à un bon paysan breton, Yves Nicolazic. Un siècle plus tôt, vers 1514, pour construire la splendide église de Notre Dame de Paradis d'Hennebont, Dieu jeta les yeux sur un humble artisan, François Michart. Celui-ci gagnait sa vie en ferrant les chevaux et en fabriquant des serrures. Il appartenait à la classe des modestes ouvriers et des petits commerçants qui, à toute époque, ont formé le gros de la population hennebontaise, et parmi lesquels les traditions de probité et de loyauté ont toujours été en honneur. Par son travail assidu il avait acquis une honnête aisance, mais

comme Dieu lui avait refusé les joies de la paternité, la richesse de ce monde était le moindre de ses soucis. En toute circonstance, dans les situations les plus délicates, il avait fait preuve d'un jugement droit et d'une grande prudence : il visait d'abord au but, puis, avec un rare bonheur, il choisissait les moyens les plus sûrs d'y parvenir. C'était un vaillant chrétien, possédant au cœur la plénitude de la foi bretonne, et donnant à ses compatriotes l'exemple quotidien de toutes les vertus. Tout le monde le respectait et le vénérail.



VIEUX PLAN D'HENNEBONT

Il se distinguait par une tendre piété envers Marie : il l'aimait comme sa mère et n'avait d'autre ambition que de la faire aimer.

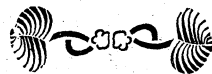
Comment lui vint l'idée de construire la Chapelle de Notre Dame de Paradis ? Au commencement du xvi^e siècle, les Hennebontais avaient le plus vif désir

de témoigner à Marie leur reconnaissance pour les innombrables bienfaits qu'ils en avaient reçus dans le cours des siècles. Au dire de l'auteur de Notre-Dame de France ou de l'Histoire du culte de la Sainte Vierge en France (1) « on avait déjà construit une chapelle en l'honneur de Notre Dame de Paradis, sur une petite colline de la Place de Paradis, au bord d'un étang, dont l'emplacement a été occupé plus tard par l'hôpital et les jardins voisins. Sur le penchant de la colline existait un bois à l'ombre duquel se reposaient les pèlerins. »

Les Hennebontais trouvaient que cette chapelle n'était digne ni d'eux ni de la Vierge. Aussi, quand François Michart, qui incarnait en lui la piété de ses contemporains envers Marie, proposa de construire une belle chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Paradis, le sentiment populaire fit explosion : il venait de traduire la pensée qui se trouvait dans tous les cœurs.

Il résolut de consacrer à ce projet son temps et son argent, sa vie tout entière. Avec une volonté de fer qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter, qu'aucune opposition ne pouvait décourager, entraîné par-dessus tout par une force surnaturelle irrésistible, il se mit à l'œuvre.

(1) Tome IV, p. 580.



CHAPITRE II.

LA PLACE DE PARADIS.

Les remparts de la ville close qui subsistent encore aujourd'hui, les tours de Broérec, la Tour des Carmes, les murailles de Rospader, du Quai, la tour Saint-Nicolas ne datent que des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, mais ils doivent reproduire assez exactement les contours de la première enceinte. Celle-ci étant trop étroite pour contenir les habitants qui s'y pressaient, on traça, de bonne heure, une nouvelle rue, partant de la porte Broérec, dans la direction de l'est. De nombreuses maisons furent dès lors bâties en dehors des remparts.

On eut la sagesse de dessiner au milieu de la nouvelle ville l'emplacement d'une grande place, qu'on nomma Place du Paradis. Au milieu s'élevait une croix en pierre, appelée elle-même Croix de Paradis.

Ce fut là que pendant plusieurs siècles on exécuta les criminels condamnés à mort. L'une des exécutions les plus célèbres fut celle de l'écuyer Christophe de Quellenec, originaire de Caudan, gentilhomme de très bonne maison, marié, âgé de 28 ans, convaincu d'avoir excité à la sédition les habitants du pays d'Auray. Le Livre historial du couvent des Carmes d'Hennebont nous a laissé le récit de sa conversion et de sa mort. Une fois arrêté, il se laissa aller, pendant huit ou dix jours, à un désespoir si profond qu'il excitait la pitié de tous ceux qui le voyaient et l'entendaient. Conduit

de Port-Louis à Hennebont pour être exécuté, il se sentit tout à coup, vers trois heures du soir, touché par la grâce de Dieu, et confessa au P. Anastase toutes les fautes de la détestable vie qu'il avait menée depuis plusieurs années, et qui était connue de tout le monde. Il affirma devant tous qu'il devait



PLACE DE N. D. DE PARADIS

son salut, après Dieu, au scapulaire du Mont-Carmel, qui, d'ailleurs, l'avait préservé plusieurs fois de la mort sur les champs de bataille, et avait amorti le choc des balles ennemies. Il demanda au P. Anastase la faveur d'être enterré dans la chapelle des Carmes. Il fut décapité le 22 juillet 1675 sur la place de Paradis et inhumé vers 7 heures du soir, sans sonnerie ni solennité (1).

C'est sur cette place que François Michart résolut de bâtir une chapelle en l'honneur de Notre Dame. Il construisit un petit oratoire en planches auprès

(1) Livre historial du couvent des Carmes en 1625.

de la Croix de Paradis, et y plaça un tronc pour recevoir les offrandes des fidèles. Aussitôt, comme s'ils n'eussent attendu que ce signal, les habitants de la ville et des paroisses voisines accourent en foule, apportant des offrandes. Michart avait rêvé de bâtir une belle chapelle en l'honneur de Notre Dame, mais la générosité du peuple dépassant toutes ses espérances, il traça, de concert avec un architecte dont le nom n'est malheureusement pas venu jusqu'à nous, le plan de l'église actuelle. C'était audacieux, certes, mais il savait qu'avec l'aide de la Vierge on peut vaincre tous les obstacles.



CHAPITRE III.

LES AUTORISATIONS.

Avant de commencer les travaux, Michart dut solliciter l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques et de la sénéchaussée. L'abbesse de la Joie, qui, depuis 1453, avait hérité de tous les droits du Prieur de Lochrist sur la paroisse de Saint-Gilles, et le vicaire perpétuel donnèrent sans peine leur consentement. Muni de cette double autorisation, François Michart employa ses premières ressources à faire extraire des moellons dans l'enclos de l'Abbaye, et bientôt la Place de Paradis fut couverte de matériaux.

Le 10 août 1514, le Général de la paroisse, c'est-à-dire le Conseil des notables chargé de l'administration des biens temporels, imitant l'abbesse de la Joie, le nomma gouverneur et administrateur, avec mission de recueillir les offrandes et de les consacrer à la construction de l'édifice.

Le 14 août 1514, Jean Daniélo, vicaire général du cardinal Laurent Pucci, évêque de Vannes, lui permit de bâtir, sous le vocable de *Notre Dame de Paradis*, la chapelle projetée, et accorda, en outre, une indulgence de 40 jours aux fidèles qui par leurs aumônes contribueraient à cette construction.

Mais une opposition très vive devait surgir du côté de la sénéchaussée.

L'une des vingt-sept cours ou sénéchaussées royales de la province de Bretagne avait son siège à Hennebont. On l'appelait au xvi^e siècle, Cours d'Hennebont et Nostang, et au xvii^e, Cour de Hennebont,

Port-Louis et le port de Lorient. Sa juridiction s'étendait sur un vaste territoire.

Le procureur du roi auprès de la sénéchaussée souleva plusieurs difficultés. Michart parut devant la Cour, le 7 septembre 1514. Rempli de confiance dans la bonté de sa cause et dans la protection de Notre Dame, il ne douta pas un instant du succès ; plein de son sujet, il avait prévu toutes les objections qu'on pouvait lui faire et les arguments décisifs qu'il voulait leur opposer.



CHAPITRE IV.

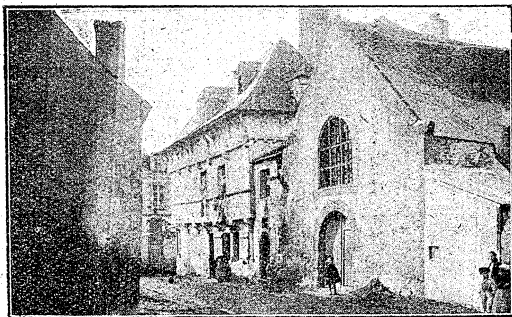
MICHART DEVANT LA COUR DE LA SÉNÉCHAUSSEE.

L'érection d'une chapelle sur la Place de Paradis, dit d'abord le procureur du roi, nuira aux foires et aux marchés qui s'y tiennent.

Si le peuple ne s'était pas déclaré pour Michart, ce premier obstacle eût été insurmontable. A aucune époque les Hennebontais ne permirent à personne, pas même au roi, de toucher, malgré eux, à la Place de Paradis qu'ils ont toujours considérée comme l'une des plus belles de la contrée, et dont ils ont été, en tout temps, très fiers. En 1630, Antoine Baurin, écuyer, sieur de Mouchon, obtient du roi la permission de bâtir une nouvelle halle sur la place de Notre Dame ; l'opposition fut si violente de la part de la communauté qu'il dût, malgré l'autorisation royale, abandonner son projet et construire dans la ville close, auprès de l'auditoire. Mais cette fois, le peuple tout entier appuyait la demande du maréchal-ferrant : il savait bien que la chapelle ne ferait qu'embellir la place et ne nuirait en rien aux foires ni aux marchés qui, d'ailleurs, dans ce pays, se tiennent presque toujours auprès des églises.

La seconde difficulté opposée par le procureur était tirée de la situation des Carmes : Ces religieux ne vivant que d'aumônes, leur couvent sera compromis jusques dans son existence, car les dons des fidèles iront à la nouvelle chapelle.

Michart n'eut pas de peine à réfuter cette objection. Les Pères Carmes tirent leurs principales ressources des prédications qu'ils font en ville et dans le diocèse ; dès lors la construction de la chapelle de Notre Dame ne saurait leur causer un grand préjudice.



VIEILLE SÉNÉCHAUSSEE D'HENNEBONT

Restait une troisième difficulté sur laquelle le procureur insista particulièrement. Les édifices religieux de la paroisse d'Hennebont suffisent amplement pour les besoins du culte.

Avec son ferme bon-sens, Michart fit justice de cette objection qui d'abord paraissait sérieuse. L'église paroissiale de Saint-Gilles, dit-il, insuffisante pour contenir les fidèles, se trouve, en outre, située dans le voisinage de l'hôpital Saint-George. Or, à certaines époques, cette maison regorge de malades ; on entasse dans le cimetière les cadavres des pestiférés ; les fidèles peuvent prendre peur et abandonner l'église. Où iront-ils remplir leurs devoirs religieux ? La chapelle des Carmes est trop petite ; celle

de l'Abbaye de la Joie est trop loin ; les autres sont dépourvues d'un service régulier. Un jour peut-être, vous aurez besoin de la chapelle de Notre Dame de Paradis pour remplacer l'église paroissiale. Il était bon prophète.

Enfin, avec une véritable éloquence, il fit valoir son meilleur argument : le vœu unanime de la population.



CHAPITRE V.

GRANDIOSE MANIFESTATION SUR LA PLACE

DE PARADIS.

Les réponses nettes et précises de François Michart, sa loyauté, l'accent irrésistible de sa parole, avaient fait une profonde impression sur la cour de la sénéchaussée. Les magistrats, vivant chaque jour au milieu de leurs concitoyens, connaissaient toute la force du principal argument qu'il venait de développer devant eux : le vœu de la population. Ils résolurent de faire une descente sur la Place, le 14 septembre.

Cette décision qui semblait présager une réponse favorable fut, en quelques instants, connue de toute la ville.

Durant ces huit jours, dans la cité et dans les campagnes environnantes, on ne parla que de la construction de la chapelle. Chacun exprimait à ce sujet ses craintes et ses espérances. Le sentiment populaire s'exaltait, et, comme un torrent sans cesse grandissant, il devait emporter tous les obstacles.

Au jour fixé, le 14 septembre, tous les habitants d'Hennebont, nobles, bourgeois, manants, ouvriers, paysans, étaient sur la Place, bien résolus à réclamer la construction de la chapelle. Tout à coup, une voix se fait entendre : Voici la Cour ! et cette masse d'hommes s'écarte pour laisser passer les magistrats. Le silence se fait pendant que le sénéchal, l'alloué, le lieutenant et le procureur du roi parcourent la

place du Paradis. Michart les accompagne et leur indique l'endroit précis où il veut construire la nouvelle chapelle, l'angle sud-est de la place où elle ne saurait nuire, en aucune manière, aux foires ni aux marchés.

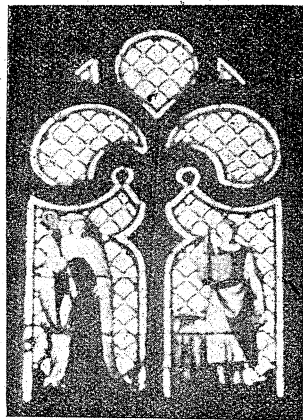
Tous les yeux sont fixés sur les juges ; les cœurs sont saisis par la même émotion ; un même cri sort de toutes les poitrines : Nous voulons la chapelle !

Devant une pareille manifestation, toute opposition devenait inutile : la cour céda.

Ce fut un enthousiasme universel.

Les Hennebontais allaient enfin acquitter envers leur Reine une dette qui grandissait avec les siècles. La joie qui était dans les cœurs rayonnait sur tous les visages. On s'empressait autour de Michart pour le remercier et le féliciter.

Ce fut assurément l'un des plus beaux jours de l'histoire d'Hennebont.



VITRAIL DE FRANÇOIS MICHART
ET DE L'ABBESSE DE LA JOIE

CHAPITRE VI.

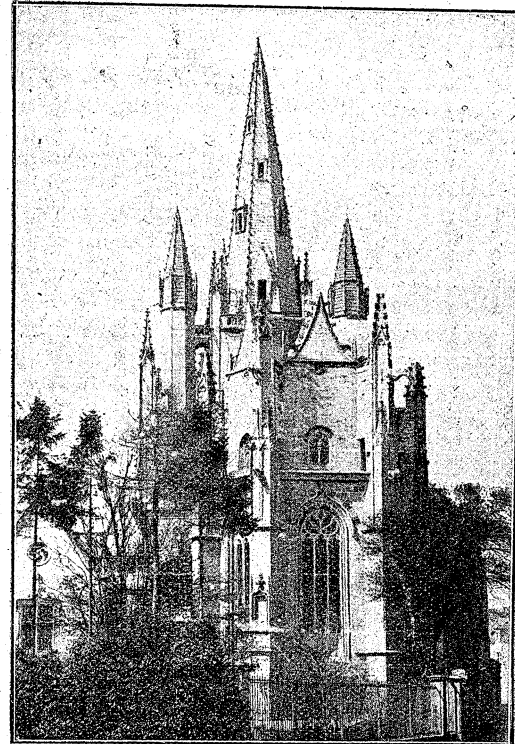
CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE.

François Michart, ayant enfin obtenu toutes les autorisations nécessaires, se hâta de commencer les travaux.

Les habitants de la ville et des campagnes voisines continuaient d'accourir en foule dans le petit oratoire en planches construit auprès de la Croix de Paradis, apportant leurs généreuses offrandes pour la nouvelle construction. La chapelle de Notre-Dame de la Joie, en Merlevenez, de Kernasclédén, en Saint-Caradec-Trégomel, furent bâties par les seigneurs de ces contrées ; Notre Dame de Paradis fut l'œuvre des petites fortunes : point de dons princiers, mais l'obole du bourgeois, de l'artisan, de l'ouvrier. On peut dire que ce fut du sein de la pauvreté que sortirent, à la voix du dévot serviteur de Marie, les centaines de mille livres qu'il fallut trouver pour réaliser le plan de l'architecte. Qui pourrait dire les sacrifices, les privations que s'imposèrent les Hennebontais pour faire face à ces énormes dépenses ? Mais c'était pour Marie qu'ils le faisaient ; ils ne pouvaient rien refuser à leur bonne Mère.

Vers la fin de l'année 1514, Guillemette Rivallen, abbesse de la Joie, posa solennellement, comme c'était son droit, la première pierre du nouvel édifice. Elle fit don d'une pièce d'or appelée un *désir*, valant dix ducats, ou 100 livres. Elle ne pouvait, en ce moment, donner une somme plus considérable,

car un incendie venait de détruire, quelques années auparavant, l'église du monastère de la Joie, la trésorerie, le chapitre, le dortoir et une grande partie du cloître, et la construction de l'abbaye absorbait toutes les ressources.



CHAPELLE DE N. D. DE PARADIS

(Photo Guyonvarch).

Tout le monde prit part à la construction de la chapelle. Les riches ne se contentaient pas de dé-

poser leur offrande, ils nourrissaient la plupart des hommes qui travaillaient sous la direction de l'architecte ; les ouvriers de la ville quittaient leurs chantiers pour extraire des pierres, pour abattre des arbres ; les paysans des environs s'imposaient volontairement des corvées, charroyaient les pierres et les pièces de bois.

Cependant, malgré la générosité des Hennebonnais et des pèlerins, les ressources devinrent bientôt insuffisantes. Aucun obstacle ne pouvait arrêter le zèle de Michart : il avait promis une magnifique chapelle à Notre Dame, il voulait tenir parole. Avec cette foi simple et courageuse qui le caractérisait, il prit le parti de parcourir le diocèse de Vannes, d'aller de ville en ville, de paroisse en paroisse, tendre la main aux dévots serviteurs de Marie. A cet homme, qui ne connaissait pas les sciences humaines, mais qui avait l'éloquence du cœur, et parlait de la Vierge en terme enflammés, on ne pouvait refuser une obole. Aussi, à chaque voyage, il recueillait d'abondantes aumônes et revenait les mains pleines. Un autre résultat de ces pérégrinations, fut de mieux faire connaître, dans le diocèse, le culte de N. D. de Paradis.



CHAPITRE VII.

CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE DE N. D.

DE PARADIS.

Pour achever de purifier le cœur de ses bons et fidèles serviteurs, pour dégager leurs vues de tout élément naturel, pour les rendre pleinement dignes de la mission qu'il daigne leur confier, Dieu aime à les faire passer par le creuset des souffrances. François Michart, qui avait une noble tâche à remplir, connut l'épreuve. Nous nous contenterons de dire que sa constance n'en fut pas un seul moment ébranlée, et que, d'ailleurs, il ne tarda pas à recevoir sa récompense.

Le temps était venu de consacrer la chapelle. La partie supérieure étant achevée et pouvant être livrée au culte, Michart la fit séparer, par une cloison en bois, du bas de l'édifice auquel on travaillait encore, et s'occupa de trouver l'évêque consécrateur.

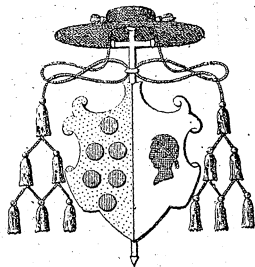
L'évêque de Vannes, à cette époque (1513-1531) était le cardinal Laurent Pucci, originaire de Florence, grand pénitencier, qui résidait en Italie, et ne vint jamais exercer ses fonctions épiscopales dans le diocèse. Il mourut à Rome le 19 septembre



Laurent Pucci
Cardinal, évêque de Vannes
1514 - 1531

1531. Mgr Geoffroy Le Borgne suppléait le cardinal, en qualité de suffragant ou de vice-président du diocèse. Il était originaire du diocèse, probablement de Questembert, religieux de l'ordre des Carmes, prieur du Bondon, en 1511, puis recteur de Saint-

Salomon et de Limerzel ; il était revêtu du caractère épiscopal et portait le titre d'évêque de Tibériade *in partibus infidelium*. Dom Yves Josse, prêtre d'Hennebont, fut choisi pour faire les démarches nécessaires auprès du prieur du Bondon et lui demander de consacrer la nouvelle chapelle. Il réussit dans sa mission, et, sans retard, le prélat l'accompagna à son retour.



Antoine Pucci
Cardinal, évêque de Vannes
1531 - 1544

La cérémonie de la consécration eut lieu le 19 juin 1524, le troisième dimanche du mois, et, dans la suite, on célébra l'anniversaire de la dédicace le troisième dimanche de juin. « La chapelle N. D. de Paradis, dit un ancien titre de l'abbaye de la Joie, fut dédiée et consacrée par un évêque portatif de l'ordre des Carmes, demeurant au Bondon, près Vannes, appelé et défrayé par François Michart, qui fit tous les frais de la cérémonie (1). »

Ce fut au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles que l'évêque procéda à la consécration de l'édifice.

Michart était au comble de ses vœux : Notre Dame de Paradis avait enfin une chapelle digne d'elle.

(1) On peut voir les croix de la consécration sur les murailles des nefs latérales et du chœur, et sur la table d'un autel en pierre qui date de cette époque et qui se trouve actuellement placé dans le square de la basilique.

CHAPITRE VIII

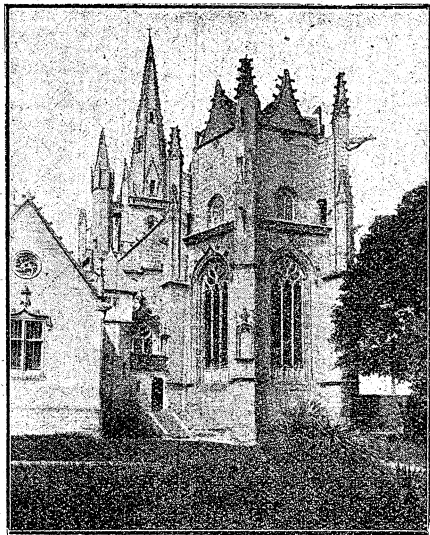
CONSTRUCTION DE LA MAISON DES PRÊTRES.

François Michart était d'une activité prodigieuse. Quand on songe qu'un simple ouvrier, sans instruction et sans fortune, forma l'audacieux projet de construire cette magnifique chapelle de Notre-Dame de Paradis, qu'il réussit à faire partager son enthousiasme au peuple hennebontais, à triompher de tous les obstacles, à recueillir plusieurs centaines de mille livres, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer en lui, la foi ardente qui soulève les foules, ou l'énergie qui mène à bonne fin une telle entreprise.

A peine les cérémonies de la consécration étaient terminées, que Michart conçut un autre projet. La maison de Dieu et de la Vierge se dressait fièrement sur la Place, mais, où logeraient les prêtres attachés au service de la chapelle ? Après avoir obtenu le consentement de l'abbesse, il acquit, par un acte du 26 décembre 1526, au prix de 60 livres monnaie, de Bertrand Garreau, habitant la rue Neuve, une pièce de terre appelée le « pré Henriette du Botderff ». Il y fit bâtir une maison pour le clergé. L'architecte de la chapelle en traça le plan ; les habitants s'imposèrent des corvées pour le transport des matériaux ; les ouvriers se mirent à l'œuvre et construisirent rapidement, en pierres de taille, le nouvel édifice. Il était situé dans le voisinage de l'église. Il avait un jardin et un parc, le tout clos de murs. On l'appela la « Maison des Prêtres », et c'est là qu'habitaient les prêtres chargés de desservir la chapelle de Notre-Dame.

Plus tard, à la fin du xvi^e siècle, quand l'hôpital Saint-Georges, voisin de l'ancienne église paroissiale de Saint-Gilles et de la porte Broérec, fut détruit pendant les guerres de la Ligue, on affecta aux malades pauvres une partie de la maison, le rez-de-chaussée, tandis que les étages supérieurs restaient réservés aux prêtres. C'est pourquoi on lui donna le nouveau nom de Maison et d'Hôpital des Pauvres.

En 1634, les malades furent transférés dans le nouvel hôpital, Saint-Louis, ou Hôtel-Dieu, qui venait



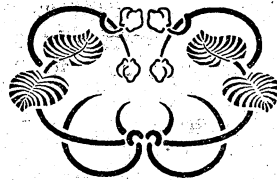
FAÇADE SUD-EST DE LA CHAPELLE

d'être construit. Ils furent remplacés pendant quelque temps par les Pères Capucins, l'abbesse de la Joie ayant mis gracieusement cet asile à leur disposition, en attendant que leur couvent fût achevé.

En juin 1662 parut un édit royal qui prescrivait l'établissement d'hôpitaux généraux dans la

ville et dans les gros bourgs du royaume. La communauté d'Hennebont y opposa une vive résistance, et ce ne fut qu'en 1679 qu'elle se décida à obéir aux injonctions formelles du duc de Chaulnes, gouverneur de la province. Par acte du 12 mai de cette

année, elle acquit de l'abbesse de la Joie, moyennant une somme de 2.000 livres tournois, la maison bâtie par François Michart et qui avait porté tour à tour les noms de Maison des Prêtres et de Maison des Pauvres. Elle en fit l'Hôpital général, sous le vocable de saint Yves. Cet établissement avait un but tout différent de celui de l'Hôtel-Dieu. Il était réservé aux pauvres invalides, aux mendiants de la ville, aux vieillards infirmes, aux enfants trouvés. En 1752, il renfermait une cinquantaine de personnes.



CHAPITRE IX.

MORT ET FUNÉRAILLES DE FRANÇOIS MICHART.

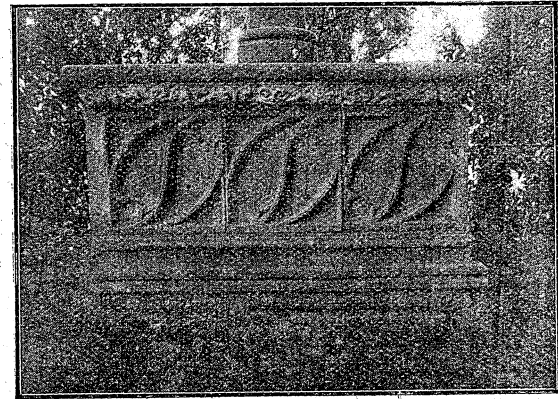
François Michart n'eut pas, sur cette terre, la joie de voir s'achever la construction de la chapelle de Notre Dame de Paradis. Il touchait à sa dernière heure : le fruit était mûr et Dieu le détacha pour le recueillir dans la demeure éternelle. Sa mort fut le digne couronnement de sa vie. Dans ses derniers jours, sa confiance en Dieu et en Marie devint encore plus vive. On raconte que saint Ildefonse, s'avancant vers un autel consacré à Marie, vit la Vierge lui offrir un riche manteau. Sans nul doute, Notre Dame de Paradis dut venir au devant de son dévot serviteur pour le revêtir du manteau de la gloire céleste et l'introduire dans son beau royaume du ciel.

François Michart mourut le 1^{er} avril 1527.

Ce fut un deuil général pour la ville. Michart avait été véritablement l'âme d'Hennebont pendant les vingt années qui venaient de s'écouler. Il avait su communiquer sa foi et son enthousiasme à ses compatriotes, les intéresser à la construction de la chapelle, et, grâce à l'appui de la sympathie publique qui ne lui fit jamais défaut, il put réaliser la plus grande partie du projet qu'il avait conçu. Les Hennebontais avaient peine à croire que Dieu eut appelé à lui cet incomparable ouvrier, avant que son œuvre ne fût entièrement terminée. On avait encore besoin de lui ; aussi ne pouvaient-ils se résigner à la séparation définitive, et gardèrent-ils son

corps jusqu'au 5 avril. Pendant les cinq jours, une foule sans cesse renouvelée, se pressa dans la chambre où étaient exposés les restes du bon maréchal-ferrant.

Ses funérailles furent un triomphe. Depuis la grandiose manifestation qui eut lieu sur la place de Paradis, quand le peuple hennebontais tout entier, entourant Michart, réclama à grands cris, la construction de la chapelle, on n'avait pas vu pareille foule ; les fidèles de la région étaient venus se joindre à ceux d'Hennebont, pour rendre leurs derniers



AUTEL PRIMITIF
DE LA CHAPELLE DE N. D. DE PARADIS

devoirs au grand serviteur de Marie. Tous pleuraient comme s'ils avaient perdu un membre de leur famille.

On l'enterra dans la nouvelle chapelle. C'est là que son corps, sous la garde de Notre Dame, attend la résurrection glorieuse.

En 1899, on fit des réparations dans l'église pa-

roissiale, à l'occasion des solennités du 2^e centenaire du vœu ; on abaissa le sanctuaire de deux marches, on pratiqua des fouilles dans le chœur. On découvrit les trois autels primitifs, le maître-autel au fond de l'abside, les deux autres adossés au mur est du transept, puis plusieurs pierres tumulaires qui recouvraient des ossements, notamment en face de l'autel principal, dans l'endroit réservé aux vicaires perpétuels. Mais, malgré toutes les recherches, aucune inscription, aucun indice ne permit de retrouver le tombeau de François Michart. C'eût été pourtant une grande joie pour les Hennebontais de vénérer la tombe d'un homme qui reste l'une des gloires les plus pures d'Hennebont.



CHAPITRE X.

ACHÈVEMENT DE LA CHAPELLE.

Après avoir rendu leurs derniers devoirs à François Michart, les habitants d'Hennebont se réunirent dans le bas de l'église, sous la présidence du sénéchal, en présence d'un député de l'administration diocésaine, à l'effet de lui donner un successeur capable de continuer son œuvre et de la mener à bonne fin.

Leur choix tomba sur Jean Floho.

A quelle époque la chapelle et la tour de Notre-Dame de Paradis furent-elles entièrement terminées ? En 1802, on dut, pour réparer le sommet de la flèche, descendre la croix qui la surmontait. Or, dans le globe de tôle qui entourait le pied de cette croix, on trouva une plaque de cuivre roulée que l'on peut voir aujourd'hui encore à l'Hôtel-de-Ville et qui porte l'inscription suivante :

LE HAUT de la tour de cette Eglise
commencée en 1513 et finie en 1530, ayant
été abattu par l'ouragan de décembre
1705, a été rétabli, et une nouvelle croix
plantée le 3 septembre 1709 par les soins de
M^{re} écuyer Charles Bréart, sénéchal, et
Mathieu Boutouillic, et des aumônes
de la ville d'Hennebont.

D'après cette inscription, la chapelle de Notre-Dame aurait été bâtie de 1513 à 1530. Ces deux dates sont-elles exactes ?

La première semble assez rapprochée de la vé-

rité, car, si la sénéchaussée ne donna son assentiment qu'après la descente qu'elle fit sur la place le 14 septembre 1514, en réalité François Michart avait déjà préparé à l'avance tous les matériaux de son



LA TOUR DE LA CHAPELLE
DE N. D. DE PARADIS

œuvre ; peut-être même les travaux étaient-ils commencés.

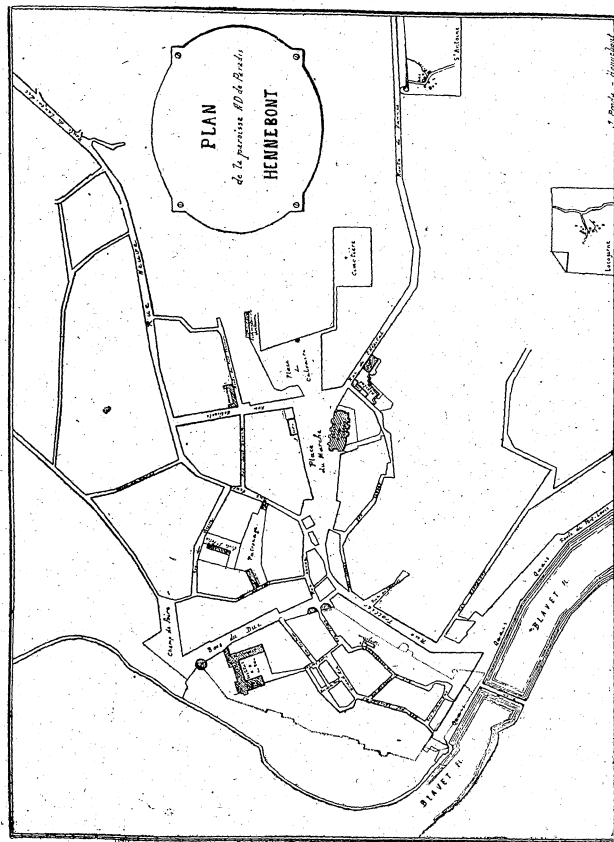
La seconde peut indiquer la fin des travaux de la chapelle proprement dite. Mais la tour était-elle entièrement terminée à cette époque ? On n'oserait l'affirmer, car la construction de la tour et de la flèche dut demander un temps considérable. Nous savons d'autre part que Ber-

part que Bertrand de Marillac, professeur de théologie et vicaire général de son frère Charles, évêque de Vannes, donna, le 30 mai 1554, à un paroissien de Saint-Gilles, une lettre de recommandation qui l'autorisait à parcourir le diocèse et à solliciter les dons des fidèles « afin de continuer et d'achever la chapelle de Notre Dame de Paradis. » Il accorda quarante jours d'indulgences aux généreux bienfaiteurs.

Le nom de l'architecte de la chapelle n'est pas

venu jusqu'à nous. Avec celui de Michart, il méritait cependant de passer à la postérité.

On travaillait alors pour le seul amour de Dieu, sans souci de la gloire humaine.



CHAPITRE XI.

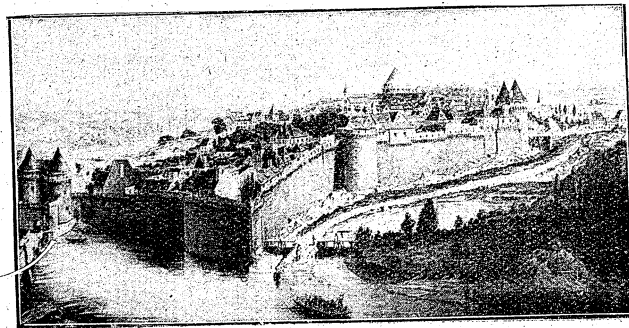
LA CHAPELLE DE N. D. DE PARADIS DEVIENT L'ÉGLISE PAROISSIALE D'HENNEBONT.

A l'époque où François Michart conçut le dessein de bâtir la chapelle de N. D. de Paradis, l'ancienne église paroissiale d'Hennebont, appelée Saint-Gilles-Trémoc, existait encore en dehors de la ville close, auprès de la contrescarpe, en face de la porte Broërec, aujourd'hui porte Prison. Tout auprès se trouvait le premier hôpital connu de la ville, l'hôpital Saint-Georges, dont les dépendances étaient à cheval sur le petit ruisseau qui se jette dans le Blavet.

La paroisse de Saint-Gilles d'Hennebont possédait, à une demi-lieue de la ville, une chapelle tréviale appelée Saint-Gilles-des-Champs.

En ces temps-là, où les maladies contagieuses jetaient la terreur au milieu des populations et faisaient de nombreuses victimes, le voisinage de l'hôpital Saint-Georges qui, à certaines époques, regorgeait de pestiférés, pouvait devenir dangereux et par suite écarter les fidèles de l'église paroissiale. Dès 1514, Michart avait exprimé ces craintes devant la cour de la sénéchaussée, qui hésitait à accorder l'autorisation de construire la chapelle de N. D. de Paradis. « Un jour, disait-il, vous aurez besoin d'une chapelle pour remplacer l'église paroissiale. Les événements lui donnèrent raison. Vers la fin de 1582, une épidémie sévit avec tant de violence, le nombre des pestiférés entassés dans le cimetière

fut si considérable, que les fidèles prirent peur et refusèrent de fréquenter l'église de Saint-Gilles. Du 11 novembre 1582 jusqu'au mois de février de l'année suivante, les baptêmes durent se faire dans la chapelle de Notre Dame de Paradis, au faubourg d'Hennebont, par cause des pestiférés que l'on enterre au cimetière de l'église de Saint-Gilles. »



VILLE-CLOSE

(Plan reconstitué par M. Heudier.)

Le service du culte reprit dans l'église paroissiale dans le courant de février, mais ce ne fut pas pour longtemps. « Au mois d'août 1590, fut l'église parochiale transférée à Notre Dame de Paradis, pour le démolicement advenu de l'église Saint-Gilles. » (Reg. bapt.). Cette ancienne église et l'hôpital Saint-Georges, situés auprès des remparts, souffrirent beaucoup des différents sièges que la ville close avait eu à soutenir ; ils furent définitivement ruinés en 1590, pendant les guerres de la Ligue.

Longtemps les paroissiens d'Hennebont se regardèrent comme des exilés dans la chapelle de Notre-Dame : ils gardaient toujours l'espoir de rebâtir leur église de Saint-Gilles, mais ils durent, faute de

ressources, renoncer à leur projet. L'emplacement fut vendu pour y construire des maisons.

Lorsqu'on déblaya le terrain pour la première construction, parmi les ruines, on trouva, d'après la Chronique des Carmes, une vieille statue de saint Gilles que l'on déposa dans la nouvelle église. Ne serait-ce pas la statue de saint Gilles, actuellement placée au chevet de l'édifice ?

Cette première maison, détruite par le feu à une date inconnue, fut remplacée par une hôtellerie portant comme enseigne l'image de saint Michel. Celle-ci devint, à son tour, le 8 novembre 1669, la proie des flammes. Ces deux incendies qui éclatèrent ainsi coup sur coup, firent dire au P. Carme rédacteur de la Chronique, « que peut-être Dieu ne voulait pas que l'on profanât ce lieu saint et sacré, dans lequel on avait célébré le sacrifice de la messe et fait toutes les fonctions du culte. »

Voilà dans quelles circonstances la chapelle de Notre Dame de Paradis devint, en 1590, l'église paroissiale d'Hennebont.



CHAPITRE XII.

LES DROITS DE L'ABBESSE DE LA JOIE SUR L'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE PARADIS.

De nombreuses difficultés surgirent, à certains moments, même du vivant de François Michart, entre l'abbesse de la Joie et les habitants d'Hennebont, au sujet de l'église de Notre Dame de Paradis : elles devaient se renouveler jusqu'à la Révolution.

Pour les comprendre, il est nécessaire de connaître le droit de l'abbesse de la Joie sur la paroisse de Saint-Gilles-Trémoëc.

À Lochrist, il existait jadis un prieuré dit « Prieuré de Sainte-Croix de Lochrist », fondé par saint Gildas, d'après les uns, vers le ^{xii}^e siècle seulement selon les autres. Le prieur comptait, parmi ses nombreux et importants privilèges, le droit de *recteur-primitif* de la paroisse de Saint-Gilles-Trémoëc. A ce titre, il percevait les dîmes, et aussi une partie des oblations déposées dans l'église paroissiale et dans toutes les chapelles. Il choisissait, en cas de vacance, l'ecclésiastique qui devait desservir la paroisse, avec la qualité de vicaire perpétuel et le présentait à la collation de l'évêque.

Or, au milieu du ^{xv}^e siècle, par deux bulles pontificales, datées de 1453 et 1455, le prieuré de Lochrist fut annexé à l'abbaye de la Joie, et tous les privilèges attachés à cet antique bénéfice passèrent à l'abbesse. Celle-ci, en sa qualité de prieure de Lochrist, acquit ainsi sur la paroisse de Saint-Gilles

d'Hennebont des droits importants. C'est en vertu de ces privilèges et de ces droits qu'elle autorisa François Michart à construire la chapelle de Notre-Dame de Paradis et qu'elle le nomma gouverneur et administrateur, avec la mission de recueillir les offrandes des fidèles. A différentes reprises, les habitants de la ville essayèrent d'écarter cette tutelle, mais les droits de l'abbesse étaient si indiscutables que les tribunaux ne purent que les reconnaître et les sanctionner.

Pour marquer cette dépendance, l'abbesse faisait porter sa crosse par un de ses vassaux et la placer sur le maître-autel aux quatre principales fêtes de l'année, à la fête de l'Assomption et à l'anniversaire de la dédicace de l'église, le dimanche après la Saint-Jean.



UNE ABBESSE DE LA JOIE

TROISIÈME PARTIE

Historique du Vœu de 1699

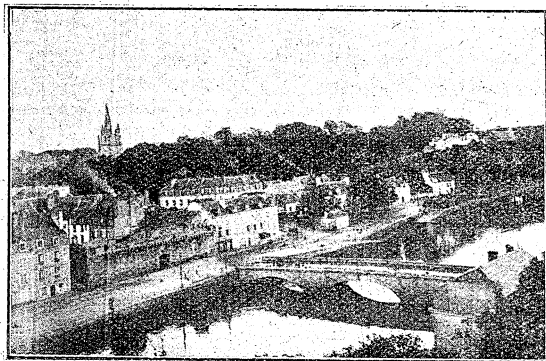
CHAPITRE I.

LES EPIDÉMIES A HENNEBONT PENDANT

LES XV^e, XVI^e, XVII^e SIÈCLES.

La ville d'Hennebont fut très éprouvée, dans les siècles passés, par les maladies contagieuses. L'étang et les marais qui la bornaient au sud, les eaux du Blavet, soumises au flux et au reflux, qui envahissaient et découvriraient tour à tour, le long des rempart, le terrain sur lequel on devait élever plus tard la rue de la Levée, l'exiguïté des rues et le défaut d'hygiène offraient, certes, des conditions favorables à l'éclosion de ces épidémies, mais ne suffirent pas cependant à les expliquer. On doit rechercher les causes déterminantes de la plupart de ces fléaux qui faisaient partout d'effrayants ravages dans les influences pernicieuses qui s'étendaient alors sur toute l'Europe, l'Asie, l'Amérique. Au xv^e siècle, la peste parcourt l'Asie-Mineure, l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne ; au xviii^e, elle fait encore d'innombrables victimes à Marseille et dans plusieurs villes de la Provence et du Languedoc. A toutes les épo-

ques, de quelque nom qu'elle ait été désignée, peste, fièvre maligne.. la contagion fit des coupes sombres dans la population hennebontaise.



VIEUX REMPARTS

L'épidémie de 1639 et de 1640 fut l'une des plus meurtrières. La ville fut obligée de prendre à cens au Domaine royal, pour y installer ses malades, plusieurs terrains vains et vagues : la place située au-dessus de la Croix de Notre Dame, la contrescarpe, le jardin et le grand pâtis qui avoisinaient l'hôpital et le Bois du Duc « pour servir de Santé ». L'on enterra dans ce dernier plus de *deux cents personnes* mortes de la peste.

Mesures préventives contre les épidémies.

Pour prévenir et combattre ces maladies, les magistrats de la cité prenaient les mesures les plus énergiques. Les taxer d'imprévoyance, comme on le fait quelquefois, serait une erreur et une injustice. On peut dire qu'ils poussaient la prudence jusqu'à la minutie.

On peut ranger les dispositions qu'ils prenaient sous deux chefs principaux : mesures préventives contre une épidémie menaçante ; mesures défensives contre une épidémie confirmée.

Ils commençaient par interdire toute communication entre Hennebont et les villes contaminées. On établissait des gardes à l'entrée de la ville et sur les routes pour écarter les voyageurs qui venaient de ces localités.

Le 4 juillet 1639, pour empêcher l'épidémie qui régnait à Quimper-Corentin et à Quimperlé de se propager jusqu'à Hennebont, l'assemblée générale convoquée par le syndic nomme quatre habitants de la ville, deux bourgeois et deux artisans, pour faire la garde, dès le lendemain, sur la route de ces deux villes, près de Sainte-Catherine, et un cinquième pour veiller sur l'entrée même de la cité, au cas où un voyageur aurait échappé à la vigilance des premiers gardes. Défense est faite d'acheter des marchandises provenant de ces deux villes, sous peine de confiscation et de 20 livres d'amende.

Les Irlandais vagabonds qu'on accusait d'avoir été, à plusieurs reprises, les premiers propagateurs de l'épidémie, devaient quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

Mesures défensives.

Quand, malgré les précautions les plus minutieuses, la maladie contagieuse avait pénétré dans la cité et commençait à faire des victimes, les magistrats



JEAN LE ROUX

et les médecins opéraient une descente dans la maison du malade pour se rendre compte, par eux-mêmes, de la nature du mal.

Pour empêcher la maladie de se répandre, on ordonnait aux personnes « soupçonnées » ou atteintes de contagion de rester chez elles, sans communication avec les personnes du dehors ; parfois on allait jusqu'à « cadenasser » la porte. Avant de rouvrir une maison qui avait abrité des pestiférés, il fallait la désinfecter et la faire visiter par les juges de la senéchaussée.

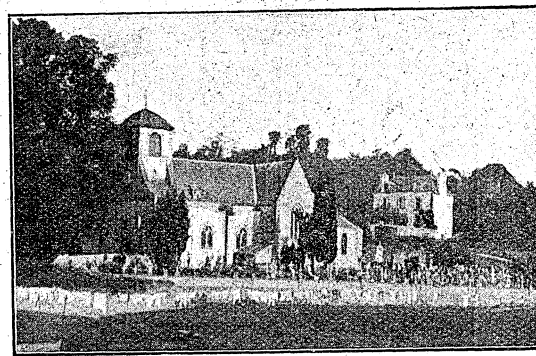
D'autres malades étaient transportés au Bois du Duc où ils avaient bon air, et où ils étaient logés dans une maison louée par la communauté ou dans des cabanes en planches. On prenait la précaution de les faire venir en ce lieu par eau ou par une poterne voisine de la tour des Carmes, sans passer par la ville.

Pendant ces épidémies, la communauté de ville s'imposait tous les sacrifices nécessaires pour payer le personnel qu'elle employait au service des malades, les frais de nourriture et de pharmacie. Une commission permanente, munie des pouvoirs de l'assemblée générale, veillait sur l'organisation du service des pestiférés ; deux commissaires, choisis chaque semaine, parmi les principaux habitants de la ville, étaient chargés d'assurer aux malades renfermés dans leurs maisons, ou dans les huttes du Bois du Duc, la nourriture et les soins nécessaires. Les hommes dévoués ne faisaient jamais défaut.

La communauté choisissait aussi des hommes pour « désaïrer » les maisons, c'est-à-dire pour désinfecter, pour enlever le « mauvais air ». On leur donnait quarante écus par mois. Sans doute les moyens de désinfection sont aujourd'hui plus perfectionnés : les applique-t-on avec la même rigueur ?

En considérant l'ensemble des mesures prises à

cette époque pour écarter les maladies contagieuses, ou pour les combattre, quand, malgré tout, elles avaient fait leur apparition, on ne peut, certes, accuser nos pères d'impéritie. D'autre part, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'admirable dévouement de ces hommes, nobles gens, magistrats, bourgeois, artisans, qui acceptaient à tour de rôle, par devoir civique, sans récrimination, de monter la garde, pendant une semaine, sur les routes d'Hennebont, pour éloigner de la ville les voyageurs atteints de la maladie contagieuse, de visiter les pestiférés dans leurs maisons, de leur apporter des vivres, de pourvoir à tous leurs besoins. Les Hennebontais peuvent être fiers de leurs ancêtres : qu'ils s'inspirent, à l'occasion, de ces nobles exemples.



ÉGLISE ET CIMETIÈRE DE SAINT-CARADEG

CHAPITRE II.

ORIGINE DE LA MALADIE CONTAGIEUSE DE 1699.

De toutes les maladies contagieuses qui désolèrent Hennebont dans les siècles passés, celle de 1699 est restée la plus célèbre. La mortalité extraordinaire qu'elle occasionna dans la ville et dans les environs, principalement parmi les enfants, le vœu que firent



TOUR DES CARMES
ET BOIS-DU-DUC

les habitants d'offrir à la Vierge une statue en argent, la fête du Vœu, que l'on célèbre tous les ans, depuis cette époque, avec la plus grande solennité, en ont gravé profondément le souvenir dans la mémoire des Hennebontais.

Quelle fut l'origine de cette maladie ? Naquit-elle sous l'influence de causes locales ou fut-elle importée d'un pays étranger ? Faut-il en juger par ce qu'on a vu dans la suite ?

En 1783, le retour de l'escadre de M. du Bois de

La Mothe répandit la contagion dans la province. Quelques mois plus tard, une épidémie se déclarait sur les côtes et dans la garnison d'Hennebont, à l'arrivée de l'armée navale de M. d'Estaing.



*Quem fœva caplanti prodip, ante proditi abo:
Nec vltus antro claua latere potest - 19*

*EGIDIUM Regi solentem egit umbra casuma
Vltia qui profet' tena dat herba, dlopes*

La maladie qui fit tant de victimes, un siècle plus tôt, en 1699, était-elle aussi une funeste importation ? M. Jégou, qui a fait des études si documentées sur l'arsenal royal de Lorient, est porté à le croire. Il a découvert, dans les archives du Port, une lettre de Louis XIV, datée du 16 décembre 1699, adressée

au sieur de Mauclerc, commissaire général de la marine, ordonnateur du port de Lorient, répondant aux plaintes que l'on avait adressées au pouvoir central au sujet des imprudences commises par les marins de la côte, qui communiquaient, malgré les défenses formelles qui leur avaient été faites, avec les vaisseaux qui venaient des îles d'Amérique, où régnaient des maladies contagieuses. « Sa Majesté a fait et fait encore très expresses inhibitions et défenses aux maîtres et équipages des barques, bateaux, chaloupes et autres petits bâtiments des îles de Groix et Belle-Isle et des ports de la terre ferme, d'aller à bord des vaisseaux qui arrivent des îles d'Amérique, et de recevoir sur leurs bâtiments aucune personne de ces équipages, ni aucune marchandise, sans la permission des officiers de marine préposés à ces ports, sous peine de confiscation des dites barques et de cinq cents livres d'amende.

Or, c'est précisément à cette époque que l'épidémie, après avoir décimé la population hennebontaise, exerçait ses ravages dans les paroisses de Plœmeur et de Lorient. Pendant les mois d'octobre et de novembre, elle fit cent dix-huit victimes en Plœmeur. Au mois de Janvier 1700, elle devait emporter le maître constructeur François Le Brun et Suzanne Walraven, femme de Mauclerc.

Voici l'historique du fléau de 1699 d'après les procès-verbaux des délibérations de la communauté de ville.



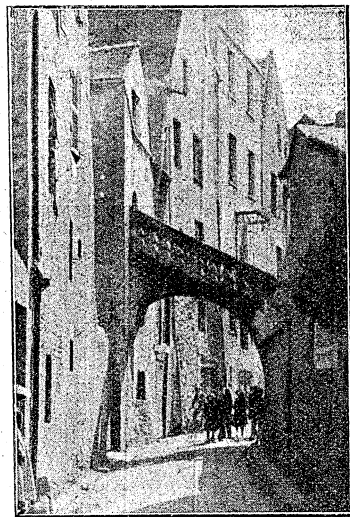
CHAPITRE III.

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION DE LA COMMUNAUTÉ DE VILLE RELATIF A LA MALADIE CONTAGIEUSE ET AU VŒU DE 1699.

Assemblée générale du 19 septembre 1702, des nobles, bourgeois, manants et habitants de la ville et communauté d'Hennebont, tenue par Messieurs les sénéchal, Alloué, lieutenant pour le substitut de M^r le Procureur du Roy, où assistaient M^r le Vicaire, nobles gens Gilles Roudel, s^r de Lespiney, Jérôme Corvec, s^r du Hilgouët, Alain Robin, Louis Lagrée, Gilles Jouan, s^r de Penhouët, Hyacinthe Cornec, s^r de Kerlano, Guillaume Touchart, s^r de la Sollay, Mathieu Le Guilloux, Alain Belloudeau, s^r de Rosangat, Jean Guého, X^{ph} Le Cornic, Jean Le Gouallec, s^r de Talhouët, X^{ph} Pitouais, s^r de Kervégan, Vincent Cadic, s^r de Kerdevise, Pierre Maurant et autres représentants du corps politique de l'assemblée.

En la dite assemblée, le sieur de Kerivallan, syndic, a remontré qu'en l'année 1699, la ville étant affligée d'une mortalité extraordinaire, causée par une maladie contagieuse qui y avait cours, après avoir éprouvé les remèdes humains, la communauté assemblée avait eu recours à la protection de la sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Paradis que porte l'église paroissiale de cette ville et avait fait vœu de lui offrir en la dite église de Notre Dame, une statue d'argent, et qu'aussitôt que

Viatique et la faveur de l'Extrême-Onction », et sa petite fille, Marie Jouan, âgée de trois ans. Toutes deux quittaient la patrie terrestre pour s'en aller,



RUE LAUNAY

La terreur planait sur la ville. On avait essayé tous les moyens humains pour arrêter le fléau ; aucun n'avait réussi. C'est alors que les Hennebontais tournèrent leurs regards vers Notre Dame de Paradis. Ils lui avaient bâti une belle chapelle, pourquoi, en retour, ne lui demanderaient-ils pas de les sauver ? Ils firent le vœu de lui offrir une statue en argent. Aussitôt la maladie diminua sensiblement.



comme la main dans la main, vers la patrie céleste, vers Notre Dame de Paradis. La mère et la fille furent inhumées, à la même heure, dans la même tombe, auprès du maître-autel. Le tableau et le vitrail du Vœu représentent cette scène impressionnante.

Le 26 septembre, huit cercueils étaient encore rangés côte à côte devant le chœur.

CHAPITRE V.

PAROISSES VOISINES.

	1697	1698	1699	1700	1701
St-Caradec-Hennebont..	23	50	103	39	49
Languidic.....	104	136	351	292	130
Groix.....	25	24	39	26	10
Kervignac.....	56	54	118	129	68
Nostang.....	21	29	59	39	17
Caudan.....	37	48	125	70	?
Quéven.....	14	13	45	31	23
Guidel.....	67	37	127	82	90
Lanvaudan.....	10	29	64	?	24
Calan	8	11	34	30	7
Quistinic	27	29	75	70	52
Landaul	14	?	56	?	?
Mendon	53	60	101	33	14
Locoal-Mendon	14	14	50	22	15
Plœmel	25	41	92	?	?
Pluneret	67	75	90	113	66
Crach	27	27	63	45	30

A Plœmeur il y eut 118 décès dans les mois d'octobre et de novembre 1699.

Pendant que dans la ville d'Hennebont la maladie diminuait sensiblement et qu'au mois de novembre on ne comptait plus que 20 décès, et 13 au mois de décembre, elle continua, durant une année entière, de faire de nombreuses victimes dans la plupart des localités de la région, notamment à Nostang, à Kervignac, à Languidic.

Eprouvées par le même fléau et voyant le secours

providentiel que les Hennebontais avaient obtenu de la Vierge, les paroisses voisines et d'autres fort éloignées voulurent s'associer à leur vœu, pour se mettre elles-mêmes sous la protection de Notre Dame. Ce fut même en leur faveur et pour leur permettre d'assister plus facilement à la solennité du Vœu que la fête et la procession, primitivement fixées au dimanche du Rosaire, furent transférées au dernier dimanche de septembre.

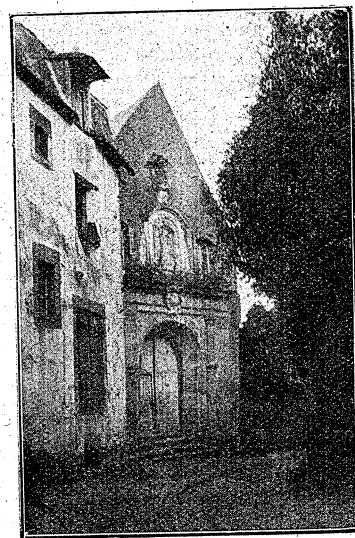


CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE

Longtemps ces paroisses, qui avaient trouvé à leur tour aide et assistance auprès de Notre Dame du Vœu, vinrent en procession lui offrir leurs hommages de reconnaissance. Ainsi, par exemple, la paroisse de Plœmel, distante de sept lieues d'Hennebont, avait coutume de s'y rendre en procession, tous les sept ans, en accomplissement d'un vœu fait de temps immémorial. La dernière procession de Plœmel à Hennebont eut lieu en 1837 (1).

(1) Collet A. Histoire de la paroisse de Plœmel, p. 22.

Pendant les dernières années du XIX^e siècle, plusieurs paroisses vinrent en pèlerinage implorer la protection de Notre-Dame du Vœu.

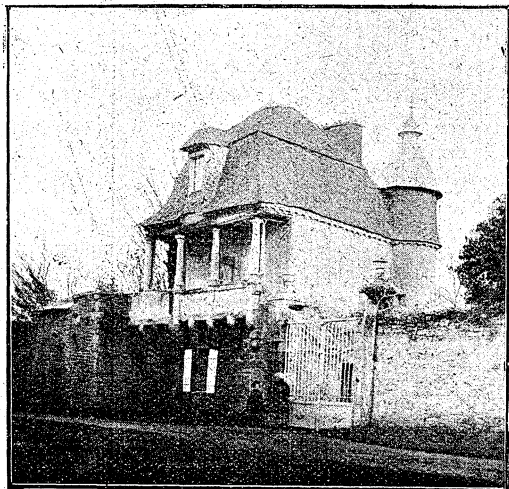


CHAPELLE DE LA CONGRÉGATION

CHAPITRE VI.

STATUE DE NOTRE DAME DU VŒU.

Bientôt la statue d'argent promise par vœu à la Vierge par la population hennebontaise en 1699, et faite sur les ordres de la communauté, fut appelée par la voix populaire, la Statue de Notre Dame du



MAISON DES CONFESSEURS DES RELIGIEUSES
DE L'ABBAYE DE LA JOIE.

Vœu, et la procession solennelle du jour de la fête :
Procession du Vœu.

À différentes reprises, la communauté de ville re-

vient dans ses délibérations sur la fête du Vœu, à laquelle elle entend donner le plus grand éclat. Elle veut que tous les détails de la cérémonie soient parfaitement observés. Dans la réunion du 24 septembre 1704, elle ordonne « d'exécuter point par point tout ce qui a été décidé, de faire un feu de joie, de tirer du canon, de chanter le *Te Deum*, de tendre les rues... » Le procès-verbal a soin de noter par deux fois que « *le tout se fait en l'honneur de la Sainte Vierge et pour se mettre sous sa protection.* »

Dans l'assemblée générale de septembre 1713, on prit une décision importante au sujet de l'exposition de la statue de Notre-Dame du Vœu. « M. le curé, en l'absence de M. le vicaire, remontra que la Vierge d'argent n'était exposée au peuple que le samedi pendant la grand'messe, ce qui faisait murmurer les habitants. Sur quoi la communauté décida qu'elle resterait, à l'avenir, toujours exposée aux yeux des fidèles, à côté de l'autel de sainte Anne, derrière une grille de fer, avec un tronc au-dessous pour recevoir les offrandes.

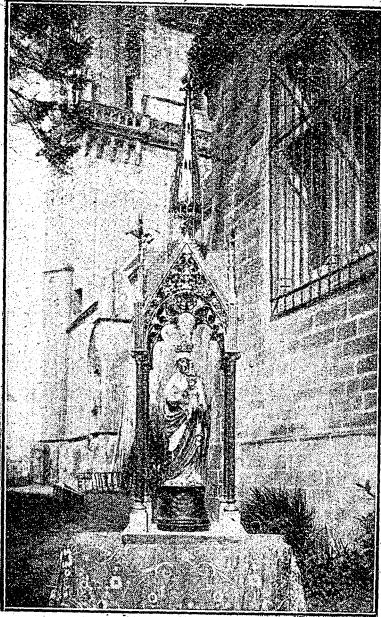


CHAPITRE VII.

LE VŒU DE 1699

FUT UN VÉRITABLE CONTRAT CONCLU ENTRE LES
HABITANTS D'HENNEBONT ET LA VIERGE.

Des documents authentiques que nous venons de citer, il ressort clairement que le vœu de 1699 fut un véritable contrat conclu entre les habitants d'Hennebont et la Vierge.

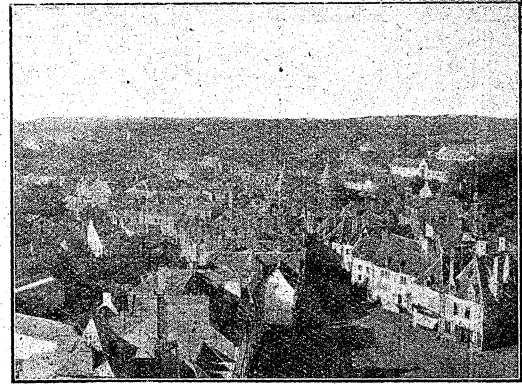


ARCHE DE LA STATUE DU VŒU

Le Contrat.

Une maladie contagieuse s'abat sur la ville ; elle y cause une mortalité extraordinaire et fait couler les larmes des mères en frappant surtout les enfants ; on fait appel aux médecins qui ne marchandent pas leur concours, mais hélas ! les remèdes humains ne peuvent arrêter le fléau ; au mois de septembre quatre-vingt-

victimes sont couchées dans la tombe ; un jour six cercueils sont rangés côte à côte dans l'église, et l'un d'eux renferme deux cadavres, celui de la mère et celui de son enfant ; la population est épouvantée. Dans un élan de confiance auquel l'angoisse et la crainte donnaient une force extraordinaire, les Hennebontais se tournent vers la Vierge que leurs pères ont toujours honorée, à la gloire de laquelle ils ont élevé une belle chapelle ; ils lui promettent sur leur honneur et conscience, si elle veut arrêter les progrès de la maladie, de lui offrir une statue en argent, de faire, chaque année, une procession



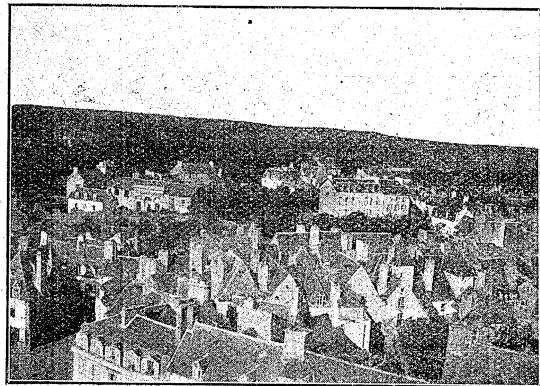
1^{re} VUE DE LA VILLE

en son honneur à travers les rues de la ville tendues de blanc. Marie, qui, dans le cours des siècles, s'est montrée véritablement la reine de la cité hennebontaise, qui l'a toujours protégée à l'heure du danger, entend la prière de ses dévots serviteurs ; elle demande grâce pour eux à son divin Fils. Aussitôt la maladie diminue sensiblement dans la ville, tandis qu'elle sévit encore, avec toute sa force, dans les paroisses voisines.

La ville d'Hennebont, frappée au cœur par le fléau, avait proposé ses conditions ; la Vierge les avait acceptées et elle avait accordé la grâce qu'on lui demandait. Le contrat était signé de part et d'autre, et, désormais, il obligeait les deux parties.

Initiative du peuple.

Il faut remarquer que les habitants d'Hennebont paraissent ici au premier plan ; le clergé n'est qu'au second. Ceux qui reconnaissent d'abord que les remèdes humains sont inefficaces et qui demandent à grands cris qu'on ait enfin recours à la Vierge qui seule peut les sauver,



2° VUE DE LA VILLE

ce sont les habitants, de toutes les classes de la société, nobles, bourgeois, manants, artisans ; ceux qui, sous la pression populaire, prennent l'engagement d'offrir à Marie une statue en argent, ce sont les membres de l'assemblée générale dont nous avons cité les noms : le vicaire perpétuel n'y comptait que pour une voix. Plus tard, quand il faudra changer

le jour du Vœu, à cause de la solennité du Rosaire, et le fixer au dernier dimanche de septembre, le vicaire devra s'adresser au syndic. Celui-ci ne prendra même pas sur lui la responsabilité de faire cette modification sans demander l'avis de l'assemblée générale. En 1713, c'est encore l'assemblée qui décide que la statue de Notre Dame du Vœu restera continuellement exposée aux regards des fidèles.

Délibération du 25 septembre 1791.

C'est bien un contrat conclu et signé par les représentants officiels du peuple et par le peuple lui-même : aussi les Hennebontais restèrent-ils fidèles à cet engagement pris par leurs pères envers la Sainte Vierge. Malgré les passions politiques et religieuses des premières années de la Révolution, les officiers municipaux et les notables, réunis en assemblée générale (25 sept. 1791) tinrent à honneur de renouveler le vœu de 1699. « Ce jour, leur dit le maire en ouvrant la séance, nous rappelle le vœu que la ville d'Hennebont forma dans un temps de calamité publique où une maladie cruelle, en désolant les familles, faisait des ravages parmi les habitants. L'engagement que la ville a contracté de renouveler tous les ans cette promesse, met tous les citoyens dans l'obligation de concourir par leurs bonnes œuvres à faire écarter le fléau désastreux ; je vous invite, en conséquence, messieurs, à assister en corps à la messe qui sera dite, ainsi qu'aux cérémonies qui suivent cette journée. Nous y sommes tous intéressés. »

Le Conseil général délibérant a arrêté qu'il assistera en corps à toutes les cérémonies de la présente journée et *renouvelle son vœu de se mettre, avec tous leurs concitoyens, sous la protection de la Sainte Vierge (1).* »

(1) Registre des délibérations, 25 sept. 1791.

CHAPITRE VIII.

LA CONFRÉRIE DU VŒU.

Plusieurs confréries avaient été érigées de bonne heure dans l'église de N. D. de Paradis.

La confrérie de saint Eloi, pour les serruriers, les maréchaux et les couvreurs, et celle de la sainte Trinité pour les tailleurs, les terriers, les pelletiers furent établies même avant la fin de la construction de la chapelle.

La confrérie de sainte Anne existait à Hennebont avant la découverte de la statue par Nicolazic. En 1641, « l'abbé de la confrérie de Madame sainte Anne rend compte de la charge qu'il a exercée pendant 18 ans (1). »

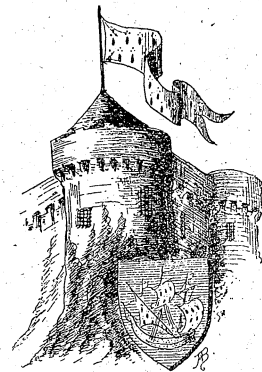
La confrérie du Saint-Sacrement fut fondée au commencement du ^{xvii}^e siècle par les marchands de la ville ; celle de saint Roch, vers 1640 ; celle des Trépassés, à une date inconnue.

Quant à la confrérie du Vœu, on dut l'établir peu après les événements que nous venons de raconter, car en 1713 elle était déjà très florissante. On trouve l'état des fondations des confréries dans une requête adressée à la communauté de ville, au mois de décembre 1713, par les prêtres de l'église de Notre-Dame de Paradis.

Voici le tableau indiquant le jour des messes des confréries, et l'état de leurs rentes en l'année.

Lundi.	messe des Trépassés...	46	livres de rentes
Mardi.	» de saint Roch...	36	» » »
Jeudi..	» du St-Sacrement	50	» » »
Samedi	» de N. D. du Vœu	159	» » »

La dévotion des Hennebontais, entretenue par les nombreuses grâces spirituelles et temporelles qu'ils recevaient de leur Reine, ne fit que se développer jusqu'à la Révolution. Chaque jour, de nombreux fidèles d'Hennebont et de toutes les paroisses de la région, venaient s'agenouiller au pied de la statue vénérée ; chaque samedi, on chantait la messe du Vœu après avoir fait la procession dans l'intérieur de l'église ; chaque année on célébrait, avec la plus grande solennité, la fête du Vœu le dernier dimanche de septembre, et la statue de la Vierge parcourait en triomphe les rues de la cité tendues de blanc.



BLASON D'HENNEBONT

(1) Paroisse de Plœmeur. Le Bras, p. 2. (Archives du Morbihan, B. 2792).

QUATRIÈME PARTIE

La vie paroissiale de N. D. de Paradis pendant le XIX^e siècle

CHAPITRE I^{er}.

INFLUENCE DU CULTE DE MARIE SUR LA VIE PAROISSIALE

Pendant la Révolution, les cérémonies du culte catholiques furent suspendues. Les Hennebontais ne pouvaient plus s'agenouiller devant la vénérable statue du Vœu qu'on avait eu la sacrilège audace d'envoyer à la Monnaie de Nantes ; mais s'il leur était interdit « de tendre leurs maisons de blanc » et de faire, comme autrefois, à travers les rues de la ville, leur procession en l'honneur de Notre Dame, ils demeurèrent, malgré tout, fidèles à Marie.

Le Concordat de 1801 qui mettait un terme à la persécution, en rendant les temples aux catholiques et les prêtres à leurs églises, fut accueilli avec enthousiasme par les habitants d'Hennebont.

La religion reprit sa place dans l'église et dans la cité, et le culte de Marie retrouva bien vite son

antique splendeur avec la messe du samedi et la procession annuelle du dernier dimanche de septembre.

Dans cette quatrième partie, nous allons encore étudier la vie paroissiale de Notre Dame de Paradis ; mais on remarquera que c'est toujours le culte de Marie que l'on raconte et qu'il va toujours progressant et se développant.

Ne pouvait-on pas appliquer dans une certaine mesure à la ville d'Hennebont ce que Mgr Pie disait de Notre Dame de Lourdes ?

« Pour ma part, j'ai vu ces lieux il y a douze ans ; par quelle force mystérieuse ont-ils été transformés de la sorte ? Qu'as-tu donc eu, ô Gave, que tu t'es enfui et que tu as reculé là-bas ? Montagnes, quel transport vous a pris de sauter comme les béliers suspendus à vos cimes ; et vous, collines, de bondir comme les agneaux attachés à vos flancs ? Et tout l'espace contenu dans le vaste horizon de s'écrier : cette terre, cette contrée a été soulevée, remuée de fond en comble, par l'apparition de la face du Seigneur. Car, c'était bien la divinité elle-même qui rayonnait à travers les traits de la Vierge sans tache. Là est la racine de toute cette végétation d'édifices sacrés et de maisons religieuses, de toute cette germination d'autels et d'oratoires qui fait aujourd'hui de Lourdes une cité sans pareille, un lieu unique dans l'univers. »

Les Hennebontais n'ont-ils pas aussi le droit d'affirmer que le culte de Marie a été pour eux le principe des plus grands bienfaits ? Au cours du dix-neuvième siècle, aussi bien qu'aux siècles précédents, l'action de Notre Dame s'est fait sentir à toute heure et partout, sur les hommes et sur les choses, de la façon la plus visible, dans le relèvement du culte au sortir de la Révolution, dans la fondation d'écoles religieuses nombreuses et dans la création de toutes les

œuvres chrétiennes qui sont l'honneur de la paroisse ; et, lorsque nous parlons avec éloge des hommes dont elle s'est servi pour les établir, nous nous gardons bien d'oublier que tout est venu de sa main puissante et maternelle.



CHARLES DE BLOIS

Grav. Hist. de Bret.
par La Borderie.

(Plihon et Hommay, édit.)

CHAPITRE II.

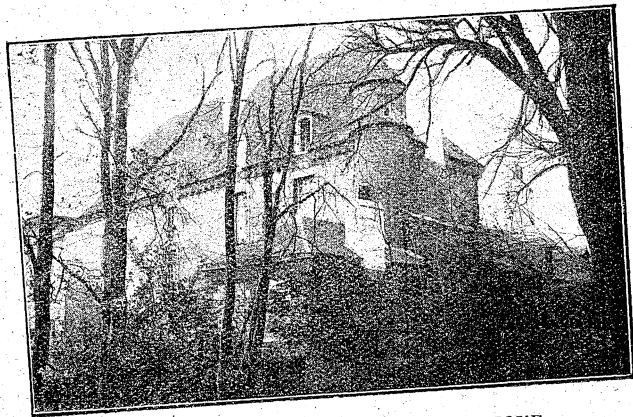
L'ABBÉ DE TALHOUËT (1737-1802).

Après la promulgation du Concordat, les Hennebontais avaient hâte de revoir leur ancien recteur, M. de Talhouët, dont le souvenir était resté si vivant parmi eux. Hélas ! leur attente devait être déçue.

L'abbé de Talhouët avait été nommé recteur d'Hennebont le 17 décembre 1773. Par son inépuisable charité et par son zèle apostolique il avait conquis les sympathies de la population. Agé de 36 ans, il s'était mis résolument à l'étude de la langue bretonne pour exercer avec plus de fruit son ministère auprès de ses paroissiens bretons. Après avoir refusé le serment schismatique, il avait dû quitter sa paroisse le samedi 2 juillet 1791. Errant à travers les landes, les genêts, la forêt de Camors, pris à Plumelec avec plusieurs de ses confrères, jeté dans les prisons de Josselin, puis relâché, il partit pour l'Espagne sur un navire qui emportait 21 prêtres exilés. Le peuple espagnol fut hospitalier pour les prêtres français, mais la terre étrangère ne vaut jamais la patrie. « Ne croyez pas, écrivait un des amis de M. de Talhouët, que l'Espagne soit un lieu de délices ; à la vérité, des âmes charitables ne me laissent manquer de rien, mais VOUS NE SAVEZ PAS CE QUE C'EST QUE L'EXIL. »

Quand le Concordat entre la France et le Saint-Siège, signé le 15 juillet 1801, fut officiellement promulgué à Paris le 18 avril 1802, il se décida à ren-

trer en France. « Le Pape a parlé, il n'y a plus moyen de reculer (1). » Parti de Saint-Sébastien le 5 juillet, avec cinq autres prêtres, sur le chasse-marée l'« Elisa », capitaine Héré, il arrivait le 28 en face de l'île de Noirmoutiers, quand le bâtiment toucha le banc de Jagobert et commença à faire eau. Les six prêtres furent déposés sur un rocher et abandonnés à la marée montante qui devait les en-



MAISON SITUÉE PRÈS DE LA BASILIQUE

gloutir ; le capitaine et tous ses hommes se sauvèrent en barque. Parvenu à terre, Héré ne se pressa pas de faire connaître le sort désespéré de ses passagers et ne fit sa déclaration que le lendemain ; « c'est un bon débarras, aurait-il dit ; ces calotins venaient pour prêcher la France. » Aussi l'opinion publique chargea-t-elle le capitaine de la mort de ces prêtres.

(1) Lettre du 17 juin 1802.

Les Hennebontais qui attendaient avec impatience « le pasteur vigilant, aimable et aimé (1) » qu'ils avaient connu, furent atterrés, car ils comptaient sur lui pour réparer les ruines que la Révolution avait accumulées dans la paroisse de Notre-Dame de Paradis.

(1) Lettre de M. l'Abbé Prot à M. de Langle 1803.



CHAPITRE III.

MM. GAUTHIER (1802-1804), BOYER (1804-1816),
CURÉS D'HENNEBONT.

**Monseigneur
de Pancemont
et
M. Gauthier.**

Le 10 avril 1802, le cardinal légat, après avoir signé le décret d'érection du diocèse de Vannes, donna l'institution canonique à son nouvel évêque, Mgr de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, et le sacra le lendemain dans l'église de Notre Dame de Paris.

L'abbé de Pancemont avait courageusement refusé, comme l'abbé de Talhouët, au commencement de la Révolution, le serment schismatique. Voici en quelles circonstances : Il n'avait dévoilé ses intentions à personne avant le jour qu'il avait choisi pour les faire connaître. Le 9 janvier 1791, l'église de Saint-Sulpice était comble à l'heure de la messe paroissiale. Après l'Evangile, M. de Pancemont monta en chaire, et les 43 prêtres qui formaient son



MGR DE PANCEMONT

clergé se groupèrent autour de lui, s'étageant, en habit de chœur, sur le double escalier. Il terminait

son instruction, quand, du milieu de la foule, des cris s'élevèrent : « Le serment ! » Dominant le bruit, il annonça que ni lui, ni aucun de ses collaborateurs ne prêteraient un serment qu'ils considéraient comme contraire à la loi de l'Eglise. Les cris redoublèrent, accompagnés de menaces : « Le serment ou la lanterne ! » Les révolutionnaires se ruèrent sur lui, et ses prêtres durent lui faire un rempart de leur corps (1). »

Le premier souci de Mgr de Pancemont, en prenant possession du siège de saint Patern, fut d'organiser son diocèse. Il publia, le 13 septembre 1802, un mandement qui contenait la liste des paroisses érigées et le tableau des curés et des recteurs. M. Jérôme Gauthier fut nommé à la cure d'Hennebont.

Le Jubilé.

Le Jubilé que le Souverain Pontife avait accordé à la France fut fixé pour le diocèse de Vannes du 11 mars au 13 mai 1804. Pendant ces deux mois, les ouvriers apostoliques purent passer successivement d'une paroisse dans une autre et multiplier leurs efforts. Mgr de Pancemont qui était un homme de ministère, donna l'exemple à ses prêtres. Voici ce qu'il écrivait le 9 mai 1804 au cardinal légat : « Voulant tirer parti, pour la gloire de Dieu, de l'esprit naturellement bon et religieux du peuple qui m'est confié, j'ai essayé de donner au Jubilé toute la solennité qu'il pouvait avoir. En conséquence, je me suis transporté dans les principales villes de mon diocèse, à la tête d'une vingtaine d'ouvriers évangéliques, tous vivant à une même table et faisant la lecture pendant le repas, comme au séminaire. Par tout, le Seigneur a béni nos travaux. Nous avons

tous goûté la satisfaction de réconcilier d'anciens pécheurs avec eux-mêmes et avec Dieu. Touchés, émus par la prédication des principales vérités de la religion, que je leur ai fait présenter avec ordre et méthode, ils sont venus en foule environner les tribunaux sacrés, qu'ils ne quittaient que pour retourner aux autres exercices de la retraite. »

Les exercices du célèbre jubilé, venant après les désordres de la Révolution, les crimes des uns et les faiblesses des autres, produisirent un bien immense dans la paroisse d'Hennebont, comme dans les autres paroisses du diocèse ; ils firent rentrer l'ordre et la paix dans les consciences et dans les familles ; c'était le pardon pour le passé et la reprise des habitudes chrétiennes d'autrefois.

Le Tableau du Vœu 1807.

Les personnes pieuses qui avaient pu voir les richesses de l'église de Notre Dame de Paradis avant 1789, ne pouvaient se consoler de l'état de pauvreté et de dénuement où elle se trouvait au sortir de la Révolution. Cette pensée stimulait le zèle des âmes généreuses. Le 19 juillet 1805, M^{lle} Mauduit du Plessix fit à la fabrique « un don de trois mille livres tournois, en exprimant le désir que cette somme ne fût employée qu'à l'acquisition d'un seul objet. Le conseil de fabrique, après avoir pris l'avis du conseil de la commune, crut entrer dans les vues de la donatrice en consacrant cet argent à l'achat d'un tableau du Vœu, qu'on placerait dans le chœur. Les fabriciens se mirent en relation avec l'illustre peintre David, alors dans toute sa gloire ; ils lui envoyèrent l'historique de la maladie et du vœu de 1699. David accepta ce travail qui fut fait, sous son inspection, par Mulard, un de ses meilleurs élèves. »

Ce beau tableau qui porte la date de 1807, et la

(1) Cours de M. Pisani à l'Institut catholique, 11 juin 1913.

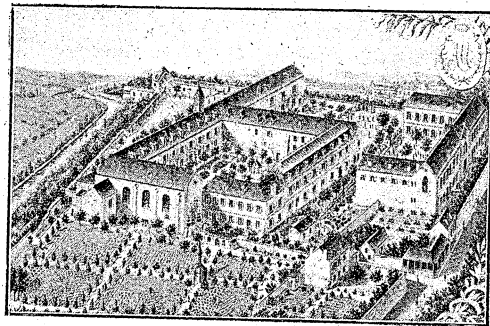
signature de Mulard, représente le vicaire perpétuel de la paroisse de Notre Dame de Paradis, revêtu de ses ornements sacerdotaux, à genoux auprès de deux cadavres, celui d'une mère, Jeanne-Agnès Allain, épouse de Gilles Jouan, s^r de Penhouët, et celui de sa petite fille Marie, âgée de trois ans ; entouré de son clergé, du syndic, des magistrats de la cité, des habitants en pleurs, les mains tendues vers les deux victimes, et les yeux levés vers le ciel, pour supplier Notre Dame de sauver la ville et d'arrêter les ravages de la maladie contagieuse. Marie lui apparaît implorant son divin Fils qui se laisse toucher par les prières de sa Mère.



TABLEAU DU VŒU

CHAPITRE IV. ÉCOLE DES URSULINES.

Une question qui préoccupait, à juste titre, les esprits clairvoyants dans les premières années qui suivirent la Révolution, c'était l'instruction des enfants : aucune école ; ni maîtres ni maîtresses. La Providence vint au secours des enfants hennebontais en leur envoyant les religieuses Ursulines qui avaient instruit leurs mères dans le monastère de Kerguélen, et qu'on avait brutalement expulsées le 10 juillet 1792. Était-ce pour les récompenser de leur dévouement à la jeunesse ?



MONASTÈRE DES URSULINES
après la Révolution.

Deux ans après le Concordat, en 1803, les vaillantes filles de Sainte Ursule rentrèrent dans Hennebont au nombre de onze, pour reprendre leur apostolat auprès des enfants. Ni les injustices subies, ni les souff-

frances endurées, ni l'ingratitude du grand nombre n'avaient ralenti leur zèle : elles se mirent au travail avec le même dévouement, la même ardeur qu'autrefois. Pendant plusieurs années elles firent d'inutiles efforts pour rentrer dans leur ancien monastère. Huit d'entre elles durent se retirer dans les couvents voisins ; les trois autres, les Mères Marie des Anges, Mocard, Marie Ange le Carrouer et Anne Turpin restèrent à leur poste.

Un contemporain, M. Jean Texier, né en 1805, élevé à Hennebont, devenu plus tard professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle, mort en 1868, avec les sentiments de la foi la plus vive, nous a laissé, dans un manuscrit, des notes précieuses sur l'histoire religieuse d'Hennebont à cette époque, et particulièrement sur la première école des Ursulines après la Révolution.

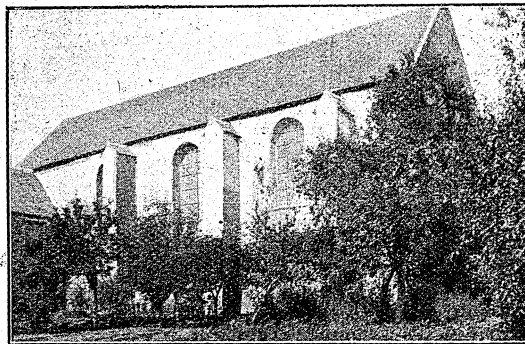
Les classes furent installées grâce à l'obligeance de M. Boyer, dans une partie de la cure, dans une aile de l'hôtel du Bouëtiez.

Les mères Marie des Anges et Marie Angèle furent spécialement chargées de la classe payante, et d'un pensionnat composé en grande partie de jeunes paysannes des environs.

La mère Sainte-Anne, encore dans toute la force de l'âge, prit la direction des classes gratuites. « Les rues d'Hennebont, dit M. Texier, étaient remplies de malheureux enfants des deux sexes, abandonnés à eux-mêmes, manquant du pain du corps et de l'esprit. »

Aussi la Mère Sainte-Anne vit-elle accourir, dès les premiers jours, plus de cent élèves dans sa classe. Pour apprendre la lecture, l'écriture, le calcul à un si grand nombre d'enfants, elle se faisait aider par deux jeunes filles de la ville et aussi par les élèves les plus avancées. M. Texier, devenu professeur de l'Université, se rappelait avec émotion le dévouement

et les leçons de sa première maîtresse. « A une exquise bonté, à une admirable patience, à une inaltérable douceur, elle joignait la charité la plus ardente. Ses élèves étaient ses enfants et elle avait pour eux les entrailles de la plus tendre des mères. Parfois, elle me chargeait de donner une leçon de lecture ou de catéchisme. J'ai donné depuis des leçons plus savantes, mais jamais je n'ai été aussi fier que lorsque mon excellente maîtresse me disait qu'elle était contente de moi. »



CHAPELLE DE L'INSTITUT N. D. DU VŒU

Faire, chaque jour, la classe à une centaine d'enfants, de huit heures à onze heures du matin, de une heure à quatre heures du soir, ce n'était pas assez pour satisfaire le zèle de la mère Sainte-Anne ; elle trouvait encore le temps d'enseigner le catéchisme à des jeunes gens des deux sexes qui n'avaient pas encore fait leur première communion. « L'instruction religieuse, indispensable en tout temps, était surtout nécessaire à cette génération dont les parents avaient peut-être apostasié et participé à de grands

crimes pendant la tourmente révolutionnaire (1). » Enfin, dans ses rares moments de loisir, on la voyait courir chez les dames du Bouëtiez, de Langle, de Bellechère, chez les demoiselles Briant de la Forêt et autres familles charitables pour demander les vivres et le vêtement nécessaire aux élèves pauvres de sa classe et aux malheureux de la ville. Après la première communion, elle mettait les élèves plus âgés en apprentissage ou les plaçait dans les meilleures maisons de la ville. « Que de fois j'ai vu cette bonne mère revenir de sa course charitable, le cœur plein de joie, en nous disant : « Réjouissez-vous, mes enfants, nous avons du pain et de la toile ! » Sainte femme, puisse ton souvenir vivre dans tous les cœurs ! Puisse ton nom survivre à la génération que tu as formée ! Tu as été ici l'héroïne de la Charité ; que ta mémoire soit éternelle ! »

(1) Texier, p. 157.



CHAPITRE V

ORDINATION DES SÉMINARISTES DE QUIMPER LE 13 MARS 1813.

Le 13 mars 1813, la ville d'Hennebont vit une cérémonie qui ne se renouvellera probablement jamais dans ses murs : une ordination. Comme l'évêque de Quimper était absent de son diocèse, Mgr de Beausset, évêque de Vannes, lui proposa de le remplacer pour conférer les Ordres à ses jeunes séminaristes. Afin d'épargner aux ordinands la peine de se rendre à Vannes, il leur donna rendez-vous à Hennebont (1). »

Les séminaristes, partis de Quimper le jeudi, la plupart à pied sous la conduite de M. Roullain, l'un de leurs directeurs, et de M. Poulpiquet, vicaire général, parvinrent à Hennebont, le vendredi à midi, au moment où le son des cloches annonçait



MGR DE BEAUSSET

l'arrivée de l'évêque de Vannes. Quelques instants après ils étaient présentés à Mgr de Beausset qui

(1) Texier, p. 154.

les accueillit avec la plus grande bonté. M. Le Gall, supérieur du grand-séminaire de Vannes, voulut les exercer pour le lendemain : « Ils se tirèrent à merveille de cet exercice préparatoire et, le lendemain, pas un ne se trompa dans les cérémonies. »

L'ordination eut lieu le samedi matin, à huit heures. Tout le clergé alla chercher processionnellement l'évêque de Vannes chez M. de Bellechère où il était descendu. Malgré le froid et la neige, l'église fut constamment remplie de fidèles.

« Nos ordinands ont été parfaitement accueillis à Hennebont, grâce à M. l'abbé Mauduit qui y compte beaucoup de parents et qui nous y avait précédés : dès le lundi. M. le curé se proposait de donner à dîner à tout le monde les deux jours, mais je me refusai à accepter cette invitation. Nos jeunes gens furent très bien chez le traiteur choisi par M. le curé, à 30 sous par tête pour les deux dîners. Le soir, ils furent logés chez les habitants qui les reçurent à bras ouverts, et qui leur donnèrent la collation. Ils témoignèrent le regret de ce qu'on ne leur avait pas laissés pour le dîner (1). »

(1) Poulpiquet-Peyron, Sém. de Quimper, p. 166.



CHAPITRE VI.

M. VIDELO, CURÉ D'HENNEBONT
(1816-1833).

M. Videlo, qui succéda à M. Boyer, en 1816, paraît avoir réparé les dernières ruines de la Révolution, et organisé définitivement la paroisse de Notre Dame de Paradis ; il rendit au culte divin toute sa splendeur ; il assura l'avenir religieux d'Hennebont par la fondation du monastère des Ursulines et de l'école des Frères de la Doctrine chrétienne.

La
Statue de
Notre Dame
du Vœu.

Dès le début de la Révolution, des mains sacrilèges arrachèrent la statue de Notre Dame du Vœu de son piédestal et l'envoyèrent, avec les vases sacrés, à la Monnaie de

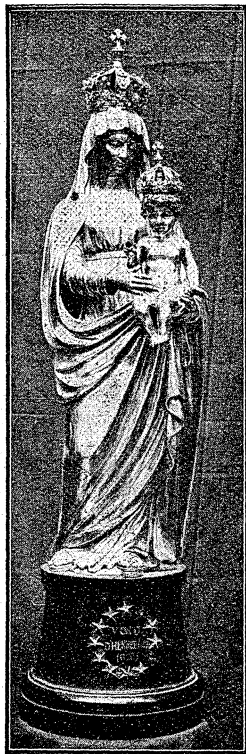
Nantes.

Elle fut remplacée, pendant les premières années qui suivirent le rétablissement du culte, par une autre statue.

La statue actuelle de Notre Dame du Vœu date de 1818, elle est en bronze argenté. C'est une œuvre d'un grand mérite.

Elle sert de trait d'union entre les siècles passés et le présent. Elle rappelle le Vœu et la reconnaissance des Hennebontais d'autrefois ; elle chante l'amour nouveau, frémissant de vie, des Hennebontais d'aujourd'hui pour la Vierge Marie. Notre Dame du Vœu porte l'Enfant Jésus dans ses bras : tous deux semblent pleins de bonté et de tendresse pour

ceux qui viennent les prier. Le regard de Marie se fixe avec amour sur Jésus, et elle semble lui dire : « Mon Fils, entends la prière de mes autres enfants, de mes fidèles serviteurs ! » Et Jésus paraît



STATUE
DE N. D. DU VŒU

arrêter son regard sur les personnes qui sont agenouillées au pied de l'autel du Vœu, les bénir de sa main divine, et leur accorder, sur l'intervention de sa Mère, toutes les grâces qu'elles sollicitent.

Première Communion et Confirmation 1819. « Jus- qu'en 1819, il n'y eut pas, à vrai dire,

de première communion générale dans l'église d'Hennebont ; cette cérémonie ne réunissait qu'un très petit nombre d'enfants. En 1819, Mgr de Beausset, qui venait d'être promu à l'archevêché d'Aix, annonça qu'il viendrait, avant son départ, dans le courant de mai, installer les Ursulines dans leur nouveau monastère, et donner la confirmation aux fidèles d'Hennebont et des paroisses voisines. La pre-

mière communion des enfants de la paroisse de Notre Dame de Paradis eut lieu le jeudi 27 mai avec la plus grande solennité, et fit une profonde impres-

sion sur la population. Plus de cent enfants y prirent part, et, parmi eux, Texier, alors âgé de 14 ans. Toutefois on remarqua que si les filles avaient passé les jours de la retraite sous la garde des religieuses, les garçons avaient été laissés à eux-mêmes, n'ayant personne pour les surveiller. L'évêque de Vannes, arrivé le samedi, confirma en particulier les deux demoiselles Kéraly, le dimanche matin, parce que leur mère était à l'agonie et qu'elles ne pouvaient se trouver à la fête du lendemain.

Le lundi 31 mai eut lieu la grande cérémonie de la confirmation. De bon matin on vit arriver, en procession, de nombreux fidèles des paroisses voisines sous la conduite de leurs prêtres. Beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles, de vieillards, n'avaient pas encore eu, pour différentes causes, le bonheur de recevoir le sacrement de confirmation. Jamais l'église de Notre Dame de Paradis ne vit pareil nombre de confirmands : ils étaient plus de deux mille.

Tout se passa sans incident et dans l'ordre le plus parfait. « C'est qu'à ce moment, ajoute M. Texier, Hennebont possédait trois vicaires qui savaient mettre dans les cérémonies de l'église tant d'ordre et de dignité que les offices de la paroisse n'avaient rien à envier à ceux des basiliques. Notre chant régulier, nos processions parlaient à l'âme, et nos jours de solennité étaient des jours de sainteté et de bonheur (1). »

Installation
des
Ursulines
1819.

M. Videlo, avec son ferme bon sens se rendait compte de l'importance capitale des écoles chrétiennes pour l'éducation des enfants, surtout dans une ville où les

(1) Texier, p. 169.

liens de la famille étaient plus relâchés. Aussi voulut-il, à tout prix, avoir des écoles pour les filles et pour les garçons.

Les trois religieuses Ursulines avaient fait un bien immense aux enfants depuis 1803, mais il leur manquait un monastère. Les démarches actives qu'il tenta pour recouvrer l'ancien couvent n'ayant pu aboutir, il porta ses vues sur le couvent des Carmes, situé dans la ville-clôse ; il en fit l'acquisition et dirigea les réparations nécessaires.

Il demanda aux anciennes Ursulines, dispersées dans les monastères de Quimperlé, de Vannes, de Redon, de revenir à Hennebont. Le 28 avril 1819 elles répondirent à son appel. Le lendemain, il bénissait leur chapelle, y célébrait la sainte messe et leur laissait le saint sacrement dans le tabernacle. Le 30 mai suivant, jour de la Pentecôte, eut lieu l'installation solennelle. Mgr de Beausset officia pontificalement à la paroisse : dix religieuses de chœur, deux sœurs converses, quatre postulantes, quinze élèves avaient des places d'honneur dans la nef. Après la grand'messe, elles furent conduites processionnellement à leur nouveau monastère au chant des litanies de la Sainte Vierge et du *Regina Cœli*. Monseigneur, revêtu de ses ornements pontificaux, marchait sous le dais. Arrivé au couvent, il donna la bénédiction, établit la clôture et termina la cérémonie par le chant du *Te Deum*. Comme gage de sa bienveillance, il offrit à la communauté un ostensor en vermeil.

**Ecole
des
Frères
1825.**

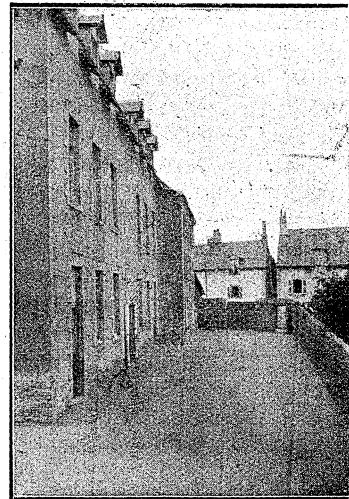
Après avoir fondé sur des bases solides le monastère et l'école des Ursulines, M. Videlo songea à établir une école chrétienne pour les garçons. Il dut attendre six ans avant de mettre son projet à exécution : les œu-

vres de Dieu rencontrent parfois des obstacles qui paraissent d'abord insurmontables, mais qui finissent cependant par céder devant une volonté tenace.

Le premier décembre 1825, les Frères des Ecoles chrétiennes, appelés par lui, ouvrirent leurs classes aux enfants du peuple qui y vinrent très nombreux dès le début, et qui depuis leur sont restés fidèles.

Le Frère Michel fut le premier directeur.

M. Videlo avait bien mérité de la paroisse d'Hennebont en fondant ces deux maisons d'éducation qui devaient élever, dans la crainte et l'amour de Dieu, des milliers d'enfants.



ÉCOLE SAINT-FÉLIX

**La
Mission
de
1830.**

Pour couronner son œuvre d'apostolat dans la paroisse de Notre Dame de Paradis, M. Videlo résolut de donner une grande mission à son peuple « J'ai bien vu des missions dans ma vie, disait 70 ans plus tard une femme hennebontaise, mais aucune ne m'a laissé un souvenir aussi durable que celle de 1830. Jamais je n'ai vu aussi belle mission ni tant de conversions. »

A cette époque, de 1815 à 1830, des missionnaires zélés parcourent la France entière, apportant des paroles de paix, réconciliant les âmes avec Dieu. Ils eurent des succès extraordinaires. Souvent, pour avoir une place aux instructions du soir, il fallait l'arrêter dès le matin ; les églises ne désemplissaient pas ; les confessionnaux étaient assiégés. « Les désordres cessent, écrivait en pleine mission l'abbé Guibert, qui devait plus tard devenir archevêque de Paris, les restitutions se font, les mariages qui n'étaient pas en règle se réhabilitent, les mauvais livres sont brûlés, les croix se plantent, le bon Dieu est béni et le diable enrage. »

A Hennebont, la mission de 1830 produisit encore plus de fruit que celle de 1804, les âmes étant mieux préparées pour recevoir la parole de Dieu. Il y eut un grand nombre de conversions et la vie paroissiale devint plus active et plus féconde.

Les missionnaires étaient de la Société de Jésus : les Pères Valentin, Martin, Délézir, Guillaume, Villion.

M. Videlo mourut en 1833, et fut remplacé par M. Sciellour, recteur de Kervignac.



CHAPITRE VII.

M. LE SCIELLOUR (1833-1866),
CURÉ D'HENNEBONT.

Après le gouvernement de M. Videlo, la paroisse de N. D. de Paradis se trouva dotée de tous ses organismes vitaux ; grâce aux vertus sacerdotales et au zèle de ses successeurs : MM. Le Sciellour, Alléosse, Briéro, la vie religieuse continua de progresser dans les âmes.

I. — Travaux exécutés dans l'église par M. Le Sciellour.

D'importants travaux furent exécutés par M. Le Sciellour dans l'intérieur de l'église de N. D. de Paradis. Nous nous contentons de les indiquer ici, à leur date chronologique : on en trouvera la description à la dernière partie de cette brochure.

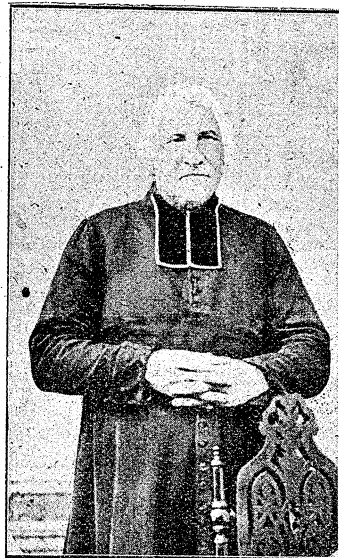
Les Orgues.

En 1835, M. Le Sciellour passa un contrat avec les frères Claude, de Mirecourt, en vertu duquel ils devaient « rétablir, de la manière la plus complète, en conservant le buffet existant, les anciennes orgues, ajouter de nouveaux jeux, et mettre le tout en parfait état, pour la somme de 7.950 francs. »

Nouveaux Bancs et Macadam.

Dans sa séance du 5 janvier 1851, le conseil de fabrique décide « d'exhausser de 15 à 20 centimètres le sol de l'église, jusqu'au niveau du seuil des portes et de la

première marche du sanctuaire pour diminuer la trop grande élévation du chœur et de la chaire, de construire de nouveaux bancs, car les anciens sont vieux et vermoulus, de faire un bon macadam dans tout l'intérieur de l'église, excepté sous les bancs (1).



M. LE SCIEILLOUR

Balustrade.

La balustrade actuelle, du prix de 412 francs, fut placée en 1852.

Autel. Chaire à prêcher.

Le maître-autel, la chaire et les confessionnaux, tous de style gothique, datent de 1854 ; les autels latéraux de 1856.

(1) Reg. des délib. fabr. 1885.

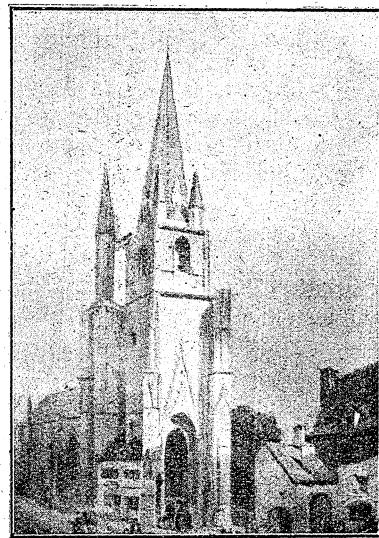
Les Verrières des Nefs latérales 1866-68.

Au mois de septembre 1638, les coups de canon que l'on tira sur la place, à l'occasion de la naissance du Dauphin, brisèrent plusieurs vitres de l'église de N. D. de Paradis ; la communauté dépensa près de 200 livres pour les réparer (1).

En 1866, les fenêtres des nefs latérales menaçaient de tomber. M. Naour, de Quimper, fut chargé de sculpter les meneaux, et M. Denis, peintre-verrier à Nantes, d'y placer les vitraux dont la partie intérieure est en grisailles et la partie supérieure en mosaïque. Chaque fenêtre coûta environ 1.500 francs. M. Guillevin, curé-doyen de Port-Louis, offrit le vitrail de l'imposte, du côté sud de l'église.

La Tour.

Avec les 47000 francs que l'empereur Napoléon III versa au maire d'Hennebont, lors de son passage en 1853, on fit



LA TOUR
AVANT LA CONSTRUCTION
DES GALERIES.

(2) Ib., 1851.

diverses réparations aux murs de l'église, on construisit les galeries et plusieurs clochetons de la tour.

II. — *La fête de l'Immaculée Conception à Hennebont.*

Le 8 décembre 1854, Pie IX, entouré de 54 cardinaux, 42 archevêques, 92 évêques, et de plusieurs milliers de prêtres, et d'une foule immense, proclama à la face de l'univers que Marie, dès le premier instant de sa conception a été totalement préservée du péché originel.

Les acclamations du monde entier répondirent à Pie IX.

Nulle part la joie ne fut plus vive qu'à Hennebont, « la ville de Marie ». Des fêtes splendides furent célébrées en l'honneur de « la Vierge Immaculée ». Et, depuis l'année 1854, la cérémonie du 8 décembre est restée l'une de nos plus belles cérémonies. Si elle n'a pas l'éclat et la solennité du 15 août ou du Vœu, elle a un caractère plus intime. Tout se passe à l'intérieur de la basilique, éclairée par des centaines de lampes électriques. A voir la foule compacte qui remplit les vastes nefs de l'église, le recueillement et la piété qui règnent dans les cœurs, et qui se reflète sur les visages, à entendre les invocations, les chants que l'on adresse à la Vierge Immaculée, on sent que la dévotion mariale est profondément gravée dans l'âme du peuple hennebontais.

III. — *Mademoiselle de Kéridec.*

Nous devons dire un mot de Mademoiselle de Kéridec, qui a été une insigne bienfaitrice de la paroisse d'Hennebont.

Vers 1852, elle commença à grouper autour d'elles les jeunes filles les plus pieuses de la paroisse ; elle les réunissait tous les dimanches dans un oratoire

qu'elle avait dressé dans l'hôtel de ses parents ; elle leur faisait réciter l'office de la Sainte Vierge et chanter des cantiques. Ce fut le noyau de la Congrégation, érigée le 14 mars 1860, sous le titre du Cœur immaculé de Marie.

A côté de son oratoire, elle ouvrit pour ses jeunes filles une bibliothèque chrétienne qui est devenue plus tard la bibliothèque paroissiale qui compte actuellement 3.000 volumes.

Vers 1875, préoccupée de la préservation des enfants à leur sortie des classes, elle tenta de créer pour elles une école d'apprentissage. Elle réussit comme toujours, et cette œuvre a donné naissance à l'ouvrage actuel qui est confié aux sœurs de Saint Vincent-de-Paul, et qui a donné de si bons résultats.

En tout, elle cherchait la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elle a passé dans cette paroisse en faisant le bien.



CHAPITRE VIII.

DEUX INSTITUTIONS SECONDAIRES LIBRES.

La ville d'Hennebont a eu le rare bonheur de posséder, pendant un bon nombre d'années, outre deux écoles primaires tenues par les frères des Ecoles chrétiennes, deux institutions secondaires libres qui comptèrent chacune jusqu'à cent cinquante élèves.

Institution Morel St Jean-Baptiste 1850-1888.

Au mois d'août 1850, un jeune homme de Pontivy arrivait à Hennebont et, se rendant au presbytère, il exposait au curé, qui était alors le vénérable M. Le Sciellour, son intention de fonder en cette ville un établissement d'instruction primaire et secondaire avec internat. M. le curé, envisageant le bien qui pouvait en résulter, fit un accueil favorable aux propositions de M. Morel, en qui il avait découvert un chrétien convaincu.

Les commencements furent pénibles. L'école, ouverte au mois d'octobre, dans une maison de la rue des Halles, compta seulement cinq latinistes et une vingtaine d'élèves de français. Plus tard, l'institution se développa avec ce caractère de maison chrétienne que M. Morel se faisait honneur de manifester hautement. Les élèves affluèrent et de la ville et des environs.

Cet état prospère dura vingt ans, au bout desquels le maître, usé par son labeur scolaire, surmené par la préparation au grade de licencié ès-lettres, qu'il obtint avec *mention*, devant la faculté des Lettres

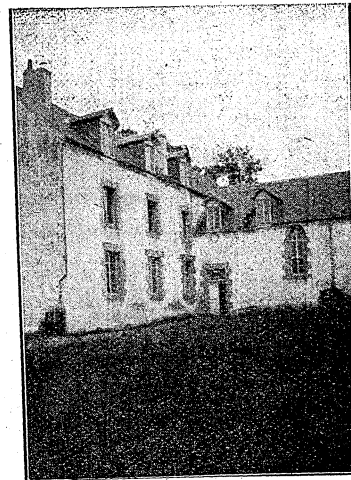
de Rennes, dut se retirer, cédant à des infirmités précoces, qui le conduisirent au tombeau à l'âge de 45 ans.

Il laissait la mémoire d'un homme intègre, distingué par ses qualités morales et chrétiennes.

L'institution Morel comptait à ce moment 150 élèves, dont la moitié étaient pensionnaires. Sur la demande du clergé hennebontais, qui désirait voir un prêtre à la tête de cette maison, M. Jean-Baptiste Anger, avec lequel vint bientôt collaborer son frère, M. Paul Anger, accepta la succession du fondateur.

Des séminaristes et des prêtres, choisis par le supérieur du grand-séminaire, vinrent les aider dans leur difficile mission. Parmi eux, nous relevons le nom de M. Dieulangard, aujourd'hui vicaire général, lequel a conservé un souvenir bien doux des années qu'il a consacrées chez nous à l'enseignement.

Les classes de latin s'arrêtaient à la quatrième ; de là, les élèves, pour la plupart, entraient à Sainte-Anne. Les cours de français s'étendaient jusqu'à l'enseignement supérieur. Cet état florissant dura plusieurs années. Puis survinrent les lois de neu-



MAISON
DE L'INSTITUTION SAINT-JEAN

tralité et de laïcisation, dont les effets se répercutèrent sur l'école secondaire Saint-Jean. Le clergé, mis dans l'obligation de combattre cette législation néfaste, fonda de nombreuses écoles chrétiennes, auxquelles, dans plusieurs paroisses environnantes : Plœmeur, Guidel, Languidic, Kervignac, etc., furent annexés des pensionnats.

Le directeur de l'établissement, reconnaissant que sa maison perdait sa raison d'être, en même temps que ses principales ressources, quitta l'enseignement pour entrer dans le ministère paroissial.

C'était en 1888. L'école secondaire libre avait duré trente-huit ans et rendu aux habitants d'Hennebont et des paroisses voisines des services qu'on ne peut méconnaître.

Cette maison a vu dans sa courte vie près de quarante professeurs distribuer l'instruction à plus de deux mille écoliers.

**Institution
Saint-Pierre
1864-1882.**

Fondée en 1864 par M. l'abbé Pinel, aumônier des Ursulines, elle vit accourir, dès la seconde année, un grand nombre d'élèves de la ville et des environs. La maison de l'aumônier, qui fut le premier berceau de l'école, étant devenue insuffisante, il fallut acquérir les maisons voisines pour installer les classes et les dortoirs. Bientôt on dut, malgré tout, songer à un établissement plus vaste pour recevoir tous les enfants qui se présentaient.

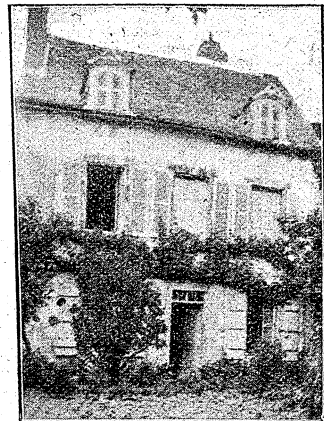
On dirait que les lieux sanctifiés, pendant plusieurs siècles, par une prière fervente, par l'offrande du Saint-Sacrifice, ne peuvent se résigner à devenir une terre profane ; ils possèdent une force mystérieuse pour attirer les âmes ; un jour ou l'autre, le service divin reprend sur le sol consacré par l'effusion du sang du Christ.

Sur la rive droite du Blavet, il existe un petit

coin de terre dont la Vierge avait pris possession dès le milieu du ix^e siècle et qui demeura terre sainte jusqu'à la Révolution, foulée tour à tour par les Bénédictins et par les religieuses de sainte Ursule. Celles-ci furent expulsées par la force le 10 juillet 1792. En 1803 et en 1819, elles essayèrent, mais en vain, de rentrer dans leur monastère. M. l'abbé Pinel fut plus heureux en 1869 ; il put le racheter pour y transporter son établissement. Ainsi, après une interruption de soixante - dix - sept ans, Dieu reprenait possession de ce sol béni, le fécondait et allait y faire germer de nombreuses vocations sacerdotales.

Ce n'est pas le lieu de faire l'histoire de ce petit collège ; nous devons nous contenter de rappeler quelques souvenirs.

Sans parler des anciens professeurs de l'institution Saint-Pierre qui sont encore vivants, et qui, dans un âge avancé, gardent l'ardeur et le zèle des premières années de leur sacerdoce, nous devons mentionner deux maîtres dont l'influence fut grande sur les élèves : MM. les abbés Binio et Tessol. La vivacité d'intelligence du premier, la bonté de son cœur, la loyauté de son caractère lui gagnèrent bien vite l'affection de ses élèves. Il en profita pour susciter des vocations. A l'âge de douze, treize ans, un



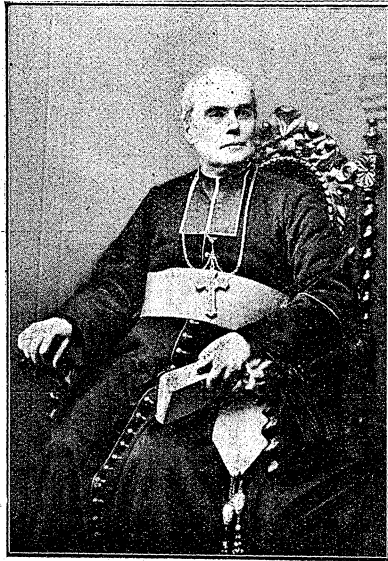
MAISON DE L'AUMONIER
DE L'INSTITUT N. D. DU VŒU

mot suffit parfois pour orienter la vie d'un enfant et déterminer son choix, surtout quand il tombe des lèvres d'un maître vénéré.

Sa mort tragique ne fut qu'un dernier acte de dévouement.

Prêtre, sa charité fut ardente et féconde,
Car aucun dévouement jamais ne lui coûta.

Mais l'âme de l'institution Saint-Pierre, pendant les cinq ou six premières années, fut M. l'abbé Tes-



MONSEIGNEUR BÉCEL

sol. Par sa haute intelligence, par son esprit vraiment surnaturel et sa profonde piété, par ses conférences et ses avis, il parvint à exercer un tel ascendant sur les élèves qu'il pouvait, semblait-il, fa-

çonner à son gré les esprits et les cœurs. Cette forte éducation devait donner à l'Eglise des prêtres et de vaillants chrétiens.

La plupart des élèves ne venaient à cet établissement que pour compléter leurs études primaires. Formés à si bonne école, mieux instruits, possédant des convictions religieuses plus profondes, ils devaient exercer un jour la plus heureuse influence dans leurs paroisses.

Les classes de latin ne comptaient qu'un petit nombre d'élèves. Cependant, dans l'espace de 15 ans, *quarante-cinq* prêtres trouvèrent dans cette maison les germes de leur vocation. Il est à remarquer que sur les quarante-cinq, plus de *trente* étaient d'Hennebont ou des paroisses voisines. Sans aucun doute, plusieurs d'entre eux n'auraient jamais fait d'études si leurs parents avaient dû les envoyer à un collège plus éloigné.

Ce nombre de prêtres et de religieux reste le plus beau titre de gloire de l'institution Saint-Pierre.



CHAPITRE IX.

M. ALLÉOS, CURÉ D'HENNEBONT
(1868-1828)

M. Alléosse, recteur de Saint-Christophe, remplaça M. Le Sciellour à la cure d'Hennebont, en 1868. C'était un homme d'une grande bonté et d'un véritable talent oratoire. Dans les instructions et les retraites qu'il faisait aux jeunes gens il captivait toutes les imaginations et enflammait tous les cœurs. Dans ses dernières années, s'il ne retrouvait plus les accents de son éloquence d'autrefois, sa parole toujours facile et toujours aimable, savait encore charmer ses auditeurs.

A Hennebont comme à Saint-Christophe, il fut le pasteur vigilant et bon.

Dès le début de son ministère, il vit s'établir dans sa paroisse une œuvre capitale qui n'a fait que s'affermir avec le temps, l'œuvre du Cercle catholique et du patronage Saint-Joseph.

**Le Cercle
Catholique
et le
Patronage
Saint Joseph
15 Novembre 1869**

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fut fondée à Paris, le jour de Noël 1871, par un groupe de catholiques, à la tête desquels se trouvaient deux officiers, MM. Albert de Mun et de la Tour du Pin. Les cercles établis en France,

suivant le type initial, furent bientôt au nombre de quatre cents; mais il faut remarquer que plusieurs cercles existaient déjà auparavant: celui de M. Meignen, au boulevard Montparnasse, érigé dans les

dernières années de l'Empire; celui de M. Ph. Vrau, à Lille, établi en 1866.

Le Cercle catholique et le patronage Saint-Joseph d'Hennebont furent eux aussi fondés le 15 novembre 1869, sous l'inspiration du Père de la Connelay, par MM. Evanno, docteur-médecin, et Le Gal, vicaire de Notre-Dame de Paradis.



DOCTEUR EVANNO

Pour marquer le caractère nettement religieux de l'œuvre, on avait stipulé dans les statuts qu'un prêtre de la paroisse en serait le Directeur.

Ce fut le premier Cercle catholique établi dans le diocèse de Vannes. M. de Saint-George, de Plu-

vigner, mit gracieusement à la disposition du clergé une partie de son hôtel situé sur la Place. Mais on y était à l'étroit. Bientôt, grâce à la générosité de quelques bienfaiteurs, on put faire l'acquisition d'un local plus vaste.

On avait d'abord fixé le nombre des sociétaires du Cercle à trente-cinq. Devant l'affluence des demandes il fallut modifier cet article du règlement et admettre tous ceux que le Conseil jugerait dignes, sans aucune limitation. Depuis 1869, le nombre des sociétaires a été de cent à cent vingt.

Le programme tracé dès le début par les deux fondateurs a toujours été fidèlement suivi : « Le Cercle n'est pas seulement un lieu de délassement ; il est surtout une école de formation chrétienne. » Aussi a-t-il été fréquenté par les meilleurs catholiques d'Hennebont, représentant toutes les classes de la société. Les conférences mensuelles faites sur les sujets les plus variés, mais principalement sur les sujets religieux ; les causeries familières entre les membres du Cercle ; les conseils du directeur ont formé chez eux une *mentalité* vraiment catholique. Ce groupement important a rendu les plus grands services à la cause religieuse dans la cité hennebontaise. Si, à certains moments de crise, on a pu éviter des malentendus et des divisions, on le doit à cette union des catholiques, à leur esprit de discipline, à leur soumission toujours respectueuse de l'autorité ecclésiastique.

M. l'abbé Bourgneuf remplaça M. Le Gal dans la direction du Cercle et du Patronage. Il prit son œuvre à cœur et pendant vingt ans il lui consacra son temps, ses forces, son dévouement. C'était son unique préoccupation et, pendant sa dernière maladie, sa pensée se reportait encore sur les hommes du Cercle et sur ses chers enfants du Patronage.

Construction d'une Nouvelle Sacristie.

Depuis longtemps on songeait à construire une nouvelle sacristie, pour remplacer l'ancienne qui était insuffisante et en mauvais état.

Dans sa séance du 12 janvier 1873, le Conseil de fabrique fit choix de M. Hallouis, architecte à Hennebont, pour diriger les travaux.



M. L'ABBÉ LE GAL

CHAPITRE X

M. LE BRIERO, CURÉ D'HENNEBONT

(1828-1897)

M. l'abbé Le Briéro remplaça, à la cure d'Hennebont, M. Alléosse, appelé à Vannes comme chanoine titulaire de la cathédrale. Né à Plouay le 12 octobre 1827, ordonné prêtre en 1852, il fut nommé vicaire à Hennebont, puis aumônier de la maison de refuge et de correction de Vannes, et de l'hôpital de Pontivy. Au mois de février 1878 il revint, comme curé, dans la paroisse de Notre-Dame de Paradis à laquelle il avait consacré les premières de son ministère.



M. BRIÉRO,
Curé d'Hennebont.

Nature droite et loyale, d'un dévouement sans borne, il conquiert bien vite l'estime et l'affection de tous. Pénétré d'un grand esprit de foi, il possédait le sens du surnaturel à un haut degré : aussi, les jugements qu'il portait sur les hommes et sur les événements, les conseils qu'il donnait, étaient d'une rare sagesse. Il avait toujours présente à l'esprit la lourde responsabilité qui pesait sur lui et il s'efforçait par tous les moyens en son pouvoir de sanctifier et de sauver les âmes.

Les Verrières du Chœur.

A peine nommé curé de Notre-Dame de Paradis, il entreprit de placer des verrières dans les cinq baies du chœur. Grâce à la générosité des fidèles d'Hennebont et de plusieurs familles des environs, il put faire face aux dépenses sans recourir aux deniers de la fabrique. Les vitraux, sortis des ateliers de M. Fournier, peintre-verrier à Tour, sont remarquables par la variété et la richesse de leurs couleurs. Les sujets représentent Jésus en croix ; le vœu de 1699 ; le P. Huby prêchant l'adoration du Saint-Sacrement ; saint Gilles, patron de la paroisse ; M. de Kerlivio distribuant du pain aux pauvres.

Ecole Saint-Félix.

Mais la question qui le préoccupait le plus pendant ses dix-neuf ans de ministère, ce fut l'instruction chrétienne des enfants. Il savait mieux que personne que la première éducation influe sur la vie tout entière. Sa longue expérience lui avait appris que toute la vie de l'homme est dans l'enfance comme le fruit dans sa fleur. Sans doute toute fleur ne donne pas son fruit ; elle peut sécher et se flétrir, tomber sous la pluie ou l'orage ; mais, à coup sûr, s'il n'y a pas de fleurs il n'y aura pas de fruits, et les années les plus riches sont celles qui ont eu le plus beau printemps.

Quand les frères des Ecoles chrétiennes, appelés à Hennebont en 1825, par M. Videlo, et qui avaient rendu les plus grands services à la population hennébontaise pendant quatre-vingt-trois ans, furent frappés par le préfet de Vannes et chassés de leurs classes, M. Le Briéro ne recula devant aucun sacrifice : à tout prix, il fallait sauver l'âme des enfants. Il eut la joie de voir ses efforts couronnés de succès. Il réussit à construire une maison d'ha-

bitation pour les frères et quatre classes pour les enfants.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en insérant ici les noms des directeurs de l'école des Frères depuis 1825 jusqu'en 1908.

Les Frères des Ecoles chrétiennes commencèrent leurs classes à Hennebont le 1^{er} décembre 1825. Il y avait 3 frères et 2 classes.

- 1 Décembre 1825 Frère Michel : 1^{er} directeur.
- 2 1829 Frère Alogé.
- 3 1830 Frère Jean de Matha.
- 4 1831 Frère Cyr.
id. Frère Jean de Matha.
- 5 1832 Frère Florence.
- 6 1832 Frère Ange.
- 7 1835 Frère Florent.
- 8 1838 Frère Primitif.
- 9 1843 Frère Hermand.
- 10 1850 Frère Gérard.
- 11 1852 Frère Chef.
- 12 1866 Frère Célestinus.
- 13 1872 Frère Vauthier.
- 14 1875 Frère Cléonique-de-Jésus.
- 15 1879 Frère Colomban-Marie.
- 16 1881 Frère Colombien-Marie.
- 17 1882 Frère Crescin-de-Jésus.
- 18 1885 Frère Dimancien.
- 19 1904 Frère Coronat-de-Jésus.

En 1831, la ville supprima 1.200 fr. sur les traitements des Frères ; quelques mois après M. le Curé donna 600 fr. pour conserver les frères.

En 1838, la ville offrit la direction de la classe supérieure aux Frères : ce fut accepté.

En 1841, les classes et la maison reçurent de grandes réparations.

En 1853, le cher Frère Dimancien âgé de 22 ans fut chargé de la petite classe pendant 1 an 1/2.

Ce même Frère devint directeur de l'école libre d'Hennebont de 1885 à 1904.

En octobre 1856, ouverture de 2 classes à Saint-Caradec.

En 1880, le 21 juillet, le préfet ordonna, sur la demande du Conseil municipal, la fermeture de l'école des Frères.

En 1880, une école libre fut ouverte dans les salles du Patronage.

En 1882, M. Le Briéro construisit la maison d'habitation des Frères et quatre classes pour recevoir les enfants.

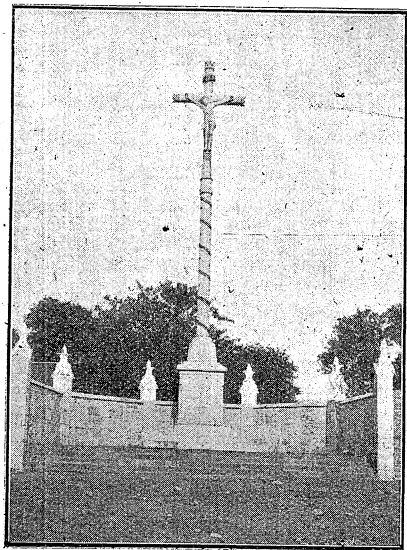
Au commencement du mois d'octobre 1888, Monseigneur Bécél, évêque de Vannes, vint bénié quatre nouvelles cloches qui devaient faire retentir au loin le nom de Notre Dame de Paradis. Il avait bien voulu accepter d'être le parrain de la grande cloche qui remplaçait celle qui fut bénite en 1676 par Mgr de Neuville, évêque de Saint-Malo, et qui avait sonné la cérémonie du Vœu en 1699.

Mort de

M. Le Briéro.

M. Le Briéro avait depuis plusieurs années comme le pressentiment d'une mort subite : il s'y attendait et s'y préparait avec une confiance filiale en la miséricorde de Dieu. Frappé d'apoplexie le 11 janvier 1897, il put cependant recevoir en pleine connaissance les derniers sacrements et faire le sacrifice de sa vie. Il mourut trois jours après. Pendant qu'il était sur son lit de repos, tous les habitants d'Hennebont, riches et pauvres, vinrent, malgré la pluie et la neige, contempler une dernière fois les traits de leur vénérable curé. Les ouvriers, arrivant de leur travail, s'agenouillaient près du défunt, et dans une attitude faite de douleur et de respect, disaient une prière pour le pasteur qui leur avait donné leur première com-

en beau granit du Blavet, mais recouverts depuis longtemps d'une épaisse couche de peinture ; — réparation de la voûte du portail et de l'église ; restauration du chœur et pose d'une boiserie habilement sculptée de style gothique ; — deux vitraux placés au-dessus des autels de N.-D. du Vœu et du Sacré-Cœur.



LE CALVAIRE

Un magnifique Calvaire en Kersanton, de 12^m de hauteur, fut érigé sur la partie la plus élevée de la place du Marché d'où il domine la ville tout entière. Des ornements en drap d'or, d'une grande valeur furent commandés pour la célébration de la messe du centenaire.

Quête. Visites

La générosité des Hennebontais permit de faire face à toutes les dépenses. Si le riche ouvrit largement la main, le pauvre tint à honneur d'offrir son obole. On pourrait citer d'admirables traits de charité : plusieurs personnes s'imposant, pendant toute une année, un travail supplémentaire pour faire à la Vierge une plus riche offrande ; une mère de famille donnant les premiers salaires gagnés par son enfant ; des pauvres faisant deux parts des aumônes qu'ils recevaient, l'une pour eux, l'autre pour Notre Dame. Pas un seul ne refusa : chacun voulut avoir sa part, si minime fût-elle, dans les travaux du centenaire.

Pour annoncer la mission et la faire connaître partout, pour y préparer les cœurs, les prêtres de la paroisse parcoururent toutes les maisons de la ville et de la campagne, firent visite à toutes les familles, sans en oublier une seule : ce fut un excellent moyen d'apostolat.

Enfin, pendant l'année qui précéda la mission, les personnes pieuses et les enfants multiplièrent leurs prières et leurs bonnes œuvres : assistance à la messe, communions, chemins de Croix, chapelêts, visites au Saint-Sacrement, aumônes, mortifications, etc., pour attirer sur les âmes des grâces de conversion.

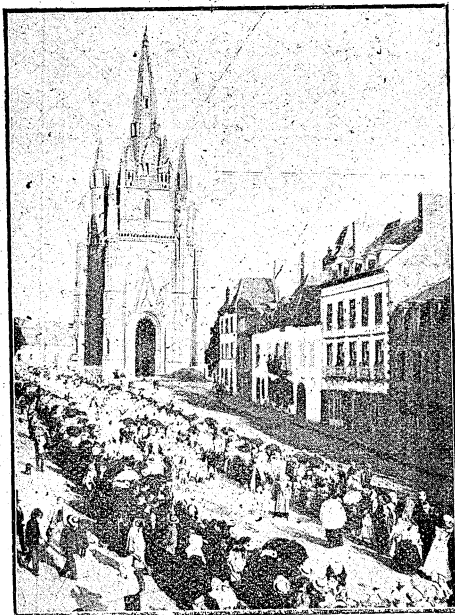
II. — LA MISSION.

Aussi la mission, prêchée par les R. P. Jésuites Le Roux, Caudal, Larboulette, Texier, Bourhis, eut-elle un plein succès. Aux personnes âgées, elle rappela, par son entrain, la mission de 1830, qui avait laissé le souvenir le plus durable dans toutes les âmes, les précipitant aux pieds de Notre-Seigneur,

de Notre Dame, et aussi du prêtre qui prêche et pardonne.

Mission des Enfants.

Les primeurs de la mission furent pour les enfants. Ils vinrent au nombre de 650, dont 250 confirmands. Cette première semaine se termina par une procession très touchante. Couronnés de pâquerettes et de feuilles de chêne, petits garçons et petites filles parcoururent les rues d'Hen-



PROCESSION DES PETITS ENFANTS

nebon, marchant sur deux rangs, dans l'intervalle desquels apparaissaient des groupes représentant les anges, la sainte Famille, les apôtres, les saints. Ils

étaient là en très grand nombre ; ceux même de trois et quatre ans suivaient sans défaillance le cortège et tous chantaient avec entrain :

*Accourez, peuple fidèle,
Venez à la mission...*

Les parents, massés sur le passage, écoutaient ces paroles. Venant de lèvres si pures et si chères, l'invitation était bien engageante, et beaucoup, dès ce jour, durent promettre de céder à la grâce qui frappait si doucement à la porte de leur cœur.

À la rentrée de la procession dans l'église eut lieu une dernière cérémonie qui fit couler de douces larmes : mille petits enfants levant les mains vers Notre Dame du Vœu pour lui offrir leurs couronnes pendant que leurs voix chantaient :

*Prends ma couronne, — Je te la donne,
Au ciel, n'est-ce pas, — Tu me la rendras.*

Un mois plus tard, un enfant de trois ans, une demi-heure avant de mourir, se levait sur son séant, se faisait apporter sa couronne de mission et essayait de lever les bras pour l'offrir une dernière fois à la Vierge. Quelques minutes après, Marie la lui rendait dans le ciel.

Mission Bretonne.

Le dimanche 20 août commencèrent, dans l'église de Notre Dame de Paradis les exercices de la mission bretonne. C'était une innovation qui fit plaisir à tous ceux qui savaient le breton. Jusqu'alors les retraites et les missions bretonnes se prêchaient dans la chapelle des Ursulines que M. Videlo, ancien curé d'Hennebont, avait fait bâtir, et à laquelle il avait donné d'assez vastes proportions en vue de ces prédications. La mission dura quinze jours. À la méditation du matin, aux instructions de 10 heures et de 3 heures, des auditeurs nombreux et per-

sévérants se groupaient au pied de la chaire ; et, le soir, par toutes les routes, arrivait dans notre église, trop petite pour la contenir, une foule avide d'entendre la divine parole. Chaque semaine, le jeudi soir, avait lieu une cérémonie spéciale, amende honorable au Saint-Sacrement, consécration à Notre-Dame du Vœu...



PROCESSION DES ENFANTS
D'UN QUARTIER DE LA VILLE

Le dimanche 27 août, malgré la pluie menaçante, la procession conduisit Notre Dame du Vœu jusqu'au haut de la rue Neuve. De mémoire d'Hennebontais, la statue vénérée n'avait pas dépassé l'angle de la rue Nationale : mais pouvait-on refuser cette faveur aux ouvriers de ce quartier qui l'implorèrent à l'occasion du deuxième centenaire ?

Mission Française.

Après les fidèles de langue bretonne, ceux qui ne savaient que le français eurent leur tour. Quatre fois par jour, pendant deux nouvelles semaines,

la voix bien connue de la cloche se faisait entendre. Nombre d'autres voix s'unissaient à elle pour inviter les retardataires à venir à la mission. Comment les maris, les pères auraient-ils pu résister aux prières de leurs femmes et de leurs enfants ? Les hommes eux-mêmes se faisaient apôtres auprès de leurs camarades. Et l'on accourait en foule. Au soir du 8 et du 13 septembre, il y eut une consécration nouvelle à Notre Dame du Vœu et une consécration spéciale des hommes à saint Joseph.

Durant toute la seconde semaine, les instructions du soir étaient réservées aux hommes. La moyenne des auditeurs, chaque soir, s'élevait à cinq cents.

Deux cérémonies splendides encadrèrent ces huit derniers jours : l'érection du calvaire et une procession aux flambeaux.

Le calvaire, en pierre de Kersanton, sorti des ateliers de M. Hernot, de Lannion, ayant plus de douze mètres de haut et pesant 16.000 kilogrammes, fut érigé le dimanche 10 septembre, au centre de la ville, au sommet de la grande place. Tout Hennebont était là, acclamant son Maître et son Roi, assis sur son trône de supplice et de victoire.

La clôture de la mission eut lieu le 17 septembre. Les résultats furent bien consolants, et c'est par centaines que l'on compta les retours.

Un spectacle unique était réservé pour le soir. Une dernière fois la ville se réunit au pied du calvaire : à 8 heures, au son de la cloche, les maisons s'illuminent, le calvaire étincelle sous la lumière de trois cents lampes électriques, et les flambeaux s'allument pour la procession. L'immense cortège se déroule par les longues rues de la ville, et les voix enthousiastes chantent les louanges de Marie. On sentait à cette heure qu'il y avait accord entre les chœurs humains et les chœurs angéliques, entre le ciel et la terre, pour acclamer le Christ et sa Mère.

Avant de se séparer, le R. P. Le Roux, supérieur de la Mission, trouva dans son cœur des accents superbes pour saluer le calvaire monumental et indiquer aux Hennebontais le Christ comme chef et la Croix comme drapeau.

III. — LA FÊTE DU DEUXIÈME CENTENAIRE (24 septembre 1899)

Procession des Paroisses.

Ce fut donc le cœur purifié par la grâce que les Hennebontais célébrèrent le deuxième centenaire du Vœu. Quelques jours avant la fête, eurent lieu deux magnifiques processions des paroisses voisines qui rappelaient les processions d'autrefois, après le vœu de 1699. C'était assurément un beau spectacle de voir, le jeudi 21 septembre les trois mille cinq cents pèlerins des paroisses de Port-Louis, Gâvres, Riantec, Plouhinec, Kervignac, Nostang, Merlevenez, Sainte-Hélène, et le vendredi 22, les trois mille pèlerins des paroisses de Languidic, Penquesten, Inzinzac, Saint-Gilles, Brandion, s'avançant, avec un ordre parfait, sur un espace de deux kilomètres, bannières levées, étendards déployés, chantant de tout cœur les vieux cantiques bretons. Les habitants d'Hennebont, massés sur leur passage, les saluaient avec joie. Rarement l'église de Notre Dame de Paradis dut contenir une foule pareille. C'était dignement renouer les traditions du passé.

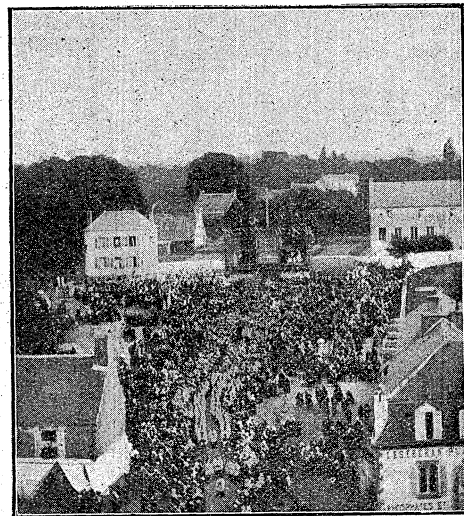
Le vendredi soir, Monseigneur Latieule fut reçu solennellement, vers 8 heures, dans l'église paroissiale où toute la population s'était portée. Le curé lui fit, en quelques mots, l'histoire du culte de Marie dans la ville d'Hennebont et du vœu de 1699 ; Sa Grandeur parla avec son cœur d'évêque et de père :

ce fut pour tous une fête intime et touchante.

Le samedi, Monseigneur donna la confirmation à deux cent cinquante enfants.

Décors.

Le dimanche 24 septembre, dès la première heure, toute la ville est sur pied. Ce qui frappe le pèlerin, à son arrivée dans la ville, c'est l'ensemble ravissant des décors, fruit d'un immense travail, traduisant d'une manière éloquente la reconnaissance des Hennebontais. Les maisons disparaissent sous les décors d'un goût exquis, où les tentures aux couleurs de la Vier-



FIN DE LA MESSE DU CENTENAIRE

ge se mêlent aux arceaux de mousseline et de ver-dards d'un bleu tendre ; ça et là des drapeaux tri-dure. Partout des oriflammes, des faisceaux d'êten-

colores, prouvant une fois de plus que dans nos fêtes chrétiennes, nous tenons toujours à unir l'idée de religion à l'idée de patrie.

L'église paroissiale est admirablement décorée : les étendards, les cartouches, les oriflammes qui couvrent les murs de la nef, les draperies habilement disposées sous les arceaux, produisent le plus bel effet. Au fond, le chœur étincelle sous les splendeurs de la lumière électrique; dont les cordons habilement dessinés mettent en relief les lignes architecturales de l'autel.

**Messe
du
Centenaire.**

A 10 heures, Monseigneur Latiéule célèbre en plein air la messe solennelle à l'autel dressé devant le calvaire, sur la vaste place où sont massés des milliers et des milliers d'assistants. Plusieurs autres prélats entourent l'évêque de Van- nes : Mgr Morice, évêque des Cayes (Haïti) ; Mgr Buléon, évêque élu de Cariopolis, vicaire apostolique de la Sénégambie ; le R^{me} Père Dom Bernard, abbé de la Trappe de Tymadeuc.

**Discours
de
Monseigneur
Duparc.**

L'éloquence eut une belle place dans les joies pieuses de cette journée : l'orateur choisi était M. le chanoine Duparc, curé-archiprêtre de Lorient, aujourd'hui évêque de Quimper. Avec une grande élévation de pensée, il rappelle les grands faits religieux et militaires de la cité hennebontaise. Après avoir tracé de main de maître le tableau émouvant du fléau qui envahit en 1699 la ville, heureuse jusque-là au bord de son beau fleuve, entre ses monastères, ses églises et ses murailles, il montre le malheur commun rapprochant toutes les âmes, la bonne souffrance, broyant en un seul tous les cœurs, enfin l'angoisse

se traduisant par la prière, une prière ardente qui monta vers la mère de Dieu et la mère du chrétien. Les magistrats étaient en tête de la foule suppliante ; ils firent un vœu à la Vierge protectrice ; ils lui promirent une statue d'argent, et peu à peu la peste disparut. L'orateur montre ensuite que l'alliance contractée avec la Vierge Marie a été fidèlement



MONSEIGNEUR DUPARC

gardée. La vieille cité rajeunie n'oublie pas le passé. Il faut qu'elle resté fidèle et qu'elle comprenne les leçons de ce grand jour, en luttant, avec énergie, contre les contagions intellectuelles et morales, plus terribles que les maladies qui tuent le corps. La foule émue écoute avec avidité le très beau développe-

ment de ces pensées ; elle est fortement saisie par cette péroration où, après avoir rappelé Jeanne la Flamme présentant son fils comme un sauveur, l'orateur fait parler la Vierge, reine toute-puissante, adjurant les Hennebontais de reconnaître toujours, au milieu des apostasies contemporaines, la royauté divine de son fils Jésus...

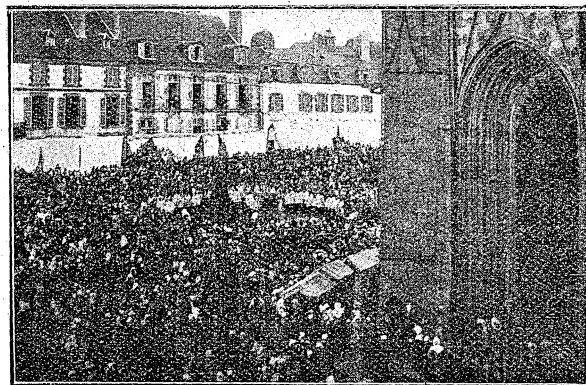
Procession. Après les vêpres pontificales, une magnifique procession se déroule à travers les rues de la ville, escortant la statue de Notre Dame et lançant à tous les échos les strophes du cantique du Vœu et de nos chants populaires. On remarque parmi les enfants, très gentiment costumés pour la circonstance, le petit suisse, ouvrant la marche, une charmante petite Jeanne d'Arc, différents groupes de jeunes filles, un gracieux bataillon de petits marins. Puis c'est la foule immense qui chante et qui prie et qui s'avance le long des rues escarpées.

Feu de Joie. Enfin la procession revient après un long parcours sur la grande place où s'élève un énorme bûcher ; pour terminer nos fêtes bretonnes, il faut un feu de joie : c'est un symbole. Lorsque la foule, serrée en masse compacte, eût rempli la vaste enceinte, Mgr l'évêque de Vannes et les autres évêques s'approchent, un cierge allumé à la main ; et la flamme monte vers le ciel, tourbillonne, et joyeuse, comme un dernier hommage à N. D. de Paradis. Pour finir, il y eut un salut solennel à l'église, et une touchante allocution de Mgr Latieule qui semble se séparer à regret de ses enfants d'Hennebont et tient à leur exprimer une fois de plus sa joie et sa reconnaissance.

Une illumination splendide de toutes les maisons

de la ville, celle du pauvre aussi bien que celle du riche, termina cette radieuse journée.

« Prières publiques et privées, dira un an plus tard Mgr Latieule dans sa Lettre pastorale à l'occasion du Couronnement de N. D. du Vœu, chants enthousiastes, joyeuses fanfares, accents enflammés



FEU DE JOIE

de l'éloquence chrétienne, ovation à Notre Dame du Vœu, à travers les verdure, les décorations, les illuminations merveilleuses, rien ne manqua au triomphe de la Vierge, si particulièrement honorée par nos fidèles hennébontais. »

Drame du Vœu.

Rien, en effet, ne manqua à cette fête qui restera comme l'idéal des fêtes hennébontaises, pas même le théâtre ! Le mardi suivant, on joua au théâtre du patronage le *Drame du Vœu*, composé par un jeune prêtre, originaire d'Hennebont, M. l'abbé Louis Corven ; c'est la mise en scène de l'événement historique du vœu. Il comprend

cinq actes où l'on voit se dessiner d'abord, grandir ensuite, à travers mille obstacles, et enfin triompher l'idée du Vœu. Conduit d'un bout à l'autre avec un art remarquable, il fut admirablement interprété par les ouvriers du cercle catholique.

On ne pouvait couronner plus heureusement et plus dignement les fêtes du deuxième centenaire du Vœu d'Hennebont.

IV. — LE COURONNEMENT
DE LA STATUE DE NOTRE DAME DU VŒU
LE 30 SEPTEMBRE 1900.

Supplique. Les fêtes du centenaire firent naître dans les cœurs le désir de voir couronner la statue de Notre Dame du Vœu. Une supplique, signée par le clergé et les fidèles d'Hennebont, fut adressée au Souverain Pontife pour lui demander cette faveur. En voici le texte :

SUPPLIQUE

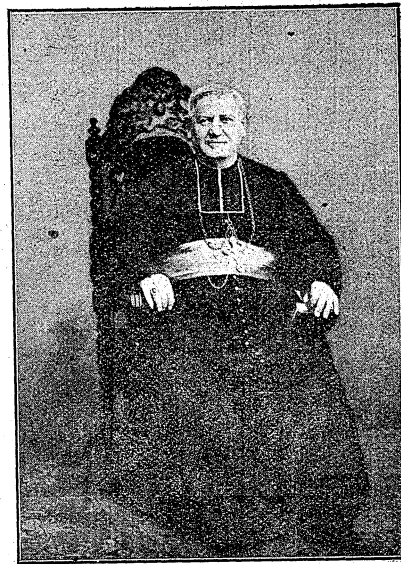
*au T.-S. Père pour demander le couronnement
de Notre Dame du Vœu.*

Le clergé et les fidèles de la ville d'Hennebont et des paroisses voisines, du diocèse de Vannes, prosternés au pied de Votre Sainteté, lui demandent humblement l'insigne faveur du couronnement de N. D. du Vœu.

En l'année 1699, une maladie contagieuse occasionna dans la ville d'Hennebont une mortalité extraordinaire. Après avoir éprouvé tous les remèdes humains, la communauté des nobles bourgeois et des habitants de la cité eut recours à la protection de la très sainte Vierge et fit le vœu de lui offrir une statue en argent. Aussitôt la maladie diminua

sensiblement dans cette localité, tandis qu'elle sévit encore, pendant une année, avec toute sa force, dans les environs.

Depuis lors, cette statue désignée sous le nom de N. D. DU VŒU est devenue l'objet d'une grande vénération dans toute la contree. Tous les jours, les fidèles viennent s'agenouiller à ses pieds ; chaque



MONSEIGNEUR LATIEULE

année, le dernier dimanche de septembre, on la porte solennellement en procession au milieu d'un concours immense de 25 à 30.000 pèlerins.

L'année dernière, on a célébré le deuxième centenaire de N. D. du Vœu par des fêtes magnifiques. Des milliers de fidèles étaient déjà venus, les jours précédents, sous la conduite de leurs pasteurs, of-

frir leurs hommages à la Vierge vénérée ; le 24 septembre, le jour même du centenaire, la présence de Mgr Latieule, évêque de Vannes, de Mgr Morice, évêque des Gonaïves, de Mgr Buléon, vicaire apostolique de la Sénégambie, du R^{me} Père abbé de la Trappe de Thymadeuc, de 40.000 personnes, donna à cette fête un éclat incomparable.



SA SAINTETÉ LÉON XIII

C'est pourquoi le clergé et les fidèles de la ville d'Hennebont et des paroisses voisines, s'appuyant avec confiance sur la fidélité inaltérable que leurs pères ont toujours gardé à N. D. du Vœu pendant deux siècles — sur cette dévotion envers la Vierge Marie qui n'a fait que grandir avec le temps et qui a exercé une influence si heureuse sur la foi des Bretons de ce pays — supplient humblement Votre Sainteté de couronner N. D. du Vœu par les mains de Mgr Latieule, évêque de Vannes.

Cette insigne faveur, Très Saint-Père, sera le principe pour tous les fidèles de la contrée d'une foi plus vive, d'un amour plus ardent pour l'Eglise et le Saint-Siège, d'une dévotion plus tendre envers la Bienheureuse Vierge Marie.

**Bref
du**

Couronnement.

Cette supplique, apostillée de la main de Monseigneur Latieule, munie du sceau de ses armes, fut favorablement accueillie par Léon

XIII. Nous transcrivons ici le document pontifical qui honore grandement la paroisse de Notre-Dame de Paradis.

A notre vénérable Frère AMÉDÉE-JEAN LATIEULE,

Ev. de Vannes,

LÉON XIII, Pape,

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Une supplique, à Nous présentée en votre nom, nous expose que le clergé et les fidèles de la ville d'Hennebont, dans votre diocèse de Vannes, souhaitent ardemment de voir bientôt couronner, en vertu de Notre autorité apostolique, la statue d'argent de Notre Dame du Vœu, qui, en souvenir de la délivrance de cette ville du fléau de la peste, est, depuis deux siècles, conservée et grandement vénérée dans l'église curiale de cette même ville, dédiée à Notre Dame de Paradis.

Pour Nous, qui n'avons rien tant à cœur et qui ne désirons rien tant que de développer de jour en jour la piété du peuple chrétien envers la très sainte Vierge, Nous avons accédé très volontiers à la supplique du clergé et des fidèles, très vivement recommandée par vous, vénérable Frère.

C'est pourquoi nous absolvons, à cet unique ef-

fet, et nous déclarons absous de toute sentence d'excommunication, d'interdit et de toute autre sentence, censure et peine ecclésiastique, tous et chacun de ceux en faveur de qui nous avons délivré ces lettres ; et, de Notre autorité apostolique, en vertu des présentes, Nous vous autorisons, vénérable Frère, à couronner solennellement, en Notre nom, en observant les règles prescrites, la statue d'argent de Notre-Dame du Vœu, placée dans l'église curiale de Notre-Dame de Paradis, à Hennebont, dans votre diocèse, sans vous permettre toutefois de donner la bénédiction apostolique, attendu que les indulgences sont suspendues en cette année du Jubilé. Nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 21 juillet de l'an 1900, de Notre Pontificat le 23^{me}.

LOUIS, cardinal MACCHI.

Loc. sigilli.

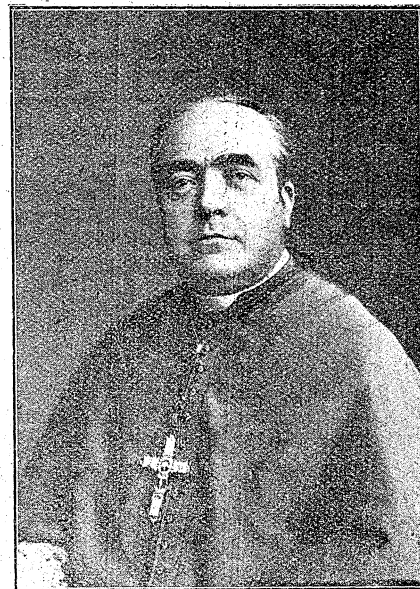
Quelques jours avant le couronnement, les fidèles des paroisses des cantons de Port-Louis et d'Hennebont vinrent comme l'année précédente, au nombre de cinq mille, sous la conduite de leurs prêtres, offrir leurs hommages à Notre Dame du Vœu et la remercier des bienfaits qu'elle répand sur toute la contrée.

La fête du couronnement eut lieu le 30 septembre.

L'église de Notre-Dame de Paradis étant trop petite pour contenir la foule immense des pèlerins, on dut choisir un emplacement plus vaste pour la cérémonie. Une large tribune, richement décorée, fut construite au haut de la place du Calvaire, tout auprès de la croix monumentale. A l'heure fixée, au moment de se mettre en marche, on hésita un instant : de gros nuages couvraient le ciel, et la pluie

commençait à tomber ; mais une éclaircie se produisit, l'espoir revint et la procession se dirigea vers le lieu du couronnement.

Le cardinal Labouré, archevêque de Rennes et métropolitain de la Bretagne, avait bien voulu accepter la présidence de cette solennité. Dans les



LE CARDINAL LABOURE

siècles passés, Hennebont avait reçu nombre de fois la visite des gouverneurs de Bretagne et de plusieurs princes du sang. Les habitants leur avaient toujours fait une réception cordiale, car ils tenaient à garder les traditions de courtoisie et de bonne hospitalité que leur avaient léguées leurs ancêtres ; mais c'était la première fois que la cité hennebontaise avait l'honneur de recevoir un cardinal dans ses

murs. Aussi, jamais gouverneur de Bretagne, à son entrée dans la ville d'Hennebont, ne fut reçu avec une telle solennité, ni ne vit pareil concours de peuple.

Près de Son Eminence se tenaient Mgr Latieule, évêque de Vannes, délégué par le Souverain-Pontife pour couronner Notre Dame, Mgr Carmené, archevêque titulaire d'Hiéropolis, Mgr Dubillard, alors évêque de Quimper, aujourd'hui archevêque de Chambéry et cardinal de l'Eglise romaine, les RR^{ss} Pères abbés cisterciens de Thymadeuc et de la Meilleraye, et 300 prêtres venus de tous les coins du diocèse et de la Bretagne.



LE COURONNEMENT

Monseigneur Latieule, debout devant la statue, récita les prières liturgiques et bénit les deux couronnes, enrichies de trois cent vingt diamants et pierres précieuses, œuvre d'un orfèvre lyonnais et don des fidèles hennebontais à leur reine. Il posa la première sur le front de l'Enfant-Jésus et la se-

conde sur celui de Notre Dame du Vœu, au chant du *Salve Regina* et aux acclamations de la foule qui saluait la Vierge couronnée.

Hélas ! le rayon de soleil qui avait donné un peu d'espoir disparut bientôt, et la pluie recommença à tomber. Le sacrifice était dur, car tous se faisaient une joie d'assister à une messe pontificale célébrée sur l'autel dressé au pied du calvaire, et d'entendre une chorale de cent-dix exécutants, soutenus par un orchestre composé d'artistes habiles, interpréter la grave et pieuse musique de Franck.



MONSEIGNEUR DUBILLARD

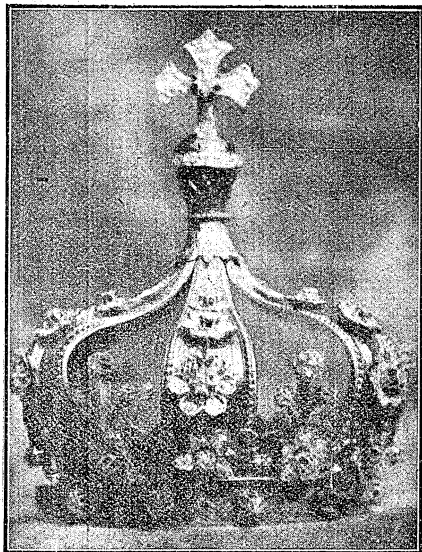
La plus grande partie des pèlerins ne put pénétrer dans l'église.

Mgr l'évêque de Vannes célébra la messe. Après l'évangile, Mgr Dubillard prononça du haut de la chaire un éloquent discours.

**Discours
du
Couronnement**

« Il y a deux cents ans, un théologal de Quimper bénissait la statue d'argent de Notre Dame du Vœu que nous venons de conduire au triomphe de son couronnement solennel. Aujourd'hui, l'évêque de Quimper prête sa voix à cette fête grandiose et fait monter vers la Vierge couronnée les louanges et les hommages de son cœur.

La couronne que l'évêque de Vannes, au nom du Souverain-Pontife, vient de déposer sur la tête de la Vierge d'Hennebont, nous fait penser à la cou-



COURONNE DE NOTRE DAME

ronne que Jésus déposa sur le front de sa mère au jour de l'Assomption. Mais Notre Dame du Vœu mérite-telle ce couronnement solennel ?

Il y a un an, le peuple hennebontais, dans une

immense acclamation, demandait le couronnement de sa Madone ; une supplique fut adressée à Rome ; les documents, les titres furent examinés avec soin. Vous avez entendu la réponse du Pape.

D'ailleurs la dévotion à la Vierge remonte aux premiers jours d'Hennebont, et n'a fait que se développer dans le cours des siècles. J'en trouve la preuve dans le beau vitrail où vous avez réuni vos plus glorieux souvenirs : Jeanne la Flamme, l'héroïne d'Hennebont, mettait sa confiance dans la protec-



COURONNE DE L'ENFANT-JESUS

tion de Marie ; elle l'aimait aussi, Blanche de Champagne, la fondatrice de l'illustre abbaye de la Joie ; il l'aimait plus encore, sans doute, ce pieux artisan qui, à force de persévérance et de foi, bâtit la magnifique église où nous prions.

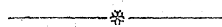
La statue de Notre Dame du Vœu rappelle le grand fait historique de 1699, la maladie contagieuse qui causa une mortalité extraordinaire dans la popu-

lation hennebontaise ; le vœu que fissent les magistrats de la cité et le peuple d'offrir une statue d'argent à la Vierge, et l'intervention de Marie pour arrêter les ravages du fléau. Depuis cette époque, l'alliance conclue entre la ville d'Hennebont et Marie est devenue encore plus intime ; à une protection maternelle plus grande a répondu une piété filiale plus vive. Le couronnement c'est la reconnaissance officielle par le Pape, et aussi la récompense de la dévotion séculaire des Hennebontais envers Notre-Dame.

Procession.

Le soleil ayant reparu après midi, les vêpres furent chantées au lieu du couronnement ; du haut de l'estrade le coup d'œil était splendide. Sur les deux places du Calvaire et du Marché se pressait une foule immense, vraie mer humaine qui reflueait là-bas, jusqu'au quai du Blavet.

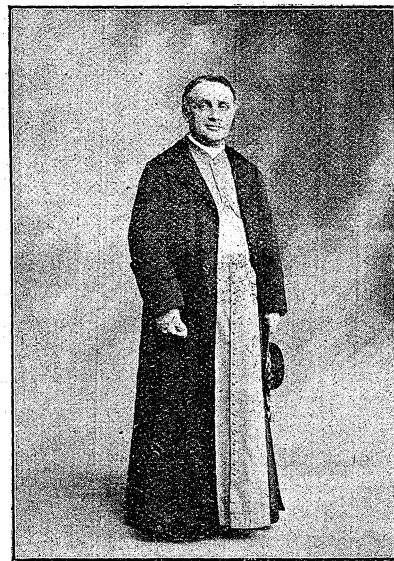
La procession se mit en marche entre les maisons « tendues et tapissées », comme autrefois, et, si une compagnie de milice bourgeoise n'était plus là pour lui faire un cortège d'honneur, la statue de Notre-Dame du Vœu voyait, rangés autour d'elle, un prince de l'Eglise, plusieurs évêques et Pères abbés, trois cents prêtres et quarante mille personnes : jamais elle n'avait eu encore pareil triomphe dans sa bonne ville d'Hennebont. La cité de Marie payait noblement à sa reine sa dette de reconnaissance pour neuf siècles de bienfaits.



V. — L'ÉRECTION DE LA BASILIQUE.

La Supplique.

Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, dans la *Lettre pastorale* qu'il vient d'écrire, le 17 septembre 1913, au clergé et aux fidèles du diocèse, pour leur annoncer l'érection en basilique mineure de l'église de N. D. de Paradis, expose les motifs qui ont déterminé le Souverain-Pontife à accorder cette insigne faveur au sanctuaire d'Hennebont.



MONSIEUR GOURAUD

« Nous avons eu la joie, au cours de Notre dernière visite pastorale, d'annoncer à Nos chers fidèles d'Hennebont que le Souverain-Pontife, accueillant favorablement la demande que Nous lui avions

présentée, lors de Notre voyage *ad limina*, avait daigné élever l'église de Notre Dame de Paradis au rang de basilique mineure.

Nous avons exposé, avec la plus grande confiance, au Pontife vénéré, les titres du sanctuaire d'Hennebont à cet honneur insigne que les Papes décernent aux plus illustres églises de la catholicité : l'antiquité de ce temple, construit avec le concours de tous les fidèles, au commencement du xvi^e siècle ; les splendeurs de son architecture et la richesse de ses décorations, la vénération profonde dont l'entourent les paroissiens d'Hennebont et les fidèles de tout le diocèse ; la dévotion de tous pour la magnifique statue du Vœu, à laquelle Léon XIII accorda l'honneur du couronnement ; l'empressement et la piété du peuple aux jours des grandes solennités.

Le Souverain-Pontife daigna se laisser toucher par Notre requête et mit le comble à Notre joie en nous adressant un Bref que Nous Nous faisons un devoir de vous communiquer.

PIE X PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Bref
de
Pie X.

Lorsque certains temples de Dieu se distinguent de tous les autres ou par leurs vastes proportions ou leur antiquité vénérable ou leur beauté architecturale, comme du reste par la dévotion des fidèles et la splendeur des cérémonies religieuses, Nous Nous empressons, à l'exemple des Pontifes Romains Nos Prédécesseurs, de les illustrer par les titres les plus honorifiques et les plus privilégiés.

Parmi les édifices sacrés qui sont la gloire du diocèse de Vannes, soit en rehaussant le culte divin par

de magnifiques œuvres d'art, soit en attestant d'une manière éloquente la profonde piété des chrétiens de ce pays de foi, Nous avons des raisons sérieuses de croire qu'il faudrait faire figurer le temple que les offrandes des fidèles ont permis de faire construire au commencement du xvi^e siècle, dans la cité



SA SAINTÉTÉ PIE X

d'Hennebont, en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu et notre Reine, sous le vocable de Notre Dame de Paradis.

Ce monument gothique à la beauté de son style joint l'avantage d'être richement meublé et orné, et

de posséder un remarquable trésor de saintes reliques.

Eglise paroissiale et comme telle très fréquentée par les habitants de la ville qui l'entoure, cet édifice est aussi en grande vénération auprès des fidèles du diocèse de Vannes, qui, dès le début, ont pris l'habitude de s'y rendre par groupes nombreux de pèlerins, pour honorer la statue de la Vierge Marie qu'on y érigea jadis en vertu d'un engagement solennel et public, et qui par suite s'appelle Notre Dame du Vœu. Cette image se conserve encore dans l'église devenue le siège d'une cure ; elle y est l'objet d'un culte traditionnel, et c'est à ses pieds que les pèlerins viennent pieusement rendre grâces pour les faveurs qu'ils ont reçues de leur Bienfaitrice.

C'est pour ces raisons que Notre Vénérable Frère Alcime-Armand Gouraud, Evêque de Vannes, Nous a adressé une supplique et Nous a demandé d'user de Notre Autorité Apostolique pour élever ladite Eglise paroissiale à la dignité de Basilique.

Après avoir examiné les souvenirs glorieux que nous avons énumérés plus haut, Nous pensons, après avoir prié le Seigneur, qu'il est bon de déférer à ce désir, dans la mesure où cela Nous est loisible.

C'est pourquoi, en vertu de Notre Autorité Apostolique et par la force des Présentes, Nous ennoblissons l'Eglise curiale de N. D. de Paradis d'Hennebont, au diocèse de Vannes, du titre de Basilique et Nous lui conférons le privilège de porter le Conopée simple (qui sera ajouté aux armoiries) sans aucun ornement d'or ou d'argent, et la clochette, avec le droit de prééminence sur toutes les autres églises qui ne sont pas encore décorées du même titre.

Nous entendons que les Lettres par lesquelles Nous accordons ces faveurs soient et demeurent fermes, valables, efficaces : qu'elles obtiennent et produisent leurs effets dans leur plénitude et leur intégralité ;

qu'elles deviennent pour le Temple lui-même érigé en Basilique un témoignage indiscutable et perpétuel de sa nouvelle dignité. Nous voulons qu'on s'en tienne à notre décision et qu'on en observe scrupuleusement la teneur, frappant d'avance de déchéance et de nullité toute mesure qui y serait attentatoire, qu'elle soit prise sciemment ou non, par qui que ce soit et quelle que soit son autorité, nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le XVII^e jour de Janvier, l'an du Salut MCMXIII, de Notre Pontificat le dixième.

Cardinal MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'Etat.

« ...Nous apprécions vivement, ajoute Monseigneur Gouraud, l'honneur que le Saint Père daigne décerner, par ce document solennel, à l'un de nos sanctuaires les plus aimés, et qui rejaillit sur le diocèse tout entier. Nous éprouvons une vive gratitude à l'égard de Sa Sainteté, et Nous demandons à tous Nos fidèles, mais spécialement aux chers habitants d'Hennebont, de Nous aider à payer Notre dette de reconnaissance, en priant avec Nous Notre Dame de Paradis pour l'illustre Pontife.

Pour marquer toute Notre joie, et pour remercier le ciel de l'insigne faveur que Nous avons obtenue, Nous avons décidé de célébrer cette année, avec une particulière solennité, les fêtes traditionnelles du Vœu. Nous avons invité plusieurs de Nos vénérés collègues dans l'épiscopat à les présider avec Nous. Monseigneur Pichon, archevêque coadjuteur de Port-au-Prince, Monseigneur Rouard, évêque de Nantes, Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, ont bien voulu Nous promettre l'honneur de leur présence, ainsi que le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc,

Le dimanche 28 septembre, la grand'messe sera chantée pontificalement par Monseigneur l'Archevêque coadjuteur de Port-au-Prince ; et la procession du Vœu, toujours si édifiante et si solennelle, se déroulera à travers les rues de la ville avec plus d'éclat qu'elle jamais, rehaussée par la présence de quatre prélats et du Très Révérend Père Abbé de la Trappe.

La veille de ce jour, Nous consacrerons, avec NN. SS. de Port-au-Prince et de Quimper, les trois autels de Notre-Dame de Paradis.

Le vendredi, enfin, Nous présiderons un Congrès Eucharistique, auquel participeront les paroisses du canton d'Hennebont.

Ceux d'entre vous, Nos très chers Frères, qui ne pourront prendre part à ces fêtes, s'y uniront par la prière. Nous demanderons ensemble à la Sainte Vierge d'accorder sa maternelle protection à Notre clergé et à Notre peuple. Nous lui recommanderons spécialement les intérêts spirituels et temporels de la vaillante population d'Hennebont, que Nous ayons eu la joie de contempler, il y a quelques jours, empressée aux réunions de la mission. Puissent les courageux travailleurs, qui composent la majorité de ce peuple, puiser dans ces saints exercices et dans les fêtes qui se préparent, un zèle plus ardent pour la gloire de Dieu et le salut de leurs âmes, et une fidélité de plus en plus grande dans le culte de Marie, dont ils sont les enfants privilégiés.

La fête qui se prépare sera particulièrement chère aux ouvriers, puisque c'est à l'initiative d'un simple ouvrier qu'est due la construction de la Basilique. Elle leur dira une fois de plus que le monde du travail ne trouvera jamais de plus ferme appui que l'Eglise. C'est ainsi que le comprenaient leurs devanciers. Que Notre Dame de Paradis le fasse mieux comprendre à tous ! »

SIXIÈME PARTIE

Description de la Basilique de N. D. de Paradis.

CHAPITRE I

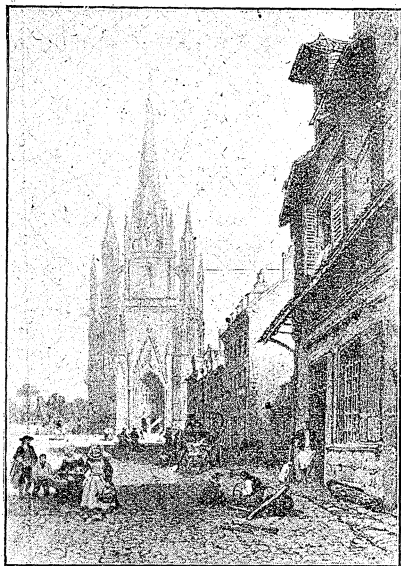
L'EXTÉRIEUR DE LA BASILIQUE

La Tour.

« La façade occidentale de la Basilique est admirable de légèreté et d'élégance : c'est d'abord un gracieux portail ogival à voussures multiples et à festons trilobés, décoré intérieurement de belles sculptures sur chacun des côtés. La porte, communiquant de ce portail avec la nef, est divisée en deux baies richement ornées. Tout le tympan supérieur est ensuite divisé à jour par de superbes meneaux du style flamboyant.

Au-dessus de ce beau portail s'élève une tour carrée, accostée de deux tourelles menues qui se relient avec elle par des galeries jetées en arcs-boutants, et qui font l'office de contreforts. Une flèche polygonale et fort élancée, en pierre, avec crosses aux arêtes, flanquée de quatre clochetons et d'autant de lucarnes aux frontons aigus, couronne la tour principale et s'y relie par une galerie à jour en trilobes. Des flèches également polygonales surmontent les

deux tourelles voisines. Enfin des contreforts élan-
cés, à pinacles garnis de crochets et d'animaux fan-
tastiques, ornés de niches très bien sculptées, reliés
à l'édifice par des arcs-boutants, complètent cette
charmante façade, l'un des types les plus remarqua-
bles en Bretagne de l'architecture ogivale de la der-
nière époque (1). »



LA PLACE DU MARCHÉ

L'empereur Napoléon III, lors de son passage en
Bretagne, en 1858, frappé de la beauté de cet édifice,
promit au maire d'Hennebont de donner les 100.000
francs que les architectes jugeaient nécessaires pour
son complet achèvement. On éleva un immense écha-

(1) Guillotin de Courson : Pardons et pèlerinages du pays de
Vannes.

faudage dont beaucoup d'Hennebontais se souvien-
nent encore et qui coûta fort cher ; on fit quelques
réparations aux murs de l'église, à la base de la tour,
à la flèche ; on construisit surtout les deux galeries
et plusieurs clochetons qui donnent à la tour plus
d'élégance et de légèreté. Les dépenses montèrent



UNE PROCESSION

à 47.000 francs. Mais malgré les démarches et les
réclamations réitérées du maire, on ne put obtenir
les autres 53.000 francs qui avaient été promis. Aussi
fut-il impossible de faire les pinacles qui manquent
aux contreforts des façades nord et sud, ni les ga-
leries qui, d'après le plan primitif, doivent faire le

tour de l'église. L'Etat, ayant ainsi manqué à sa promesse, reste débiteur à la ville d'Hennebont de la somme de 53.000 francs.

Le sommet de la flèche a été restauré trois fois, en 1705, 1803 et 1905 — tous les cent ans. — Des inscriptions gravées sur trois plaques de cuivre enroulées, à ces époques, au pied de la croix, rappellent les circonstances de ces réparations.

1^{re} *Inscription.* — « Le haut de la tour de cette église commencée en 1513 et finie en 1530, ayant été abattu par l'ouragan de 1705, a été rétabli, et une nouvelle croix, plantée le 3 décembre 1709, par les soins de Mathieu Boutouillic et des aumônes de la ville d'Hennebont. »

2^e *Inscription.* — « Cette église a été commencée en 1513 et finie en 1530, et le haut de la tour ayant été endommagé par la foudre, les citoyens Allain, maire, Bellechère et Kermorvant, adjoints, et Gauthier, curé, se sont empressés de la faire rétablir. Les fonds provenant de l'octroi ont été employés à la réédification.

Et une nouvelle croix a été placée le 25 Août 1803. »

3^e *Inscription.* — « Le haut de la flèche menaçant ruine a été démoli sur une hauteur de 9 mètres en octobre-novembre 1905 et reconstruit en mai-juin 1906. Cette croix a été mise en place le 14 juin 1906, jeudi de la Fête-Dieu.

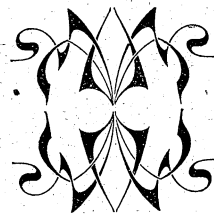
Conseil de fabrique : MM. Keraly, président, Le Moing, curé-doyen, Giband, maire, Nio, Pontois, Pinard, Brisard, conseillers.

Le nouveau paratonnerre fut placé le 14 septembre 1906, fête de l'Exaltation de la Croix.

La hauteur de la tour était, avant la restauration de 65 m. 15 ; depuis, de 65 m. 65. »

Les Trois Façades.

Les trois autres façades s'harmonisent avec la façade occidentale et forment un ensemble vraiment majestueux. Les deux portails du nord et du midi sont remarquables avec leur double porte à trumeau et tympan ajouré de dessins flamboyants. Des contreforts sculptés entourent toute la Basilique, et les cinq pignons de l'abside sont agréablement ornements de crosses végétales. Malheureusement deux choses manquent à ce monument d'architecture pour qu'il ait toute sa beauté : des pinacles à tous les contreforts et une galerie courant tout autour de l'édifice ; le cheneau en pierre est construit, les pierres d'attente sont taillées depuis 400 ans : Quand le dernier travail sera-t-il fait ?



CHAPITRE II

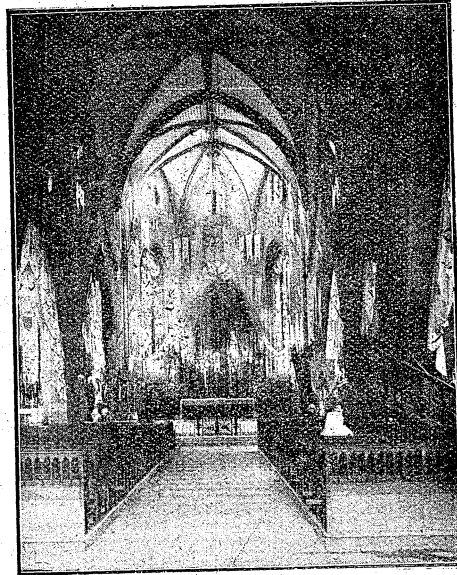
L'INTÉRIEUR ET LE MOBILIER DE LA BASILIQUE

Intérieur de la Basilique.

Des archéologues ont prétendu, autrefois, qu'on éprouvait quelque déception en entrant dans l'église.

Mais depuis la restauration qui a été faite en 1881 et 1899, l'intérieur de l'édifice répond à l'extérieur.

Lorsque le regard se porte, en entrant, sur les sept magnifiques verrières du chœur, surtout à cer-



INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE

taines heures de la journée, au moment où elles resplendissent sous les rayons du soleil levant ou à son coucher ; quand on embrasse d'un coup d'œil d'ensemble les trois nefs, avec leurs quatre travées et leurs arcades ogivales reposant sur des colonnes en palmiers, les belles fenêtres du nord et du midi, avec leurs nombreux meneaux surmontés de multiples dessins flamboyants, les murailles et les piliers entièrement faits de blocs de granit, on ne peut s'empêcher d'être saisi de respect et d'une religieuse admiration.

Un architecte bien connu, M. Brisacier, disait, après avoir étudié à loisir, pendant plusieurs heures, l'intérieur de l'église : « Plus j'examine cet édifice et plus j'y trouve de petites merveilles d'architecture que je ne soupçonnais pas ; il n'y a pas deux détails semblables. »

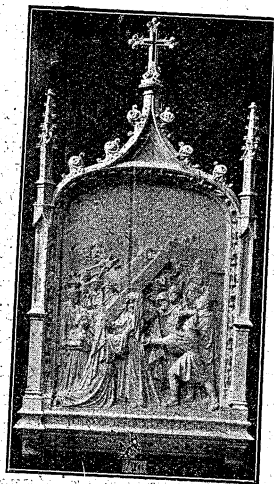
Les Murailles.

Les murs de la Basilique, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont en magnifiques pierres de taille. Si l'on ne savait que la mode a des caprices inexplicables et que l'architecture gothique elle-même, que tout le monde admire aujourd'hui, a été traitée, jusqu'en 1833, en France, de style barbare, on comprendrait avec peine qu'on ait pu avoir l'idée de recouvrir ce beau granit d'une couche de peinture. Le 1^{er} juin 1802, le Conseil de Fabrique décide « de peindre de jaune paille les murs de l'église, comme on l'avait déjà fait pour les murs du chœur et de former en blanc les joints des pierres. » Coût : 750 francs ! En 1899, un lavage à l'acide a enlevé toutes les couches de chaux et de peinture, et les pierres du Blavet ont retrouvé la beauté des premiers jours : elles paraissent toutes neuves.

Le Maître-Autel.

La chapelle de Notre Dame de Paradis, au moment où elle fut consacrée par Mgr Geoffroy Le Borgne, le 19 juin 1524, possédait des autels en pierre.

En 1899, lors des réparations que l'on fit dans l'intérieur de l'église paroissiale, avant les solennités du deuxième centenaire du Vœu, on pratiqua des fouilles dans le chœur. On découvrit les trois autels primitifs : le maître-autel au fond de l'abside, les deux autres adossés aux murs est du transept. Ils étaient recouverts de terre. Ils remplissaient les conditions d'un autel fixe : une base en pierre, une table d'un seul morceau qui la recouvre, et la jonction de la base avec la table qui forme un seul tout. On peut voir, dans le square situé auprès de l'église, un autel construit avec quelques pierres du maître-autel primitif, surmonté de la table de l'un des petits autels.



UNE STATION
DU CHEMIN DE LA CROIX

En 1805, les marguilliers de l'église paroissiale, MM. du Bouëtiez de Kerorguen, Briant de Kervagat et Grouhel ayant constaté que le maître-autel était en « très mauvais état » se décident à en construire un nouveau « à la romaine. » Mais à cause de la modicité de leurs ressources, ils veulent le faire en bois, avec deux pilastres aux extrémités, pour soutenir

On ne sait à quelle époque ces premiers autels en pierre furent recouverts de terre.

les anges adorateurs dont « l'un sera en humilité, et l'autre en contemplatif. » Cet autel leur coûta 1849 livres tournois.

Le Nouveau Maître-Autel.

La Chaire.

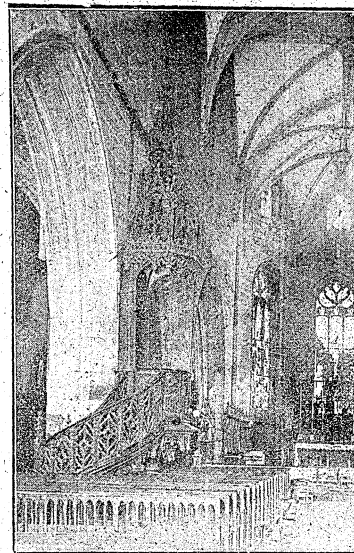
Les confessionnaux (1850.)

Les Autels

Latéraux (1858)

Les Hennebontais, jugeant que le maître-autel, la chaire à prêcher, les confessionnaux étaient sans style et peu dignes de leur église, vinrent, le 23 avril 1854, proposer au conseil de Fabrique de faire l'achat d'un mobilier plus riche, et plus en rapport avec le style de l'édifice. Il ne suffit pas, en effet, de posséder un

chef-d'œuvre d'architecture ; il faut encore que le mobilier réponde à la richesse du monument et s'adapte si parfaitement, qu'il ne fasse qu'un avec lui. Le nouveau maître-autel de la Basilique de Notre-Dame de Paradis, les deux autels latéraux, la chaire à prêcher, les six confessionnaux, tous de style gothique, s'harmonisent à merveille avec l'architecture de l'édifice. On sent bien que chacune des sculptures a été exécutée par un artiste qui avait le plus grand souci de mettre les moindres détails



LA CHAIRE A PRÊCHER

en harmonieux rapport avec l'ensemble.

La chaire à prêcher, d'abord fixée au pilier le plus rapproché du chœur, fut rattachée, par décision du conseil de Fabrique du 7 juin 1812, au pilier du milieu, « afin que les fidèles qui se trouvent au bas de l'église puissent entendre la voix du prédicateur. »

Les autels, placés en 1855 et en 1858, sont en bois et ne peuvent recevoir la consécration. Cependant comme une église consacrée demande un autel consacré, on a construit, sous le revêtement de bois des trois autels, des autels en pierre qui seront consacrés la veille de l'érection de l'église en basilique, le samedi 27 septembre. La table du maître-autel, d'une seule pièce, mesure 3 m. 18, les deux tables des autels latéraux, 2 m. 25.

Les Orgues.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, on recueillit quelques aumônes en vue de la construction d'une chapelle à Saint Roch, mais ce projet ayant été abandonné, faute de ressources suffisantes, la communauté de ville acheta avec ces offrandes, en 1652, des orgues pour l'usage de la chapelle de Notre Dame de Paradis (1).

En 1705, un violent ouragan renversa la croix de fer, et, en même temps, plus de vingt pieds de maçonnerie de la tour. Les pierres, en tombant, enfoncèrent la couverture de l'église, endommageant l'horloge et les orgues. On entreprit les réparations les plus urgentes à l'aide de quêtes faites par la ville (2).

L'entretien des orgues fut toujours une charge assez lourde pour la fabrique. En 1774, celle-ci passait avec un s^r Le Roy, facteur d'orgues à Rennes,

(2) Reg. des délib. du conseil de fabrique, 1845.

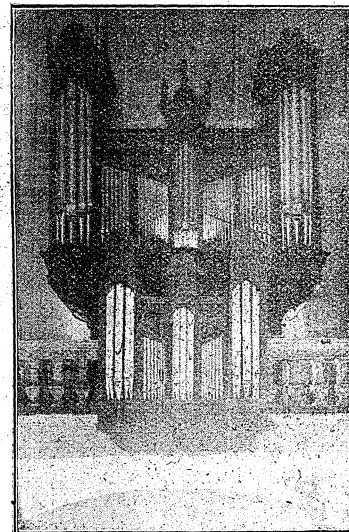
(1) Reg. des délib., 1652-1709.

un marche pour des réparations qui coûtèrent 1.800 livres. L'organiste qui, dans le principe, était payé par les confréries, recevait, à la fin du XVIII^e siècle, la somme de deux cents livres de la communauté.

Vers 1834, le conseil de fabrique décida d'acheter de nouvelles orgues, « à cause de l'état de vétusté des anciennes. » Le trésorier passa un premier contrat avec un facteur de Laval, nommé Anays, qui s'engagea à livrer un orgue de 3.500 fr. pour le 21 juin 1835, et à reprendre à son compte

l'ancien buffet pour une somme de 1.400 fr. Anays n'ayant pas observé les conditions qu'il avait acceptées, il fallut résilier le traité. Un second contrat fut signé avec les frères Claude de Mi-recourt, au faubourg d'Orléans, qui s'engagèrent « à rétablir, en conservant le buffet existant, de la manière la plus complète, les anciennes orgues, à ajouter de nouveaux jeux, et à mettre le tout en parfait état pour la somme de 7.950 fr. »

Enfin, en l'année 1884, d'importantes réparations, du prix de 4.300 fr., furent faites aux orgues par M. Debierre, de Nantes.



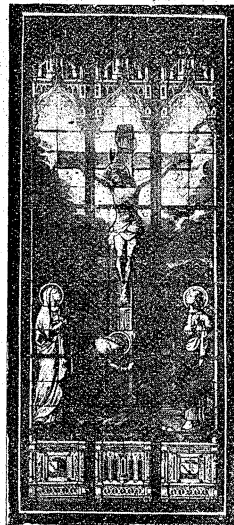
LES ORGUES

CHAPITRE III.

LES VITRAUX DU CHŒUR.

**Vitrail
de Michard
et de
l'Abbesse.**

Au-dessus des grandes fenêtres de l'abside, s'ouvrent de petites baies ogivales, faisant l'office de « clérestory ». Dans celle du milieu, au-dessus de la statue de saint Gilles, une verrière représente le pieux maréchal ferrant, François Michart, qui conçut le projet d'élever une chapelle en l'honneur de Notre Dame de Paradis, et Guillemette Rivallen, abbesse de la Joie (1491-1519), qui donna l'autorisation de la construire et qui en posa la première pierre vers la fin de 1514.



**Vitrail
du
Calvaire.**

Au fond de l'abside, à la place occupée autrefois par le tableau du vœu, se trouve le vitrail du Calvaire. La figure du Christ est calme : on sent qu'il meurt parce qu'il le veut bien. Au pied de la croix sont trois personnages : Marie, mère de Jésus, debout, les bras croisés sur la poitrine : *Stabat*

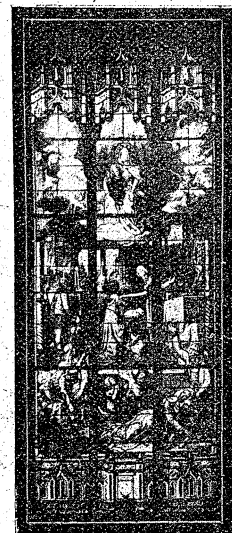
mater. Le double sentiment d'une douleur extrême et d'une fermeté héroïque se peint dans ses traits. Saint Jean, le disciple bien-aimé, est debout, lui aussi : il tourne vers le Christ mourant un regard où se peignent son amour et sa tristesse. Tous deux semblent écouter les dernières paroles qui tombent de la bouche divine du Sauveur : « Femme, voilà votre fils. — Voilà votre mère. » — Marie-Madeleine, à genoux au pied de la croix, les cheveux épars, se livre sans contrainte à l'expansion de sa douleur.

**Vitrail
du
Vœu 1699.**

Après le vitrail du Calvaire, vient, du côté de l'Evangile, le vitrail du vœu.

Au bas, se déroulent les scènes déchirantes qui se multipliaient chaque jour, pendant le mois de septembre de l'année 1699. Gilles Jouan, sire de Penhouët, à genoux, entouré de ses enfants, tend vers la Vierge une main suppliante, pendant que de l'autre main il soulève doucement la tête de sa femme, Agnès Allain, étendue à terre, mourante et serrant contre sa poitrine sa petite-fille Marie, âgée de trois ans, frappée elle aussi par la terrible maladie.

Un père de famille, tenant entre ses bras son jeune fils qui vient de sentir les premières atteintes de la peste, se tourne, avec une indicible expression de confiance, vers Notre Dame de Paradis,



Au centre paraît le syndic, suivi de tous les magistrats d'Hennebont. D'une main, il remet les clefs de la ville à Notre Dame, pour la reconnaître officiellement comme la reine de la cité, et de l'autre, il lui présente la délibération par laquelle l'assemblée générale des nobles, bourgeois, manants déclare solennellement qu'elle a recours à sa protection et qu'elle fait le vœu de lui offrir une statue d'argent. Le vicaire est debout, auprès de l'autel et donne, de la part de la Vierge, au syndic et aux magistrats, l'assurance que leur vœu sera exaucé.

Au haut du vitrail apparaît Notre Dame, les yeux fixés sur son divin Fils, pendant qu'elle lui montre les victimes de la maladie et les supplications de ses fidèles hennebontais. Jésus se laisse toucher et ordonne au fléau de s'arrêter.



Vitrail
du
P. Huby
1608-1693.

Le Père
Huby prê-
chant aux
Hennebon-
tais un ser-

mon sur l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

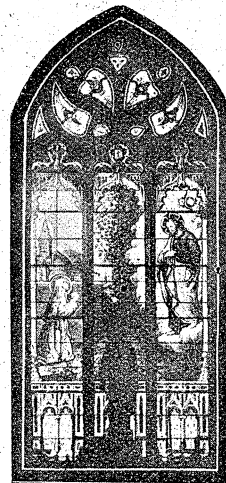
Né à Hennebont le 15 mai 1608, mort à Vannes à l'âge de 85 ans, il fut, pendant sa vie, l'ardent apôtre de l'adoration perpétuelle. Considérant que Notre-Seigneur est souvent dans son tabernacle comme dans un désert et que personne ne vient le visiter, il résolut d'associer les fidèles entre eux et d'assigner à chacun une

heure particulière du jour ou de la nuit pour rendre au Dieu délaissé de justes hommages. Chaque paroisse eut son mois d'adoration et chacun des paroissiens son heure marquée sur un billet qu'on lui remettait au commencement du mois : d'où le nom populaire de *mois des billets*. Ainsi l'adoration devenait réellement perpétuelle dans un diocèse. Inaugurée d'abord à Quimper, Mgr de Rosmadec, sur la prière du P. Huby, l'établit dans le diocèse de Vannes. Il prit pour lui le premier billet, depuis minuit jusqu'à une heure du premier jour de l'an, et distribua les autres billets du mois de janvier aux ecclésiastiques et aux fidèles de Vannes. Il partagea les paroisses du diocèse en douze séries. Jamais pratique de piété ne fut acceptée avec plus d'enthousiasme : Le P. Huby eut la consolation de la voir s'établir en peu d'années, non seulement dans les diocèses de Bretagne, mais encore dans la plupart des diocèses de France, passer dans les pays étrangers et s'étendre jusqu'aux Indes.

Vitrail
du
Sacré-Cœur.

A l'extré-
mité du
transept
nord, der-

rière l'autel du Sacré-Cœur. Ce vitrail représente l'une des nombreuses apparitions que le Sacré-Cœur fit à la bienheureuse sous un modeste bosquet de noisetiers qui se trouvait dans le jardin du monastère et qui existe encore aujourd'hui. Montrant un jour ce bosquet à une de ses sœurs, elle lui dit : « Voilà un en-



droit de grâce pour moi, car Dieu m'a fait connaître ici, par les lumières qu'il m'a données de sa Passion, l'avantage qu'il y a à souffrir. »



**Vitrail
de
Saint Gilles.**

Du côté de l'épître, nous trouvons les vitraux de saint Gilles, de M. de Kerlivio, de la statue du Vœu.

Saint Gilles est le patron de la paroisse de Notre Dame de Paradis. Né à Athènes, vers le milieu du septième siècle, ayant distribué, à la mort de ses parents, ses immenses richesses aux pauvres, il vint, pour fuir la gloire que lui attirait le don des miracles, se réfugier dans une sombre forêt de la

Gaule, près de la ville de Nîmes, et dans cette solitude il passait ses jours, et souvent une partie de ses nuits, dans la prière et la contemplation. Il n'avait pour nourriture que le lait d'une biche.

Un jour, la pauvre bête, poursuivie par les chasseurs du roi de la contrée, Flavius Wamba, accourut, affolée, se jeter dans les bras du saint, comme pour y chercher un refuge. Au même moment, une flèche, lancée par le roi lui-même, vint percer la main de saint Gilles étendue sur la biche pour la protéger. Wamba lui demanda pardon de son erreur involontaire et lui promit de bâtir un beau monastère.

C'est la scène que représente cette splendide verrière.

**Vitrail
de
M. de Kerlivio.**

Dans le vitrail suivant on voit Monsieur Louis Eudo de Kerlivio distribuer, avec l'aide des filles de la charité, du pain aux pauvres et aux infirmes. Il fut le véritable fondateur de l'hôpital. On ne trouve dans les archives aucune mention de l'Hôtel-Dieu ou hôpital Saint-Louis, avant 1626. A cette époque un sieur Alain Olive, ancien procureur-syndic, lègue par testament 205 pistoles d'or pour « l'hôpital et Maison-Dieu » que les habitants veulent faire bâtir. Jusqu'alors on s'était contenté de louer une maison particulière qu'on appelait le Logement des pauvres. La chapelle, dédiée à saint Louis, et la première maison de l'hospice furent construites sans retard (1).

Le père de Louis Eudo de Kerlivio avait assuré le traitement de deux sœurs de la charité de M. Vincent ; Louis, à son tour, devenu prêtre, voulut consacrer une grande partie de sa fortune à l'établissement définitif de cet hôpital : il compléta les constructions ; il fonda deux nouveaux traitements de sœurs ; il donna une maison pour recevoir les pauvres orphelins, et une somme d'argent pour leur faire apprendre un métier. Il vint lui-même demeurer dans la maison pour se consacrer entièrement au service des malades, pour les confesser, leur administrer les sacrements. On le



(1) Rozenw, Arch. Hospice, Hôtel-Dieu.

vit passer trois semaines de suite, sans se coucher, auprès des mourants, et ne les quittant point qu'ils n'eussent expiré. Appelé comme grand vicaire par l'évêque de Vannes, il laissa, avant de quitter Hennebont, une rente pour former le traitement du chapelain de l'hospice.

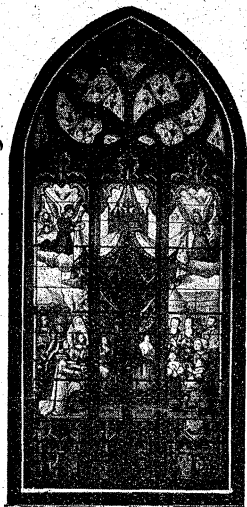
**La Statue
et le Vitrail
de
N D. du Vœu**

A l'extrémité du transept sud, se trouvent la statue et le vitrail de Notre Dame du Vœu, au-dessus de l'autel du Pèlerinage.

Placée sur un piédestal en bois artistement sculpté, adossée au vitrail dont elle est le personnage principal, Notre Dame du Vœu se présente

comme une reine sur son trône, recevant les hommages de ses fidèles hennébontais des siècles passés et des temps présents. Divers personnages du vitrail rappellent à Marie ses grands serviteurs du passé : Jeanne de Montfort, qui comptait plus sur la Vierge que sur ses soldats pour défendre la ville contre l'ennemi ; François Michart, l'humble ouvrier qui construisit ce beau sanctuaire en l'honneur de Notre Dame de Paradis ; l'abbesse de la Joie, la puissante bienfaitrice de la Chapelle ; le vicaire

perpétuel, qui sut entretenir avec tant de zèle la dévotion mariale dans le cœur de ses paroissiens ; le syndic qui prononça le vœu de 1699 ; un homme du peuple.



D'autres personnages, en costume moderne, de toutes les classes de la société, figurent la dévotion des hennébontais d'aujourd'hui : un noble ou bourgeois, un paysan, un ouvrier, une femme avec ses deux enfants, une religieuse.

Tous ont les yeux tournés vers Notre Dame du Vœu.



TOUR SAINT-NICOLAS

*Noms des vicaires perpétuels
de Saint-Gilles-Trémoëc-Hennebont.*

- 1446-1447 Jean Paris.
1478 Jean de Kerpuncze.
1501 Jean des Fontaines.
1514-1527 Jean Le Clerch.
1545-1554 Gabriel de Stanguingant.
1563-1566 Noël Le Cozie.

*Noms des vicaires perpétuels de Saint-Gilles
depuis la translation du siège paroissial à Notre Dame
de Paradis en août 1590.*

- 1577-1608 Jean Guyvarch.
1608-1613 Pierre de Vennes.
1613-1626 Pierre Morice.
1626-1638 Guillaume Roussel.
1638-1669 Armel Aléno.
1620-1628 Joseph du Bouëtiez.
1628-1685 Yves Coquet.
1685-1691 Philippe Mélo.
1691-1702 Jean Grignon.
1702-1731 Claude Le Febvre.
1731-1742 Mathurin Le Puillon de Viléon.
1742-1773 Louis Sivien.
1773-1802 Vincent-Marie de Talhouët.

*Noms des Curés d'Hennebont
depuis le Concordat.*

- 1802-1804 J. Gauthier.
1804-1816 J. Royer.
1816-1833 N. Videlo.
1833-1868 Joseph Le Sciellour.
1868-1878 Louis Alléosse.
1878-1897 Félix Le Briéro.
1897-..... Jean-Marie Le Moing.

BIBLIOGRAPHIE

- Cartulaire de Quimperlé.
Chroniques de Nantes.
Archives départementales :
La Joie.
Les Carmes d'Hennebont.
Livre historial du couvent des Carmes.
Les Capucins.
Les Ursulines.
Chroniques des Ursulines.
Histoire des Ursulines (Le Baud, Lorient, 1905).
Dom Morice : Preuves.
Froissard, éd. Luce. II.
Histoire de la Bretagne par La Borderie, (Plihon-Hommay, Rennes).
Mené : Histoire des Paroisses.
Abbayes et Prieurés (Galles, 1902).
Communautés (Galles, 1908).
Histoire du diocèse (La Folye, 1898).
Luce : Pouillé de l'ancien diocèse de Vannes (Galles, 1884).
Construction de l'église de N. D. de Paradis (Bullet. de la Soc. polym., 1875).
Eglise de N. D. de Paradis (Lorient, 1875).
Saint Gildas (Galles, 1869).
Fonssagrives : Saint Gildas (Poussielgue, 1908).
Champion, éd. Watrigant. Vie du P. Huby et de M. de Kerlivio (Desclee, Lille, 1897).
Notre-Dame de France ou Histoire du culte de la Sainte Vierge en France, T. IV.
Rosenzweig : Hôpital général d'Hennebont (Annuaire du Morbihan, 1873).
Archives communales d'Hennebont (Annuaire 1872).
Le Bras : Paroisse de Plémeur (La Folye, 1901).
Jégou : Arsenal royal de Lorient (Paris, Bergen, 1880).
Archives communales d'Hennebont :
Registres des délibérations de la communauté de ville, xvi^e, xvii^e, xviii^e siècles.
Registres des décès, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701.
Registres des décès des paroisses de Saint-Caradec, Languidic, Groix, Kervignac, Nostang, Caudan, Loccal, Plémeur, etc...
Geoffroy de Grandmaison : Un curé d'autrefois. Vie de l'abbé de Talhouët (Poussielgue, 1894).
Lettres de l'abbé de Talhouët.
Pisani : Confér. à l'Institut catholique de Paris, 17 juin 1913.
Texier, professeur de rhétorique au lycée de La Rochelle : Manuscrit.
Registre des délibérations des Conseils de Fabrique de la paroisse d'Hennebont. Très complet.
Peyron : Séminaire de Quimper et de Léon (Kerangal, 1899).
Guillot de Courson : Pardons et pèlerinages au pays de Vannes. Doyenné d'Hennebont.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	1
---------------	---

PREMIERE PARTIE

Les Origines. — Monastères et clergé paroissial:

	PAGES
CHAP. I. — Le culte de Marie chez les Bretons.....	7
CHAP. II. — Le premier sanctuaire de Marie à Hennebont	12
CHAP. III. — Le Prieuré de Lochrist et l'Abbaye de N. D. de la Joie	17
CHAP. IV. — Les Carmes et les Capucins.....	22
CHAP. V. — Le Clergé paroissial.....	25
CHAP. VI. — Le Père Huby.....	28
CHAP. VII. — Monsieur de Kerlivio.....	33

DEUXIEME PARTIE

La Chapelle de Notre-Dame de Paradis.

CHAP. I. — François Michart.....	37
CHAP. II. — La Place de Paradis.....	40
CHAP. III. — Les autorisations.....	43
CHAP. IV. — Michart devant la cour de la Sénéchaussée	45
CHAP. V. — Grandiose manifestation sur la Place de Paradis	48
CHAP. VI. — Construction de la Chapelle.....	50
CHAP. VII. — Consécration de la Chapelle de N. D. de Paradis	53
CHAP. VIII. — Construction de la Maison des Prêtres.....	55
CHAP. IX. — Mort et funérailles de François Michart.....	58
CHAP. X. — Achèvement de la Chapelle.....	61
CHAP. XI. — La Chapelle de N. D. de Paradis devient l'église paroissiale	64
CHAP. XII. — Droits de l'Abbesse de la Joie sur l'église de N. D. de Paradis.....	67

TROISIEME PARTIE

Historique du Vœu de 1699.

CHAP. I. — Les épidémies à Hennebont.....	69
CHAP. II. — Origine de la maladie contagieuse de 1699....	74
CHAP. III. — Procès-verbal de la délibération de la Communauté de ville relatif à la maladie du Vœu de 1699	77
CHAP. IV. — Tableau comparatif des décès dans la paroisse d'Hennebont	79
CHAP. V. — Paroisses voisines	83
CHAP. VI. — Statue de Notre Dame du Vœu.....	86
CHAP. VII. — Le vœu de 1699 fut un véritable contrat.....	88
CHAP. VIII. — La confrérie du Vœu.....	92

QUATRIEME PARTIE

La vie paroissiale de N. D. de Paradis pendant le XIX^e siècle.

	PAGES
CHAP. I. — Influence du culte de Marie sur la vie paroissiale	95
CHAP. II. — L'abbé de Talhouët.....	98
CHAP. III. — MM. Gauthier (1802-1804), Boyer (1804-1816), curés d'Hennebont	101
CHAP. IV. — Ecole des Ursulines.....	105
CHAP. V. — Ordination des Séminaristes de Quimper.....	109
CHAP. VI. — M. Videlo, curé d'Hennebont.....	111
CHAP. VII. — M. Le Sciellour, curé d'Hennebont.....	117
CHAP. VIII. — Deux Institutions secondaires.....	122
CHAP. IX. — M. Alléosse, curé d'Hennebont.....	128
CHAP. X. — M. Le Briéro, curé d'Hennebont.....	132

CINQUIEME PARTIE

Le deuxième Centenaire du Vœu.

Le Couronnement de la statue de N. D. du Vœu.

L'érection de la Basilique.

CHAP. I. — Préparatifs	137
CHAP. II. — La Mission.....	139
CHAP. III. — La fête du Centenaire.....	144
CHAP. IV. — Le Couronnement de la statue de N. D. du Vœu	150
CHAP. V. — L'érection de la Basilique.....	161

SIXIEME PARTIE

Description de la Basilique de N. D. du Paradis.

CHAP. I. — L'Extérieur de la Basilique.....	167
CHAP. II. — L'Intérieur et le Mobilier de la Basilique.....	172
CHAP. III. — Les vitraux du chœur.....	178

TABLE DES GRAVURES

La porte Broérec	5
Grotte de Saint-Gunthiern	8
Chapelle de Locoyarne	9
Alain Barbetorte dans les ruines de la cathédrale de Nantes	10
Saint Gildas	11
Oratoire de saint Gildas à Bieuzy.....	13
Emplacement du château-fort	14
Monastère des Ursulines.....	15
Chapelle de Lochrist	17
Blanche de Champagne	18

	PAGES
Abbaye de la Joie (plan).....	19
Abbaye de la Joie et ses dépendances (plan).....	22
Carmes d'Hennebont (plan).....	24
Capucins d'Hennebont (plan).....	26
Saint Gilles.....	29
Le Père Huby.....	30
Tableau de l'Annonciation.....	33
M. de Kerlivio.....	34
Hôpital d'Hennebont.....	38
Vieux plan d'Hennebont.....	41
Place de N. D. de Paradis.....	46
Vieille Sênéchaussée d'Hennebont.....	49
Vitrail de François Michart et de l'abbesse de la Joie.....	51
Chapelle de N. D. de Paradis.....	53
Laurent Pucci, cardinal, évêque de Vannes (1514-1531).....	54
Antoine Pucci, cardinal, évêque de Vannes (1531-1544).....	56
Façade sud-est de la chapelle.....	59
Autel primitif de la chapelle de N. D. de Paradis.....	62
La tour de la chapelle de N. D. de Paradis.....	63
Plan d'Hennebont.....	65
Ville-close.....	68
Une Abbesse de la Joie.....	70
Vieux remparts.....	71
Jean Le Roux.....	73
Eglise et cimetière de Saint-Caradec.....	74
Tour des Carmes et Bois-du-Duc.....	75
Saint Gilles.....	78
N. D. de Paradis.....	81
Jean de Montfort.....	82
Rue Launay.....	84
Chapelle de Saint-Antoine.....	85
Chapelle de la Congrégation.....	86
Maison des confesseurs des religieuses de l'Abbaye de la Joie.....	88
Arche de la statue du Vœu.....	89
1 ^{re} vue de la ville.....	90
2 ^e vue de la ville.....	93
Blason d'Hennebont.....	97
Charles de Blois.....	99
Maison située près de la basilique.....	101
Mgr de Pancemont.....	104
Tableau du vœu.....	105
Monastère des Ursulines après la Révolution.....	107
Chapelle de l'Institut N. D. du Vœu.....	109
Mgr de Beausset.....	112
Statue de N. D. du Vœu.....	115
Ecole Saint-Félix.....	118
M. Le Sciellour.....	119
La Tour avant la construction des galeries.....	123
Maison de l'Institution Saint-Jean.....	125
Maison de l'aumônier de l'Institut N. D. du Vœu.....	126
Monseigneur Bétel.....	

	PAGES
Docteur Evanno.....	129
M. l'abbé Le Gal.....	131
M. Briéro, curé d'Hennebont.....	133
M. l'abbé Bourgneuf.....	136
Le Calvaire.....	138
Procession des petits enfants.....	140
Procession des enfants d'un quartier de la ville.....	142
Fin de la messe du centenaire.....	145
Monseigneur Duparc.....	147
Feu de joie.....	149
Monseigneur Laticleu.....	151
Sa Sainteté Léon XIII.....	152
Le Cardinal Labouré.....	155
Le Couronnement.....	156
Monseigneur Dubillard.....	157
Couronne de Notre-Dame.....	158
Couronne de l'Enfant-Jésus.....	159
Monseigneur Gouraud.....	161
Sa Sainteté Pie X.....	163
La place du Marché.....	168
Une procession.....	169
Intérieur de la Basilique.....	172
Une station du chemin de la Croix.....	174
La chaire à prêcher.....	175
Les orgues.....	177
Vitrail du Calvaire.....	178
» du Vœu (1699).....	179
» du P. Huby.....	180
» du Sacré-Cœur.....	181
» de Saint Gilles.....	182
» de M. de Kerlivio.....	183
» de N. D. du Vœu.....	184
Tour Saint-Nicolas.....	185

